

PDZA 2024

# Plan de développement de la zone agricole



En partenariat avec :



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST



## Mot de la préfet



**Odile Comeau**  
Préfet de la MRC de  
Charlevoix-Est et mairesse  
de la municipalité  
de Saint-Irénée

« **Le secteur agricole et agroalimentaire** est un maillon important de l'économie régionale et son développement est au cœur des préoccupations de la MRC de Charlevoix-Est.

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un outil de développement qui trace la voie à des projets collectifs et individuels. Il se doit de refléter les enjeux et les défis de l'ensemble de ses acteurs et de donner du poids aux dossiers prioritaires. La révision du plan prend ainsi tout son sens.

La MRC apporte son soutien au secteur agricole en appuyant des projets porteurs et collés sur les réalités actuelles.

Je remercie les personnes-ressources qui ont contribué à la démarche de révision du PDZA qui devient un outil incontournable, issu des réalités du milieu, sur lequel seront basées les actions et les orientations prioritaires pour un avenir agroalimentaire prometteur. »



MRC DE  
**CHARLEVOIX-EST**

Territoire  
d'émotions  
4 saisons



# Mot de l'équipe de travail

Le secteur agricole représente un maillon important de l'économie régionale au sein de la MRC de Charlevoix-Est et son développement est au cœur de ses préoccupations. C'est en ayant en tête cette prémisse de base que le comité œuvrant à la révision du PDZA a entrepris le travail en 2022.

Le secteur agroalimentaire local est composé de personnes investies et passionnées qui ont à cœur la prospérité du secteur agroalimentaire régional, en plus d'être habitées par un fort sentiment d'appartenance à leur région et à son terroir distinctif. La précieuse collaboration de partenaires issus de l'un ou l'autre de ces maillons de la chaîne agroalimentaire de la MRC (producteurs, experts, élus, etc.) a contribué à obtenir les résultats attendus au terme de cette importante démarche de concertation.

L'apport de chaque partenaire au projet a permis de broser un portrait juste et un plan d'action structuré, en harmonie avec les réalités actuelles du monde agroalimentaire régional. Considérant les défis de taille avec lesquels le monde agricole doit composer, la mise en œuvre du PDZA révisé reposera sur la poursuite de la bonne collaboration de chaque acteur impliqué.

Nous sommes confiants que l'esprit de collaboration, enraciné au cœur de chaque partenaire de la grande communauté agricole locale contribuera à faire du PDZA révisé un outil dynamique de développement local et de vitalisation du territoire.

Nous adressons des remerciements sincères à tous les collaborateurs au projet de révision.

**Martine Néron**  
*Agente de développement économique et agronome, MRC de Charlevoix-Est*

**Jean Guillemette**  
*Aménagiste du territoire, MRC de Charlevoix-Est*

**Stéphane Charest**  
*Directeur de l'aménagement du territoire et de la foresterie, MRC de Charlevoix-Est*

# Équipe de réalisation

## COORDINATION, RECHERCHE ET RÉDACTION

**Martine Néron**, agente de développement économique et agronome, MRC de Charlevoix-Est

**Jean Guillemette**, aménagiste du territoire, MRC de Charlevoix-Est

**Stéphane Charest**, directeur de l'aménagement du territoire et de la foresterie, MRC de Charlevoix-Est

## RÉVISION LINGUISTIQUE

**Claudia Bariteau**, technicienne en bureautique, MRC de Charlevoix-Est

## MISE EN PAGE :

**Annie Bolduc**, designer graphique et chargée de projet, Axe Création

## COMITÉ DE SUIVI - RÉVISION DU PDZA

**Odile Comeau**, préfet de la MRC de Charlevoix-Est et mairesse de la municipalité de Saint-Irénée

**Jean-François Guay**, planificateur territorial, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

**Hélène Poulin-Côté**, agronome et conseillère régionale, MAPAQ

**Nicole Langlais**, conseillère en vie démocratique, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale - Côte-Nord

**Bernard Néron**, producteur agricole et vice-président, UPA de Charlevoix-Est

**Cathy Savard**, directrice générale, Fromagerie St-Fidèle

**Philippe Boudreault**, producteur agricole

**Philippe Carrier-Moisan**, producteur agricole

**Clovis Gauthier**, producteur agricole



# Table des matières

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Mot de la préfet                | 3  |
| Mot de l'équipe de travail      | 4  |
| Équipe de réalisation           | 5  |
| Table des matières              | 6  |
| Liste des tableaux              | 8  |
| Liste des figures               | 8  |
| Liste des acronymes             | 9  |
| À propos de la révision du PDZA | 10 |

## SECTION 1

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Portrait agroalimentaire</b>                                     | <b>15</b> |
| <b>1 ZONE AGRICOLE</b>  | <b>19</b> |
| 1.1 Superficie et usages de la zone agricole                        | 19        |
| 1.2 Occupation agricole de la zone agricole                         | 26        |
| <b>2 ACTIVITÉS AGRICOLES</b>  | <b>31</b> |
| 2.1 Productions animales  | 32        |
| 2.2 Productions végétales   | 40        |
| 2.3 Impact économique des activités agricoles                       | 43        |
| 2.4 Agriculture biologique  | 58        |
| 2.5 Portrait des agriculteurs et de la relève                       | 60        |
| 2.6 Soutien à l'agriculture   | 65        |
| <b>3 MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE</b>                       | <b>69</b> |
| 3.1 Agrotourisme et valorisation de l'agriculture                   | 70        |
| 3.2 Paysages agricoles  | 73        |
| 3.3 Cohabitation  | 75        |
| 3.4 Action sociale  | 77        |
| 3.5 Environnement et valorisation des matières résiduelles          | 78        |
| <b>4 TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET MISE EN MARCHÉ</b> | <b>81</b> |
| 4.1 Activités d'abattage  | 82        |
| 4.2 Transformation agroalimentaire                                  | 83        |
| 4.3 Distribution alimentaire et mise en marché                      | 85        |

## SECTION 2

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| <b>Diagnostic</b> | <b>91</b> |
|-------------------|-----------|

## SECTION 3

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Vision et plan d'action</b>         | <b>99</b> |
| 1. Énoncé de vision 2011 - 2017 - 2024 | 100       |
| 2. Bilan du plan d'action - PDZA 2017  | 101       |
| 3. Plan d'action 2024                  | 114       |
| Bibliographie                          | 140       |
| Annexes                                | 142       |



## Liste des tableaux

|                   |   |           |
|-------------------|---|-----------|
| <b>TABLEAU 1</b>  | Superficie de la zone agricole en 2022  | <b>20</b> |
| <b>TABLEAU 2</b>  | Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre avril 2017 et mars 2022                          | <b>25</b> |
| <b>TABLEAU 3</b>  | Évolution de l'occupation agricole de la zone agricole, par municipalité, de 2003 à 2023        | <b>26</b> |
| <b>TABLEAU 4</b>  | Répartition des fermes selon leur superficie, de 2006 à 2021                                    | <b>27</b> |
| <b>TABLEAU 5</b>  | Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale, 2023                           | <b>33</b> |
| <b>TABLEAU 6</b>  | Nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale, 2023                          | <b>42</b> |
| <b>TABLEAU 7</b>  | Évolution du prix des grains, de 2018 à 2023  | <b>46</b> |
| <b>TABLEAU 8</b>  | Proportion de fermes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$, de 1991 à 2021                      | <b>47</b> |
| <b>TABLEAU 9</b>  | Évolution des revenus agricoles par exploitation agricole (en %), de 2001 à 2021                | <b>48</b> |
| <b>TABLEAU 10</b> | Évolution du capital agricole, de 2001 à 2021   | <b>50</b> |
| <b>TABLEAU 11</b> | Évolution des ratios de performance économique des fermes, de 2001 à 2021                       | <b>52</b> |
| <b>TABLEAU 12</b> | Évolution de la valeur des terres agricoles par municipalité, de 2011 à 2023                    | <b>55</b> |
| <b>TABLEAU 13</b> | Proportion du secteur agricole dans l'évaluation foncière par municipalité                      | <b>56</b> |
| <b>TABLEAU 14</b> | Évolution du rôle d'évaluation par secteur dans Charlevoix-Est, de 2017 à 2023                  | <b>57</b> |
| <b>TABLEAU 15</b> | Liste des membres de Tourisme Charlevoix en 2022 (entreprises agricoles ou agrotransformateurs) | <b>72</b> |
| <b>TABLEAU 16</b> | Liste des agrotransformateurs et transformateurs présents sur le territoire de Charlevoix-Est   | <b>84</b> |

## Liste des figures

|                 |  |           |
|-----------------|--|-----------|
| <b>FIGURE 1</b> | Zone agricole de la MRC de Charlevoix-Est, 2023  | <b>21</b> |
| <b>FIGURE 2</b> | Description des classes de potentiel agricole des terres (Inventaire des terres du Canada) | <b>23</b> |
| <b>FIGURE 3</b> | Potentiel agricole des sols de la MRC de Charlevoix-Est, 2023                              | <b>24</b> |
| <b>FIGURE 4</b> | Annonce publicitaire Maturin Charlevoix, 2023  | <b>88</b> |
| <b>FIGURE 5</b> | Affichette publicitaire de la campagne « Je mange local dans Charlevoix-Est », 2023        | <b>89</b> |

## Liste des acronymes

|                |   |
|----------------|---|
| <b>ACFA</b>    | Au cœur des familles agricoles  |
| <b>CCA</b>     | Comité consultatif agricole   |
| <b>CETAB+</b>  | Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité                                  |
| <b>CMQ</b>     | Communauté métropolitaine de Québec   |
| <b>CPTAQ</b>   | Commission de protection du territoire agricole du Québec   |
| <b>CRE</b>     | Conseil régional de l'environnement   |
| <b>CRFA</b>    | Collectifs régionaux en formation agricole  |
| <b>DSI</b>     | Développement social intégré  |
| <b>FADQ</b>    | Financière Agricole du Québec   |
| <b>FCC</b>     | Formation Continue Charlevoix   |
| <b>FFOM</b>    | Analyse déterminant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces                               |
| <b>FPBQ</b>    | Fédération des producteurs de bovins du Québec  |
| <b>HA</b>      | Hectare(s)  |
| <b>ITAQ</b>    | Institut de technologie agroalimentaire du Québec   |
| <b>LPTAA</b>   | Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles  |
| <b>MAMH</b>    | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation   |
| <b>MAPAQ</b>   | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec                                      |
| <b>MESS</b>    | Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale   |
| <b>MDC</b>     | Mission développement Charlevoix (service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est)            |
| <b>MRNF</b>    | Ministère des Ressources naturelles et des Forêts   |
| <b>MELCCFP</b> | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs        |
| <b>MRC</b>     | Municipalité régionale de comté (dans le présent document, MRC écrite seule indique la MRC de Charlevoix-Est) |
| <b>OBV</b>     | Organisme de bassin versant   |
| <b>PAD</b>     | Plan d'agriculture durable  |
| <b>PAEF</b>    | Plan agroenvironnemental de fertilisation   |
| <b>PDZA</b>    | Plan de développement de la zone agricole   |
| <b>SACC</b>    | Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est  |
| <b>SIPAB</b>   | Système d'information sur les produits agroalimentaires biologiques du Québec                                 |
| <b>TET</b>     | Travailleurs étrangers temporaires  |
| <b>TNO</b>     | Territoire non organisé   |
| <b>UA</b>      | Unités animales   |
| <b>UPA</b>     | Union des producteurs agricoles   |
| <b>ZA</b>      | Zone agricole   |



# A propos de la révision du PDZA

## Qu'est-ce qu'un PDZA ?

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



À la suite du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la MRC de Charlevoix-Est a été l'une des premières MRC au Québec à adopter un Plan de développement de la zone agricole (PDZA), en 2011. Cette réalisation faisait suite à la participation de la MRC à un projet pilote du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) regroupant huit MRC et visant à créer un guide d'élaboration d'un PDZA, afin de partager avec les autres MRC et communautés métropolitaines l'expertise ainsi acquise et faciliter la mise en place de PDZA dans l'ensemble du Québec. Ce premier plan a permis de dresser un portrait de l'industrie agricole et agroalimentaire de la région ainsi que de mettre en place un plan d'action pour faire avancer ce secteur important pour l'économie régionale.

Depuis 2011, deux autres itérations du PDZA ont été rédigées, soit une en 2017 et la présente édition en 2024. L'édition 2017 incluait six orientations et 22 actions, qui ont pour la plupart été réalisées. Cette seconde édition du plan a entre autres permis de mettre à jour le portrait élaboré en 2011, de maintenir la mobilisation régionale autour du développement agroalimentaire et d'embaucher une ressource entièrement dédiée au développement du secteur agricole et agroalimentaire au sein de la MRC. De plus, plusieurs avancées dans le développement de l'agroalimentaire dans Charlevoix-Est peuvent être liées à l'édition 2017 du PDZA. À titre d'exemples, notons la promotion et la valorisation des produits agroalimentaires à travers différents projets collectifs (Je mange local dans Charlevoix-Est, Maturin Charlevoix, etc.) ainsi que le maillage entre la relève et les cédants agricoles (projet Acropole).

En 2024, la MRC a de nouveau pris la décision de réviser son PDZA. Le moment est bien choisi puisque les réalités agroalimentaires vécues dans la région sont en constant changement, particulièrement depuis quelques années et notamment en lien avec la pandémie. D'un côté, les consommateurs ont tendance à modifier leur perception de l'alimentation et cela se traduit directement dans la MRC de Charlevoix-Est : les produits locaux sont davantage recherchés, les gens sont plus conscients de l'impact environnemental de leurs achats et l'inflation restreint parfois les choix possibles. D'un autre côté, les méthodes de travail de certaines entreprises agricoles ont dû être adaptées aux différentes problématiques accentuées par la pandémie : pénurie de main-d'œuvre, difficultés d'approvisionnement, enjeux de transfert d'entreprises, etc. Ces éléments ont amené de nouveaux enjeux à considérer pour les prochaines années afin de bien représenter le portrait local du secteur agricole et agroalimentaire et d'y rattacher les réelles priorités à mettre en évidence.

Ainsi, la révision actuelle du PDZA vise d'abord et avant tout à assurer la cohérence du plan avec les nouvelles réalités vécues dans la MRC et à repositionner le secteur agricole et agroalimentaire comme axe majeur de développement. C'est l'occasion de mettre ce secteur à l'avant-plan afin de continuer à mettre en valeur les producteurs et transformateurs agricoles ainsi que leurs produits et d'affirmer de nouveau la valeur multifonctionnelle de l'agriculture pour le territoire.



De manière plus précise, la révision poursuit les objectifs suivants :

- Dresser l'état des avancées et des reculs dans le développement agroalimentaire depuis l'adoption du PDZA en 2017;
- Assurer le maintien de la mobilisation régionale autour du développement agroalimentaire;
- Effectuer le nécessaire afin d'assurer le développement et la pérennité des activités agricoles sur le territoire de Charlevoix-Est;
- Atténuer les pressions d'urbanisation sur la zone agricole permanente;
- Favoriser la vitalité et l'occupation dynamique du territoire;
- Adopter un plan d'action réaliste qui soutient au maximum le développement de l'agriculture et les projets innovants, porté par un partenariat partagé entre plusieurs acteurs (MRC, UPA, MAPAQ, etc.).

Le PDZA 2024 est présenté en trois grandes sections, suivi de la bibliographie et des annexes :

- 1 Portrait agroalimentaire mis à jour;
- 2 Diagnostic;
- 3 Énoncé de vision et plan d'action.

Il est important de préciser que cette démarche de mise à jour du PDZA a été accompagnée d'une consultation des producteurs agricoles, des résidents de la zone agricole ainsi que de divers acteurs socioéconomiques régionaux par l'entremise de questionnaires postaux, de sondages en ligne et d'entrevues individuelles. De plus, un forum portant sur la révision du PDZA a eu lieu en avril 2023 auquel ont participé une soixantaine d'acteurs concernés par le dynamisme de la zone agricole. Des résumés de ces différentes activités de consultation sont présentés aux annexes 1, 2 et 3. Celles-ci ont permis de bonifier nos connaissances sur les activités agricoles locales et ses enjeux actuels, de dresser un diagnostic plus éclairé ainsi que d'assurer la pertinence du nouveau plan d'action.

Finalement, il est important de souligner que ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

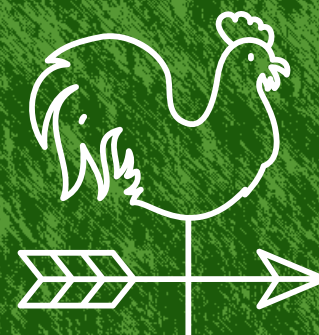
Québec





SECTION 1

# Portrait agroalimentaire







# Portrait agroalimentaire

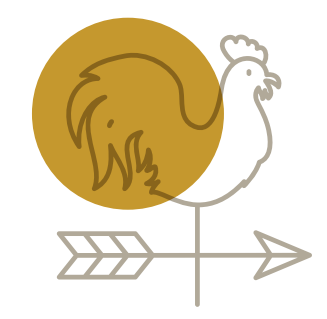
Le portrait de la zone agricole de Charlevoix-Est a été mis à jour à partir des données récentes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ 2023), de Statistique Canada (recensement 2021), de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ 2023), ainsi que de divers organismes liés aux activités agricoles ou au développement local, dont l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).

*Les données du portrait et leur analyse sont présentées en quatre grands thèmes :*

|    |  |
|----|--|
| 19 | Zone agricole  |
| 69 | Multifonctionnalité de l'agriculture                       |
| 31 | Activités agricoles  |
| 81 | Transformation, distribution alimentaire et mise en marché |

Chaque chapitre du portrait et certaines sous-sections débutent par deux encadrés résumant les constats du PDZA de 2017 ainsi que la situation observée en 2023. En effet, les constats de 2017 sont en vert dans les encadrés, alors que la situation 2023 et ses précisions sont en bleu. Cette distinction permet de visualiser l'évolution de la situation agricole dans Charlevoix-Est entre les deux exercices.

Soulignons que la MRC a profité de l'expérience de ses deux premiers PDZA pour brosser un portrait plus ciblé vers ses réalités régionales, il est ainsi plus succinct.





# 1



## Zone agricole

### 1.1 Superficie et usages de la zone agricole

#### CONSTATS PDZA 2017

- La zone agricole (ZA) est de 19 825 ha;
- La ZA représente 9 % du territoire total de la MRC;
- La présence de terres cultivées en dehors de la zone agricole;
- Une portion évaluée à 3 % des terres a un potentiel optimal des sols (classé 1 ou 3);
- La présence de sols de qualité 1, les seuls de la Capitale-Nationale (1 246 ha dans la vallée de la rivière Malbaie);
- Les contraintes naturelles et anthropiques limitant le développement de l'agriculture;
- Le potentiel agricole inégal selon les endroits.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- L'inclusion de 97 ha dans la ZA depuis 2008 et exclusion de 104 hectares;
- La remise en culture de terres en friche :  
Via le Programme de l'entente sectorielle agro : 4,2 ha en 2021, 9,5 ha en 2022 et 16,5 ha en 2023.

##### Les nouveaux éléments identifiés :

- Le prix des terres agricoles en hausse;
- L'accaparement des terres par des non-agriculteurs en hausse.



La zone agricole de la MRC de Charlevoix-Est couvre 19 716 ha en 2022 (CPTAQ 2022). Une donnée stable puisque ce territoire est régi par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA).

Une baisse de 109 ha entre 2016 et 2022 est constatée et s'explique majoritairement par des exclusions de superficies de la zone agricole, dont une exclusion de 37,2 ha autorisée par la Ville de Clermont en 2016 (CPTAQ 2017) et une exclusion de 66,8 ha autorisée par la Ville de La Malbaie en 2018 (CPTAQ 2018).

Les municipalités où la zone agricole occupe la plus grande proportion du territoire sont celles de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Irénée et le secteur de Cap-à-l'Aigle à La Malbaie. Toutefois, cette donnée n'est pas nécessairement liée à l'activité agricole puisque le potentiel des sols est inégal et des boisés occupent, à certains endroits, une grande proportion de la zone agricole.



**TABEAU 1** Superficie de la zone agricole en 2022

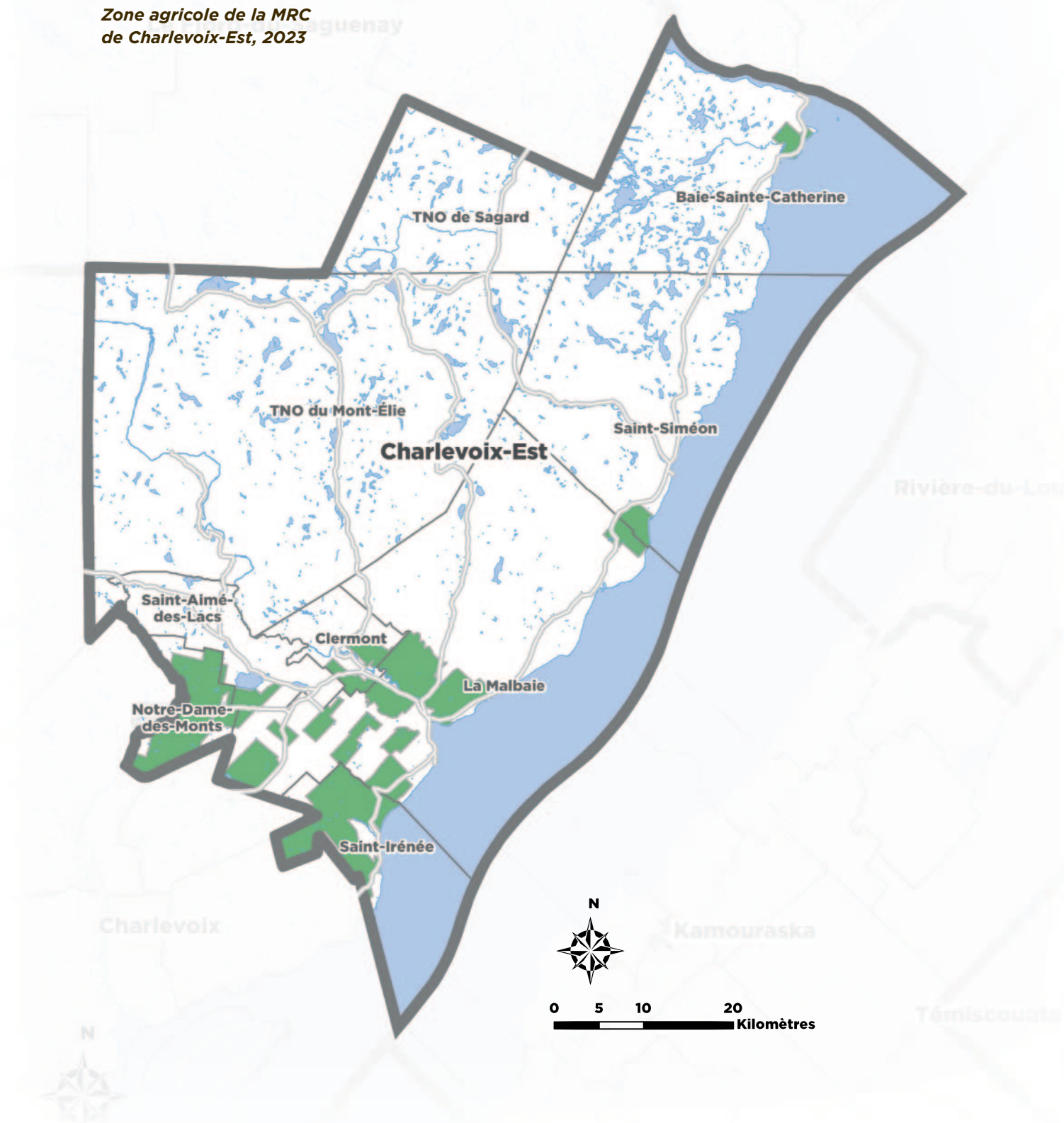
| MRC de Charlevoix-Est |           | SUPERFICIE TOTALE | TERRITOIRE MUNICIPALISÉ |
|-----------------------|-----------|-------------------|-------------------------|
|                       |           | 228 310 ha        | 123 275 ha              |
| <b>Zone agricole</b>  | 19 716 ha | 8,6 %             | 16 %                    |

Source : Rapport annuel 2021-2022, CPTAQ



**FIGURE 1**

Zone agricole de la MRC de Charlevoix-Est, 2023





## Terres cultivées situées à l'extérieur de la zone agricole<sup>1</sup>

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs compte 240 ha en culture situés en dehors de la zone agricole. Ainsi, 55 % des terres en culture dans cette municipalité sont à l'extérieur de la zone agricole. Pour le secteur de Saint-Fidèle à La Malbaie, c'est 164 ha qui se retrouvent dans cette situation, soit 64 % du territoire en culture. Par exemple, deux producteurs maraîchers bien établis, offrant leurs produits en circuit court, cultivent hors zone agricole dans Charlevoix-Est. C'est également le cas de certains agriculteurs conventionnels qui ont des activités agricoles sur des terres ne faisant pas partie de la zone agricole.

Les terres cultivées n'étant pas situées en zone agricole ne peuvent bénéficier du *Programme de crédit de taxes foncières agricoles* applicable aux exploitations agricoles enregistrées. Comme aucune demande d'inclusion à la zone agricole n'a été présentée pour ces secteurs, on peut penser que les propriétaires cultivant ces superficies ne remplissent pas les conditions d'admission du programme, dont notamment celle sur le revenu agricole brut admissible ou n'en connaissent pas les avantages.



<sup>1</sup> Service de l'aménagement du territoire et de la foresterie, MRC de Charlevoix-Est, 2023

## Potentiel agricole des sols

La classification des sols provient généralement d'un système de classification qui catégorise les sols selon leur potentiel de culture; l'ARDA (Aménagement rural et développement de l'agriculture). Ce système classe ceux-ci en 7 catégories, tel que décrit dans le tableau suivant :

**FIGURE 2** Description des classes de potentiel agricole des terres (Inventaire des terres du Canada)

| CLASSES  | DESCRIPTION  |
|----------|--|
| CLASSE 1 | Sols ne comportant aucune limitation importante à la production agricole.  |
| CLASSE 2 | Sols présentant des limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou exigeant l'application de pratiques de conservation ordinaires. |
| CLASSE 3 | Sols présentant des limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.         |
| CLASSE 4 | Sols présentant de graves limitations qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.                   |
| CLASSE 5 | Sols présentant des limitations très sérieuses qui les restreignent à la culture de plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.          |
| CLASSE 6 | Sols uniquement aptes à la culture de plantes fourragères vivaces, mais ne présentant aucune possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.      |
| CLASSE 7 | Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent.   |
| CLASSE 0 | Sols organiques (non classés selon leur potentiel).  |

Source : Gouvernement du Canada, 2013

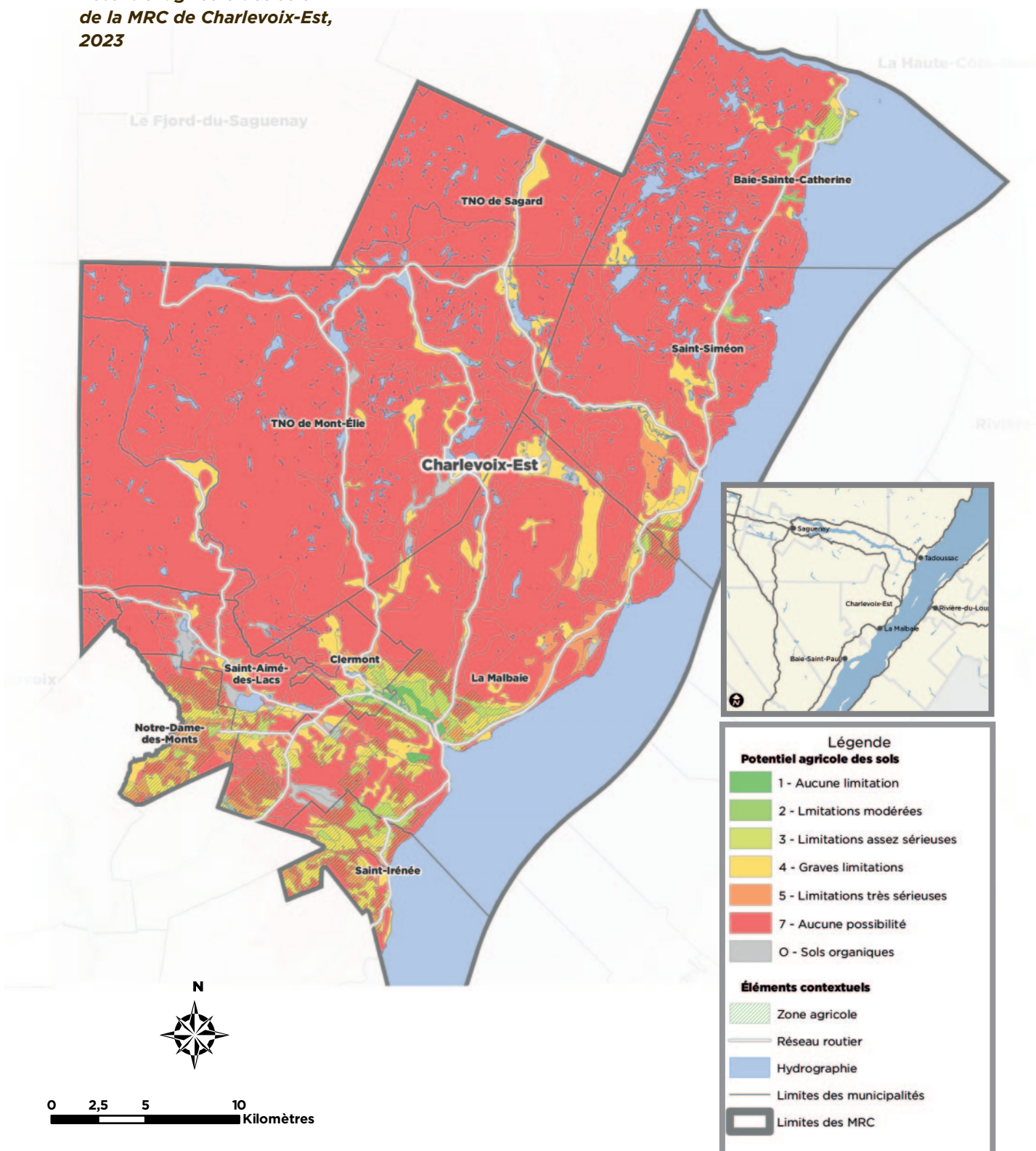
Dans le PDZA 2011, il a été soulevé que le potentiel des sols de la zone agricole était inégal selon les endroits et que certains sols nécessitaient des investissements en chaulage et/ou en drainage. Afin de corroborer cet élément, il a été décidé d'illustrer le potentiel agricole des sols pour l'ensemble de la MRC (figure 3). Cette donnée provient de l'Inventaire des terres du Canada et est rendue disponible par le MAPAQ.

On remarque que les sols les plus propices à l'agriculture (classes 1, 2 ou 3), c'est-à-dire ceux ayant le moins de limitations pour la production agricole, représentent 17 % des terres agricoles de la MRC (CPTAQ 2022). Les terres de classe 1 sont situées principalement aux abords de la rivière Malbaie (La Malbaie et Clermont). Les terres de classes 2 et 3 se trouvent à Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Monts et Baie-Sainte-Catherine.



FIGURE 3

Potentiel agricole des sols de la MRC de Charlevoix-Est, 2023



## Demandes adressées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

En 2011, l'analyse des demandes adressées à la CPTAQ n'avait pas été réalisée. En 2017, il fut constaté que 86 % des demandes effectuées entre 2012 et 2016 ont été autorisées. La même analyse a été effectuée pour la version 2024 du PDZA. D'avril 2017 à mars 2022 (cinq ans), la zone agricole de Charlevoix-Est a fait l'objet de **21 demandes** auprès de la CPTAQ, dont **99 % ont été autorisées**.

La MRC de Charlevoix-Est limite depuis 2003 les usages autorisés en zone agricole aux possibilités prescrites par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA). Cet arrimage entre la réglementation de la MRC et la LPTAA a comme résultat que de nombreuses demandes sont refusées au niveau municipal et ne cheminent pas vers la CPTAQ, d'où le taux de réussite des demandes adressées.

La nature des demandes adressées à la CPTAQ sur le territoire de Charlevoix-Est de 2017 à 2022 concernait majoritairement l'implantation d'un nouvel usage, des usages accessoires ou l'agrandissement d'un usage existant (tableau 2).

TABLEAU 2 Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre avril 2017 et mars 2022.

| MRC de Charlevoix-Est                                  |            |       |
|--|------------|-------|
| Modifications des limites de la ZA                     | Exclusion  | 1     |
|  | Inclusion  | 0     |
| Implantation d'un nouvel usage                         |            | 6     |
| Usage accessoire ou agrandissement d'un usage existant |            | 7     |
| Morcellement de ferme                                  |            | 4     |
| Autres demandes  |            | 3     |
| Superficies (ha)                                       | Visées     | 78,92 |
|  | Autorisées | 78,22 |

Source : Rapports annuels 2017-2018 à 2021-2022, CPTAQ



## 1.2 Occupation agricole de la zone agricole

Il a été constaté dans les PDZA de 2011 et de 2017 que l'occupation agricole<sup>2</sup> poursuit sa régression dans Charlevoix-Est. Dans le cadre de l'actuelle mise à jour, l'analyse de l'occupation agricole du territoire a été effectuée à partir des données du MAPAQ et de la CPTAQ. Celles du MAPAQ portent spécialement sur les activités agricoles et permettent d'effectuer un portrait plus récent (2022) ainsi que des comparatifs sur plusieurs années.

### Diminution de l'occupation agricole

TABLEAU 3

Évolution de l'occupation agricole de la zone agricole, par municipalité, de 2003 à 2023

| MUNICIPALITÉS         | SUPERFICIE OCCUPÉE PAR DES FERMES (ha) |       |       |       |       |            | NOMBRE DE FERMES |      |      |      |      |            |
|-----------------------|--|-------|-------|-------|-------|------------|------------------|------|------|------|------|------------|
|                       | 2003                                   | 2007  | 2010  | 2014  | 2023  | ↑↓ 2003-23 | 2003             | 2007 | 2010 | 2014 | 2023 | ↑↓ 2003-23 |
| Saint-Irénée          | 2 742                                  | 2 723 | 2 489 | 2 494 | 2 265 | -17,4 %    | 25               | 24   | 18   | 18   | 19   | -24 %      |
| La Malbaie            | 3 628                                  | 3 817 | 3 563 | 3 295 | 2 674 | -26,3 %    | 32               | 32   | 29   | 28   | 28   | -12,5 %    |
| Notre-Dame-des-Monts  | 999                                    | 955   | 1 048 | 927   | 685   | -31,4 %    | 9                | 8    | 9    | 7    | 7    | -22,2 %    |
| Sainte-Aimé-des-Lacs  | 424                                    | 419   | 419   | 419   | 396   | -6,6 %     | 6                | 5    | 6    | 5    | 7    | +14,3 %    |
| Clermont              | 664                                    | 596   | 553   | 643   | 703   | +5,5 %     | 4                | 5    | 4    | 4    | 4    | 0 %        |
| Saint-Siméon          | 225                                    | 246   | 307   | 238   | 120   | -46,7 %    | 2                | 3    | 4    | 3    | 4    | +100 %     |
| Baie-Sainte-Catherine | 91                                     | 91    | 104   | 104   | 104   | +12,5 %    | 1                | 1    | 1    | 1    | 1    | 0 %        |
| MRC de Charlevoix-Est | 8 773                                  | 8 847 | 8 483 | 8 121 | 6 947 | -20,8 %    | 79               | 78   | 71   | 66   | 70   | -11,4 %    |

Source : Enregistrement des exploitations agricoles 2003 à 2023, MAPAQ 2023

2 Définition de l'occupation agricole : elle tient compte de tous les hectares occupés par les exploitations agricoles, incluant les superficies cultivées et les pâturages, les boisés de ferme, les superficies occupées par les bâtiments agricoles et les chemins de ferme, les cours d'exercice, etc.

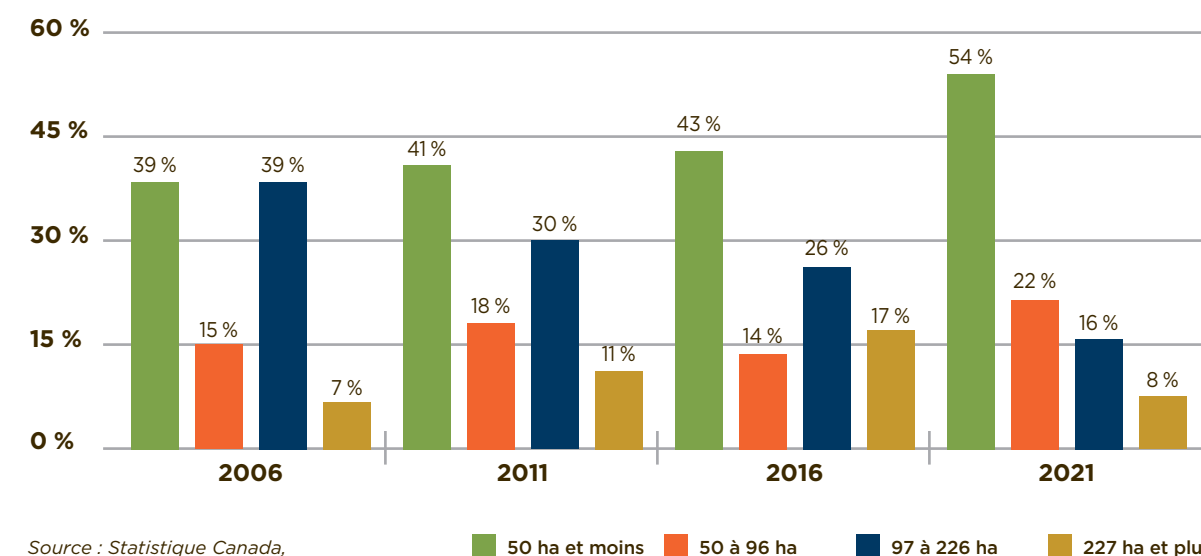
Selon le MAPAQ (2023), les exploitations agricoles occupent 1174 ha de moins en 2023 qu'en 2014 dans Charlevoix-Est. Depuis le PDZA de 2017, la diminution de l'occupation agricole est de 14,5 %. En 20 ans, soit de 2003 à 2023, la décroissance est de 20,8 %. La diminution des superficies occupées et exploitées s'est donc fortement accélérée depuis les dernières années.

Comme dans les années précédentes, Saint-Irénée et La Malbaie regroupent la plupart des fermes du territoire. Il y a eu des hausses à Saint-Aimé-des-Lacs avec deux entreprises de plus et à Saint-Siméon avec une occupation de plus que lors du précédent PDZA.

En ce qui concerne les superficies moyennes des fermes, on constate qu'à ce niveau également, les données sont à la baisse. En effet, la taille moyenne des fermes est de 99 ha, alors qu'en 2014, elle était de 123 hectares. On constate également que les fermes de plus petites superficies (moins de 50 ha) ont augmenté en nombre au cours des dernières années, cette catégorie d'entreprises représentant toujours la majorité des fermes du territoire. Alors qu'en 2014, on notait que les entreprises de 226 ha et plus étaient à la hausse, la tendance inverse est observée désormais, le pourcentage de cette catégorie de fermes étant à la baisse.

TABLEAU 4

Répartition des fermes selon leur superficie, de 2006 à 2021



Source : Statistique Canada, recensements agricoles de 2006, 2011, 2016 et 2021



Cette diminution de l'occupation agricole constante s'explique notamment par l'augmentation des superficies agricoles inexploitées ou en friche. En effet, *l'ATLAS des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis* paru en avril 2018 dans le cadre de l'un des projets de la *Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2025* dont la MRC de Charlevoix-Est fait partie, brosse un portrait de la situation des terres inexploitées sur l'ensemble du territoire. On constate que le territoire de la MRC de Charlevoix-Est compte 452,2 ha de terres en friche, ce qui représente 12,22 % de la zone agricole cultivée en 2014. Bien qu'un fort pourcentage de ces superficies soit composé de terres de classes 4 à 7 (présentant des limitations graves, sérieuses ou aucune possibilité d'agriculture), cela représente tout de même une perte pour le territoire, notamment au niveau de la valeur foncière. De plus, les coûts de remise en culture de ces terres sont très élevés (dépendamment du stade de la friche), ce qui peut parfois freiner les intentions de remise en culture. De ces constats ont découlé des programmes visant à encourager la remise en culture de terres inexploitées, comprenant des incitatifs à offrir ces terres à de nouveaux occupants potentiellement intéressés à s'établir en agriculture.

Un exemple d'un tel programme est celui de l'ARTERRE, qui vise à accompagner les agriculteurs (actuels et potentiels) dans un processus de maillage afin qu'ils concluent une entente d'affaires et qu'ils assurent la relève agricole de leur entreprise (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 2023). Toutefois, dans la région de la Capitale-Nationale, les services de l'ARTERRE ont cessé à partir du 31 décembre 2023.

Malgré ces programmes, la diminution de l'occupation agricole demeure une problématique à considérer afin notamment d'éviter la perte de terres cultivées. Elle a un impact négatif à la fois sur le dynamisme agricole que sur les paysages régionaux découlant directement des percées visuelles (notamment sur le fleuve) créées par les terres en culture.



## Augmentation du nombre d'exploitations agricoles

Selon le MAPAQ (2023), la MRC est passée de 61 exploitations agricoles en 2017 à 70 en 2023. Toutefois, ces données diffèrent légèrement de celles provenant du recensement 2021 de Statistique Canada. En effet, le recensement dénombre 74 exploitations agricoles en 2021 dans Charlevoix-Est. Cette différence est due à des méthodologies différentes utilisées par les deux paliers de gouvernement pour calculer le nombre d'exploitations agricoles. Par exemple, une ferme en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles (loi provinciale) est une exploitation agricole qui génère un revenu de 5 000 \$ minimalement annuellement, tandis que pour Statistique Canada, le revenu minimal annuel est plutôt de 2 500 \$ pour être considéré comme une ferme.

## Concentration des fermes à La Malbaie et à Saint-Irénée

La ville de La Malbaie et la municipalité de Saint-Irénée ont le plus grand nombre de fermes et de superficies agricoles exploitées. Les autres municipalités de Charlevoix-Est comptent chacune moins de dix fermes. L'occupation agricole y est toujours à la baisse ou maintenue (Saint-Aimé-des-Lacs et Baie-Sainte-Catherine). En 2023 dans Charlevoix-Est, 70 exploitations agricoles occupaient 7 503 ha (MAPAQ 2023 et CPTAQ 2022).

## Exploitation des terres (propriété vs location)

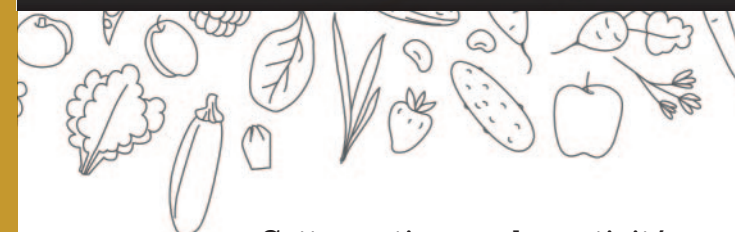
En 2017, les propriétaires d'exploitations agricoles dans Charlevoix-Est louaient 40 % des superficies de terres qu'ils utilisaient. Ce taux de location est demeuré stable (en légère diminution) et demeure à 36 % en 2023 (la moyenne québécoise étant de 33 %).

À l'échelle de la Capitale-Nationale, on note que 64,9 % (Nominis 2023) des terres agricoles qui ont été transigées dans les dernières années ont été acquises par des non-agriculteurs. Cette situation place la région au troisième rang au Québec pour le plus haut pourcentage d'acquisition des terres agricoles par des non-agriculteurs, après les régions de Laval et des Laurentides. À l'échelle de la MRC de Charlevoix-Est, le prix des terres a subi une hausse considérable au cours des dernières années, mais dans une proportion moindre que dans les autres régions du Québec. Ce phénomène occasionne une pression sur cette ressource et sur l'occupation du territoire. Le phénomène d'accaparement des terres est donc présent, à plus forte raison depuis la pandémie, plusieurs citoyens ayant choisi de s'établir dans la région sans toutefois poursuivre l'utilisation agricole des terres qu'ils acquièrent.

# 2



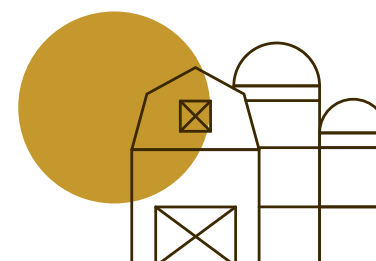
## Activités agricoles



Cette portion sur les activités agricoles se divise en six thèmes :

- 2.1 Productions animales;**
- 2.2 Productions végétales;**
- 2.3 Impact économique des activités agricoles;**
- 2.4 Agriculture biologique;**
- 2.5 Portrait des agriculteurs et de la relève;**
- 2.6 Soutien à l'agriculture.**

Afin d'illustrer le plus efficacement possible l'évolution de la situation entre le PDZA de 2017 et celui de 2023, des tableaux « **Constats PDZA 2017** » et « **Situation 2023** » sont présentés au début de chacun des thèmes.







## 2.1 Productions animales

### CONSTATS PDZA 2017

- Forte présence de productions bovines (53 %) et porcines (19 %). Concentration de productions animales sensibles aux prix du marché;
- Très faible proportion d'élevages non traditionnels (autres que bovins, laitiers et porcins);
- Diminution du nombre de producteurs avicoles et porcins;
- Décroissance des unités animales et du nombre de fermes d'élevage.

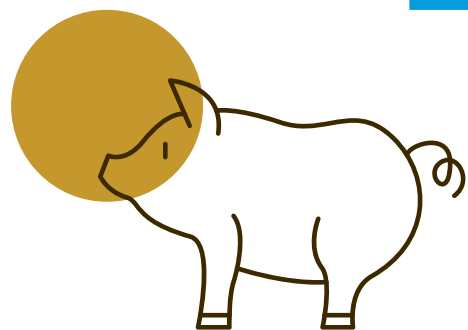
### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

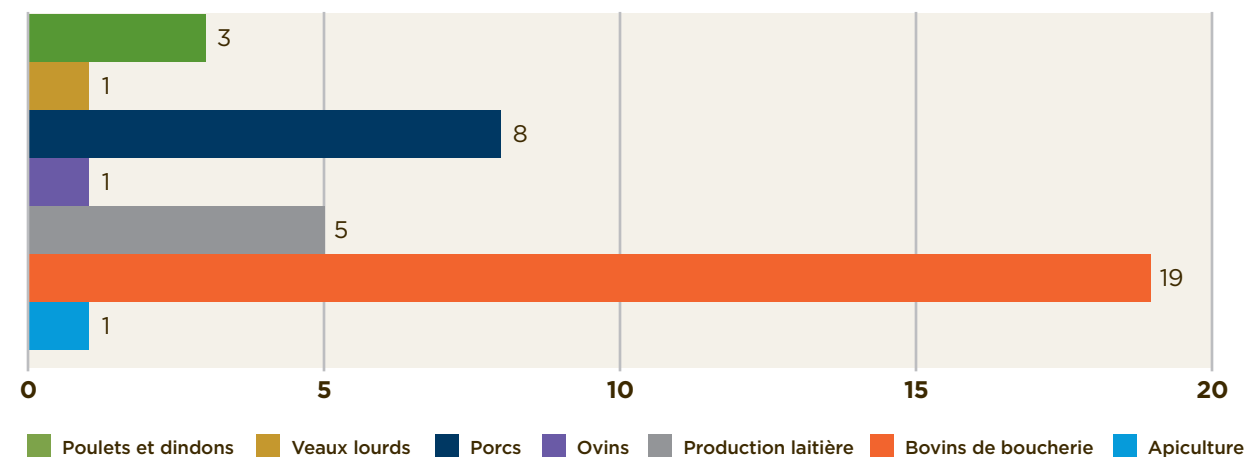
- Diminution du nombre de fermes d'élevage (de 43 à 38 fermes entre 2014 et 2023);
- Déclin des productions laitières, bovines, porcines et avicoles, en termes de nombre de fermes.

#### Les nouveaux éléments identifiés :

- Hausse des revenus en productions animales;
- Quelques entreprises en situation de transfert de ferme;
- Crise sans précédent pour la filière porcine québécoise;
- Stade critique pour le secteur laitier : on ne compte désormais que quatre entreprises.



**TABLEAU 5** Nombre d'exploitations agricoles par type de production animale, 2023



Source : MAPAQ, 2023

### Décroissance du nombre de fermes d'élevage

Ce secteur d'agriculture conventionnelle, très présent dans Charlevoix-Est, poursuit une décroissance amorcée il y a plus de 20 ans.<sup>3</sup> Actuellement (MAPAQ 2023), les 38 fermes d'élevage représentent environ 54 % des fermes de Charlevoix-Est. Leur nombre est passé de 43 à 38 fermes entre 2014 et 2023. En 2011, c'est une diminution de 15 % sur 10 ans (1998-2008) des fermes en productions animales qui a été constatée dans le PDZA. En 2017, cette diminution a continué, atteignant 18 % sur quatre ans. Au cours des cinq dernières années, c'est une nouvelle diminution de près de 11,6 % du nombre de fermes d'élevage qui est observée sur le territoire.

Cette diminution constante est en partie explicable par les politiques agricoles non adaptées pour les petites productions, mais plutôt mises en place pour des entreprises de plus grande envergure. Effectivement, la taille moyenne des entreprises sous gestion de l'offre, notamment en production laitière, est désormais plus grande que le modèle de ferme familiale existant par le passé. Les exploitations agricoles de plus petite taille, telles que celles existant sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est, se retrouvent marginales par rapport aux entreprises en place dans les régions plus agricoles du Québec.

<sup>3</sup> PDZA MRC de Charlevoix-Est, février 2011, p.38.



## Hausse des revenus

Toutefois, la situation économique des fermes de productions animales s'est améliorée. Les fermes d'élevage toujours en fonction poursuivent leur développement et comptent pour plusieurs d'entre elles un nombre plus élevé de têtes. Elles génèrent au total 26,2 M\$ en revenus toutes productions confondues, pour l'ensemble de la MRC.

La robotisation a fait son apparition dans une des fermes laitières de la région. Les autres entreprises demeurent non robotisées et poursuivent leurs opérations sans automatisation. Plusieurs fermes porcines ont également subi des cures de rajeunissement et de modernisation, notamment en réponse aux exigences réglementaires relatives aux normes du bien-être animal, devenant ainsi plus efficaces.

En agriculture conventionnelle, outre les fermes laitières, porcines et bovines, on compte quelques élevages avicoles situés à Saint-Irénée et à La Malbaie. Outre les productions plus traditionnelles, aucun autre élevage animal n'est en place sur le territoire. Un élevage caprin a cessé ses activités au cours des deux dernières années et on compte quelques petits élevages à moindre échelle répartis sur le territoire de la MRC (alpagas, chevaux, ânes, poules et dindes en petit nombre ainsi que des boeufs Highland chez un producteur).

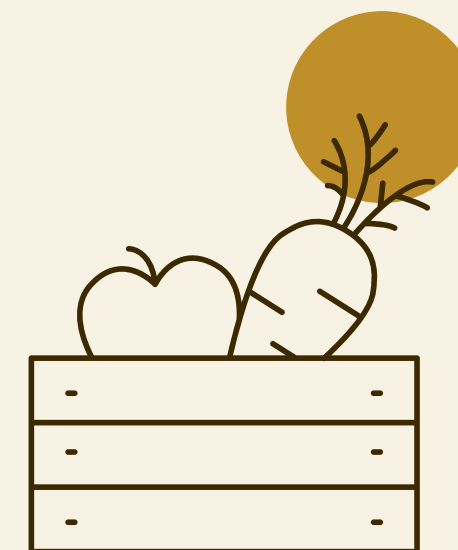
Le secteur des productions animales est celui où il y a eu le moins de démarrages de nouvelles entreprises au cours des dernières années. Certaines productions traversent une période où la rentabilité est difficile à atteindre, la conjoncture économique étant plus ou moins bonne. C'est le cas notamment de la production ovine qui ne compte toutefois pas d'entreprise sur le territoire de la MRC. La situation économique actuelle rend les démarrages difficiles, les taux d'intérêt étant plus élevés depuis quelques années.



## 2.1.1 Production porcine

Voici les faits saillants de l'évolution de la production porcine dans Charlevoix-Est de 2017 à 2023 ainsi que ceux de la situation en 2023 :

- **Le nombre de fermes est en diminution (8 en 2023 vs 11 en 2017). Malgré le nombre moins important d'entreprises porcines, on compte davantage d'unités animales dans cette production en 2021 qu'en 2014 (MAPAQ 2023), ce qui indique que les cheptels présents dans les entreprises qui ont cessé leurs activités ont été répartis ou réorganisés dans les nouvelles entreprises, laissant ainsi un bilan inchangé quant au nombre global d'animaux présents sur le territoire;**
- **Le revenu total généré est en augmentation (17,5 M\$ en 2023 vs 11,2 M\$ en 2017) et représente 62,3 % des revenus agricoles totaux de la MRC. En termes de revenus, la production porcine est toujours la plus lucrative dans la MRC;**
- **Les enjeux de cohabitation se font moins présents que précédemment. La filière porcine jouit d'une meilleure acceptabilité sociale que par le passé, bien que certains producteurs rapportent des enjeux ponctuels, la situation est moins accablante que dans les années antérieures;**
- **Le bien-être animal est encadré par un code de pratique canadien auquel les éleveurs de porcs du Québec doivent se conformer. Ces règles ont été adoptées en 2014 et révisées en 2020. Ces exigences réglementaires nécessitent des modifications majeures quant à l'aménagement des bâtiments d'élevage, notamment pour les truies. D'autres éléments en regard des soins et du transport font également partie des règles établies. La date d'échéance pour réaliser ces modifications dans les maternités et gestations est fixée à 2029. Toutefois, la plupart des entreprises du territoire s'y sont déjà conformées.**





La filière porcine québécoise traverse une crise sans précédent depuis la pandémie, qui se répercute inévitablement dans Charlevoix-Est. Les difficultés vécues par Olymel, notamment en lien avec la fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction, jumelé aux enjeux régionaux qui ne sont pas couverts par l'Assurance stabilisation de revenus agricoles (ASRA) (coûts de production plus élevés, éloignement, coûts de transport élevés) rendent précaire la situation financière de plusieurs entreprises porcines. Le coût des intrants a notamment contribué à plonger cette production dans un creux depuis quatre ans, en plus de la baisse des exportations vers les pays asiatiques. Des revendications ont été effectuées par les producteurs de porcs locaux auprès des instances politiques, mais la situation demeure préoccupante pour plusieurs d'entre eux.

De plus, le programme de retrait volontaire de la production mis en place par la *Fédération des producteurs de porcs* fera en sorte que le nombre de fermes risque de diminuer sur le territoire. Les producteurs les moins performants, ceux dont les bâtiments nécessitent d'importants investissements et ceux qui procèdent à des productions à forfait, ont une plus forte probabilité de prendre la décision de cesser la production à court terme.

La fermeture annoncée de la Meunerie Charlevoix a un impact considérable sur les producteurs qui n'effectuent pas la fabrication de leurs aliments à la ferme, l'alimentation animale représentant une portion importante des coûts de production dans ces entreprises. La meunerie, qui est la seule sur le territoire, a graduellement diminué ses opérations, ne conservant que quelques clients, jusqu'à la fermeture complète annoncée au cours des prochaines années. Ceci met une pression financière supplémentaire sur les producteurs qui utilisaient cette dernière comme fournisseur d'aliment, les coûts pour un approvisionnement à l'extérieur de Charlevoix étant supérieurs.

La majorité des entreprises porcines du territoire ont une relève établie qui souhaite poursuivre la production. Les conditions actuelles préoccupent les producteurs, l'avenir financier étant présentement un défi important auquel ils devront faire face, en considérant l'ensemble des enjeux actuels (bien-être animal, coûts de production élevés en région, fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction, etc.).

Les fermes porcines permettent la fertilisation d'un bon nombre de terres qui ne seraient pas fertilisées en l'absence de disponibilité de lisier. Ainsi, elles ont un impact direct sur les superficies en culture, incluant les pâturages, ce qui est un élément significatif quant à l'importance de cette production dans les activités agricoles locales.



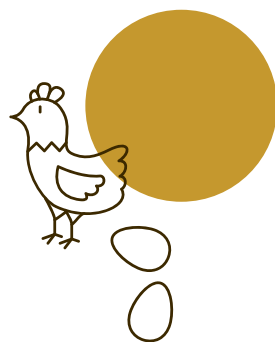
## 2.1.2 Production laitière

Voici les faits saillants de l'évolution de la production laitière dans Charlevoix-Est de 2017 à 2023 ainsi que ceux de la situation en 2023 :

- **Le nombre de fermes laitières a diminué d'une exploitation depuis 2017, même si les statistiques mentionnent cinq fermes (MAPAQ 2023), il y en a quatre en réalité. En effet, une transaction a été conclue après le recensement du MAPAQ ayant donné lieu à l'établissement des statistiques disponibles (quatre fermes représentent 5,7 % des fermes de la MRC);**
- **Les revenus associés à la production laitière sont stables depuis 2017 (2,7 M\$, ce qui représente 9,5 % des revenus agricoles de la MRC);**
- **Une seule entreprise sur les quatre s'est dotée d'un système de traite robotisé dans la MRC;**
- **Le lait produit dans la région est presque totalement transformé localement, via l'usine fromagère de Saint-Fidèle. La bonne qualité du lait est un élément positif soulevé par cette dernière, ce qui facilite la transformation du lait et confère une qualité supérieure aux produits qui en sont issus.**

Le secteur laitier de la région est à un stade critique : le nombre de producteurs et de fermes étant faible et la grosseur des troupeaux étant moindres que la moyenne québécoise, ceci met une pression sur la disponibilité et le coût des services associés. Le modèle de ferme laitière présent dans Charlevoix-Est est toujours de type familial, alors qu'en général au Québec on observe de plus en plus de fermes laitières de taille industrielle.

Étant donné que la production laitière est contingentée, le coût des quotas est très élevé. La région doit donc se doter de stratégies pour éviter de perdre complètement ses producteurs laitiers. Il faut également trouver des solutions pour que les quotas produits localement demeurent et continuent de fournir des retombées dans la région. Des moyens auraient avantage à être développés afin de conserver les quotas dans la MRC. En contrepartie, les fermes laitières ont majoritairement des relèves identifiées, ce qui est positif pour la pérennisation de ces dernières.



### 2.1.3 Production avicole

Voici les faits saillants de l'évolution de la production avicole dans Charlevoix-Est de 2017 à 2023 ainsi que ceux de la situation en 2023 :

- Le nombre de fermes est en diminution (3 en 2023 vs 6 en 2017);
- Les revenus générés par les entreprises œuvrant en production avicole sont en augmentation (4,4 M\$ en 2023 vs 3,8 M\$ en 2017, ce qui représente 15,7 % des revenus agricoles de la MRC);
- La diminution de 9,7 % des unités animales dans l'ensemble de la MRC.

On remarque que malgré la petite quantité de productions avicoles, c'est une part importante des revenus agricoles de la MRC, et ce, malgré une diminution nette du nombre d'unités animales produites. La valeur de ces entreprises, notamment en raison des quotas de production, ainsi que les prix de vente qui ont augmenté, expliquent les retombées significatives qui y sont associées.



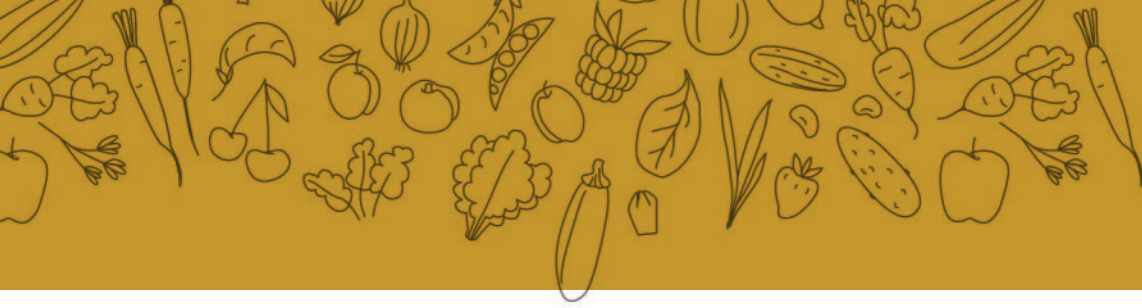
### 2.1.4 Production bovine

Voici les faits saillants de l'évolution de la production bovine dans Charlevoix-Est de 2017 à 2023 ainsi que ceux de la situation en 2023 :

- Le nombre de fermes est en forte diminution (19 en 2023 vs 29 en 2017), mais représente toujours 27 % des fermes de la MRC, ce qui en fait la production animale la plus fréquente dans Charlevoix-Est;
- Les revenus générés sont en diminution (1,6 M\$ en 2023 vs 2 M\$ en 2017, ce qui représente 5,7 % des revenus agricoles générés dans la MRC);
- Le modèle de production est similaire à celui de 2017, c'est-à-dire que plusieurs entreprises font de la production bovine leur revenu d'appoint et non leur revenu principal;
- Une diminution de 8,6 % du nombre de têtes présentes sur le territoire en production bovine;
- Le dossier de l'abattoir régional interpelle les producteurs de bœuf de la région, tout comme en 2017. L'UPA a commandé une étude de faisabilité en 2023 afin de valider si la situation régionale requiert des services en ce sens. Cette étude débutera en 2024;
- Les champs cultivés par les producteurs de « vache-veau » contribuent à la valorisation des paysages et à la culture de terres parfois marginales en termes de potentiels agronomiques, qui dépendent souvent des lisiers de porcs importés pour être fertilisés.

Les fermes en production bovine sont principalement des élevages de type « vache-veau » et ne font pas de semi-finition ni de finition. Aucun parc d'engraissement de bœuf n'est en place dans la MRC : les veaux sont vendus à l'encan et finis ailleurs au Québec dans des parcs d'engraissement. À l'exception d'une production de veau de grain, aucune viande bovine locale n'est commercialisée dans la MRC.





## 2.2 Productions végétales

### CONSTATS PDZA 2017

- Productions végétales peu diversifiées et peu lucratives;
- Hausse du nombre de fermes de premier revenu en productions végétales;
- Hausse de 4 % des superficies cultivées entre 2010 et 2014.



### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- L'augmentation du nombre de fermes : 30 fermes en comparaison avec 21 en 2017;
- Le MAPAQ propose plusieurs programmes d'aide financière encourageant les cultures en serre; plusieurs producteurs en ont profité pour l'installation de serres ou de tunnels. En 2022, on comptait 5 producteurs mentionnant effectuer de la production en serre sur le territoire, mais plusieurs utilisent les serres pour compléter leur production maraîchère en champ (Statistique Canada, 2021);
- Les cultures abritées ont fait un bond au cours des cinq dernières années, contrairement au précédent PDZA alors que ces cultures étaient en déclin;
- Le potentiel de rentabilité des entreprises maraîchères a continué son déclin.

#### Les nouveaux éléments identifiés :

- Les nouveaux producteurs maraîchers ayant débuté leurs opérations au cours des dernières années ont créé une certaine saturation du marché pour ce type d'activité;
- La pandémie a créé un engouement pour les produits maraîchers frais et locaux. Toutefois, la période postpandémie est plus difficile en ce qui concerne la rentabilité de ces entreprises.

Selon le MAPAQ (2023), les productions végétales génèrent 2,2 M\$ de revenus agricoles dans la MRC, ce qui représente une diminution par rapport à 2017 (2,6 M\$), et ce, malgré une augmentation observée du nombre d'entreprises dans cette catégorie de production. La présence de ces dernières demeure marginale dans Charlevoix-Est. Les raisons de cet état de situation ont été évoquées dans le précédent PDZA, notamment le potentiel inégal des sols, les contraintes topographiques et la concentration d'activités d'élevage qui nécessitent des superficies pour l'épandage de leurs fumiers et lisiers (fourrages et pâturages majoritairement). Les principales productions composant cette catégorie sont les cultures abritées, les fourrages et les légumes frais. Une vague de producteurs maraîchers en régie biologique (accrédités ou non) a contribué à l'augmentation du nombre de producteurs, la période entourant la pandémie ayant été propice à ce genre de démarrage d'entreprise.

La production ornementale en serre comptait qu'une seule entreprise en 2017 à La Malbaie. Cette dernière a cessé ses opérations, ce qui peut expliquer une partie de la diminution des revenus observée. De plus, les maraîchers sur petites surfaces doivent quant à eux composer avec des coûts de production élevés par rapport au potentiel de rentabilité souhaité. Ils doivent être efficaces et offrir des produits plus substantiels. Ce sont toujours les productions fourragères qui dominent les productions végétales dans Charlevoix-Est. La culture de fruits n'a pas évolué au cours des dernières années. Toutefois, au moins un projet d'implantation de verger (pommes et cerises) est en démarrage à La Malbaie depuis 2022. Quelques producteurs en petit volume offrent l'autocueillette de bleuets, de camerises, de citrouilles, de fraises et de framboises. Un nouveau vignoble situé à Saint-Siméon (secteur Baie-des-Rochers), dont l'élaboration a débuté au cours des dernières années, débute également ses activités, les premières vendanges étant prévues en 2024.

Les fermes de productions végétales sont situées majoritairement à La Malbaie, à Saint-Irénée et à Saint-Aimé-des Lacs.





## 2.3 Impact économique des activités agricoles

### CONSTATS PDZA 2017

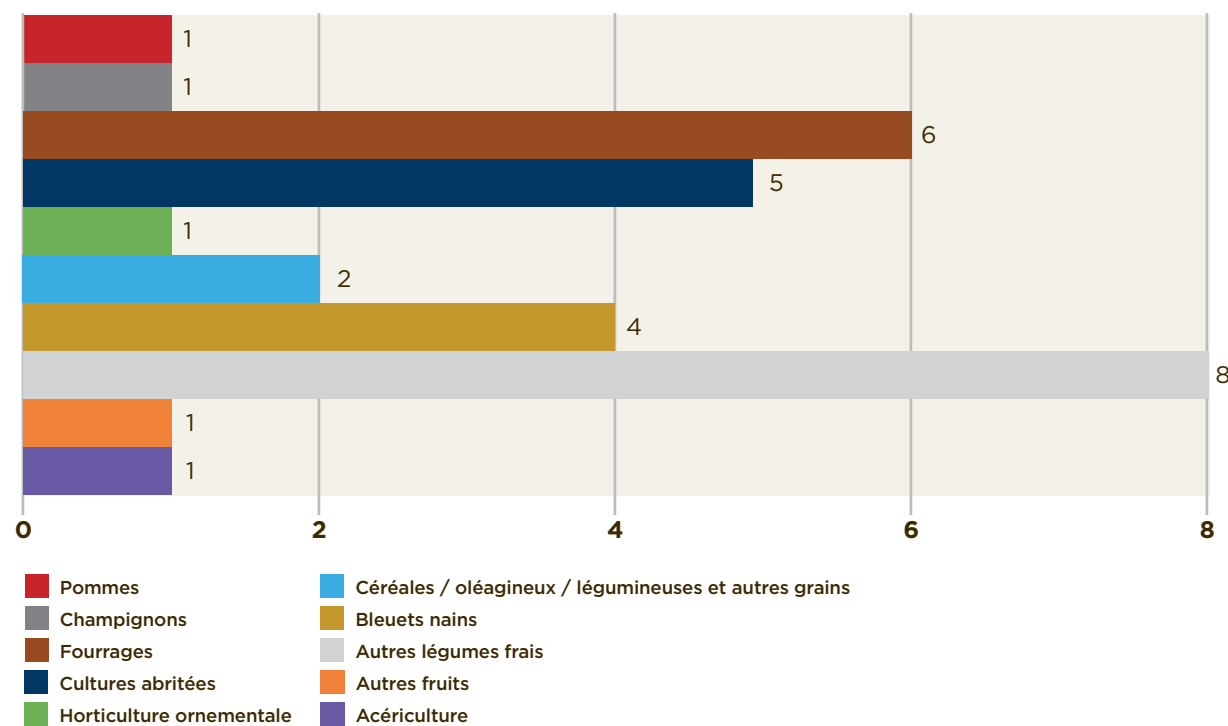
- Le revenu moyen par ferme fait partie des plus élevés de la Capitale-Nationale;
- 22 % des entreprises génèrent plus de 500 000 \$ de revenus. Il s'agit de l'une des plus fortes proportions régionales;
- Les exploitations agricoles s'enrichissent (proportion de grandes fermes en légère hausse versus la diminution de la proportion de fermes avec des revenus de 50 000 \$ à 250 000 \$);
- Le capital agricole est en hausse de 32 % (2011 à 2016);
- La présence d'exploitations agricoles performantes et dynamiques;
- Le prix des terres est plus bas dans Charlevoix-Est que dans les MRC voisines (MRC de Charlevoix notamment).

### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- Le nombre d'emplois directs reliés au secteur agricole a légèrement diminué dans l'ensemble : 120 emplois en 2021 vs 128 emplois en 2016;
- Les entreprises agricoles occupent une part relativement stable du portrait économique régional; 11 % des entreprises totales de Charlevoix-Est étant des entreprises agricoles en 2023 alors que ce pourcentage était de 12 % en 2017;
- Les revenus agricoles sont en légère baisse (28,9 M\$ en 2017 vs 28,3 M\$ en 2023) dans l'ensemble des productions de la MRC de Charlevoix-Est;
- Les revenus de 20 % des entreprises agricoles génèrent plus de 500 000 \$, ce qui est supérieur à la moyenne de la Capitale-Nationale. Le revenu moyen par ferme est toujours dans les plus élevés de l'ensemble de la Capitale-Nationale;
- La proportion des grandes fermes a un léger recul ( $\geq 500\ 000$  \$ de revenus annuels) en faveur de la catégorie de fermes de taille moyenne (50 000 \$ à 250 000 \$ et 250 000 \$ à 500 000 \$ de revenus annuels) au cours des 5 dernières années, ce qui est la situation inverse du dernier PDZA;

**TABLEAU 6** Nombre d'exploitations agricoles par type de production végétale, 2023



Source : MAPAQ, 2023





- Le capital agricole a très peu progressé (+4 %) au cours des cinq dernières années, contrairement à ce qui avait été noté en 2017 et à ce qui est observé ailleurs au Québec où la progression est beaucoup plus substantielle;
- La hausse de la valeur foncière agricole est supérieure à la valeur foncière moyenne de la MRC, inversement à ce qui avait été observé en 2017.

**Les nouveaux éléments identifiés :**

- Plusieurs entreprises complètent leurs équipes avec des travailleurs étrangers temporaires (TET), ce qui représente entre 25 % et 54 % de la main-d'œuvre agricole totale. Selon le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 65 permis de TET ont été délivrés en 2023;
- La valeur marchande des terres agricoles a augmenté dans Charlevoix-Est depuis les dix dernières années, mais dans une proportion inférieure à ce qui est observé dans la région de la Capitale-Nationale et même dans la MRC de Charlevoix;
- Les fermes ont amélioré leurs méthodes, plusieurs utilisent des systèmes performants et automatisés, en production animale, mais également en serres et en ce qui concerne la machinerie (GPS, agriculture de précision, automatisation, etc.).



L'agriculture et le secteur de l'agroalimentaire représentent un maillon d'importance de l'économie de la MRC de Charlevoix-Est. Selon l'étude socio-économique réalisée par *Synergie Développement Marketing* (2021) dans le cadre de la planification stratégique de la MRC, l'agriculture est un des secteurs prioritaires pour assurer une consolidation du développement de la communauté de Charlevoix-Est.

Il est impératif de bien mesurer l'impact des activités qui composent ce secteur d'activités au sein de la communauté économique locale,

autant en regard des emplois qui s'y rattachent que des revenus et des valeurs qui y sont associés. La contribution de l'agriculture à l'économie régionale est très importante : en plus des emplois directs, certains secteurs sont indirectement touchés (restauration, services professionnels, externalités positives, etc.) et bénéficient des impacts directs ou indirects provenant de l'agriculture. À l'échelle du Canada, 1 \$ d'investissement public en agriculture, notamment à travers les différents programmes d'aide financière, génère 1,096 \$ dans le produit intérieur brut (PIB) (IRIS, 2022 : 4).

### 2.3.1 Entreprises et emplois agricoles

- 120 emplois agricoles directs, soit environ 2,4 % des emplois du territoire (Statistique Canada, 2021);
- Environ 11 % des entreprises de Charlevoix-Est sont des exploitations agricoles (Statistique Canada, 2021).

Ces données démontrent que, bien que le nombre de fermes ait augmenté dans les cinq dernières années, elles représentent une part légèrement moins importante que les autres entreprises sur le territoire.

Dans Charlevoix-Est, tous secteurs confondus, environ 700 entreprises employaient 5 091 travailleurs en 2022 (Québec International, 2022 : 6). Le nombre total d'entreprises a augmenté au cours des cinq dernières années, alors que le nombre de travailleurs a quant à lui diminué. La période entourant la pandémie est marquée par une importante pénurie de main-d'œuvre, ce qui contribue à expliquer ces données.

Toutefois, au cours des dernières années, la main-d'œuvre étrangère est venue prêter main-forte à plusieurs entreprises, particulièrement dans le secteur agricole. Cette tendance n'est pas unique à Charlevoix-Est; elle est observée un peu partout au Québec. Pour pallier le manque flagrant de main-d'œuvre sur les fermes ainsi que les difficultés de recrutement dans les réseaux traditionnels, les organisations entourant le secteur agricole, l'UPA notamment, ont mis en place des structures destinées à faciliter et encadrer les producteurs dans les processus à entreprendre pour embaucher des travailleurs étrangers. En 2023, on compte une trentaine de travailleurs issus de pays étrangers œuvrant dans les fermes et entreprises agroalimentaires de Charlevoix-Est. Ce chiffre varie beaucoup selon les mois de l'année et est appelé à augmenter encore au cours de la prochaine décennie.



Possiblement en lien avec ces leviers efficaces concernant la main-d'œuvre étrangère, les producteurs agricoles sondés dans le cadre de la révision du PDZA ont répondu avoir suffisamment de main-d'œuvre, alors que 72,72 % ont nommé que les enjeux liés à la main-d'œuvre étaient davantage situés au

niveau de la rétention des travailleurs et de l'ajustement des méthodes de travail en fonction des générations. De plus, 30,76 % des producteurs disent ne pas avoir de difficulté à retenir la main-d'œuvre au sein de leur entreprise, et 38,46 % ont répondu que ceci ne s'appliquait pas à leur situation.

### 2.3.2 Revenus des entreprises agricoles et croissance

En 2017, les revenus agricoles étaient à la hausse dans la MRC, atteignant 28,9 M\$. En 2023, les revenus agricoles totaux sont désormais légèrement à la baisse, se chiffrant à 28,3 M\$ (MAPAQ, 2023), et ce, pour un nombre d'entreprises moindres qu'en 2017. Les coûts de production ont quant à eux augmenté de manière importante depuis la pandémie, notamment en ce qui concerne le coût des grains.

**TABLEAU 7** Évolution du prix des grains de 2018 à 2023

| Grains        | Augmentation du prix de 2018 à 2023 | % d'augmentation du prix de 2018 à 2023 |
|---------------|-------------------------------------|---|
| Blé fourrager | 115 \$ / tonne                      | + 48,5 %                                |
| Avoine        | 178 \$ / tonne                      | + 95,8 %                                |
| Orge          | 116 \$ / tonne                      | + 59,5 %                                |
| Maïs          | 93 \$ / tonne                       | + 40,9 %                                |

Source : Financière agricole du Québec (2023)

En considérant que tous ces grains entrent dans la composition de l'alimentation animale des productions en place sur le territoire de la MRC, ces augmentations affectent grandement les coûts de production des producteurs du secteur animal. Certains produisent à la fois ces grains et sont à la tête d'entreprises de production animale, ce qui réduit l'impact de ces augmentations. Charlevoix-Est doit également se plier à des coûts de transport qui ont augmenté au cours des cinq dernières années, étant une région à une distance considérable des grands centres d'où proviennent la plupart des services (aliments, grains et intrants).

En ce qui concerne les revenus agricoles, la proportion de fermes ayant un revenu de moins de 50 000 \$ par année est passée de 51 % en 2016 à 49 % en 2021 (Statistique Canada, 2016 et 2021). Si l'on compare cette donnée à celle de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix-Est se situe légèrement au-dessus, puisque la moyenne globale se situe à 46 % pour l'ensemble des MRC qui la compose. Les fermes de plus petite taille représentent donc la majorité des entreprises de la MRC. Cette donnée est relativement stable depuis plusieurs années :

**TABLEAU 8** Proportion de fermes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$ de 1991 à 2021

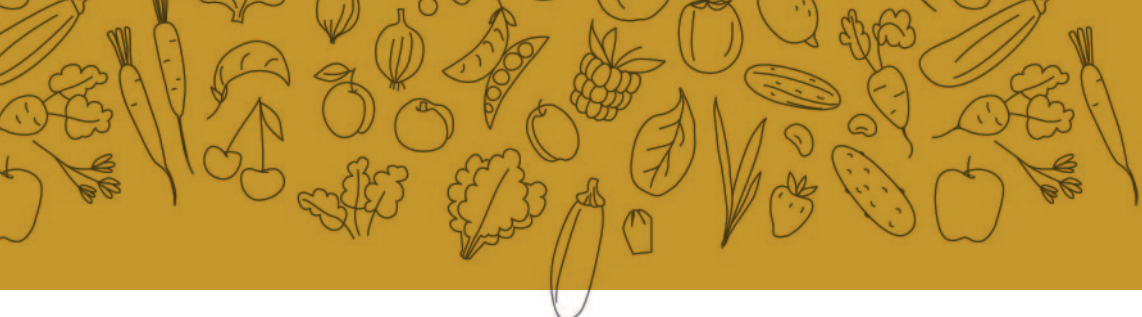
|  | 1991 | 1996 | 2006 | 2011 | 2016 | 2021 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Proportion des fermes avec un revenu de moins de 50 000 \$ | 63 % | 54 % | 49 % | 49 % | 51 % | 49 % |

Source : Statistique Canada, recensements agricoles de 1991, 1996, 2006, 2011, 2016 et 2021

Les entreprises considérées comme des « grandes fermes » sont définies par un revenu annuel supérieur à 500 000 \$. La proportion de ce type d'entreprises dans la MRC de Charlevoix-Est est en légère diminution depuis les cinq dernières années, passant de 22 % à 20 % du secteur agricole. Cette strate était à la hausse lors du dernier PDZA, alors que c'est la situation inverse qui est désormais observée. En comparant cette proportion à celle de l'ensemble de la Capitale-Nationale, on constate que la MRC de Charlevoix-Est compte une proportion supérieure de grandes entreprises par rapport à celle de la grande région de la Capitale-Nationale (20 % dans Charlevoix-Est vs 16 % dans la Capitale-Nationale).

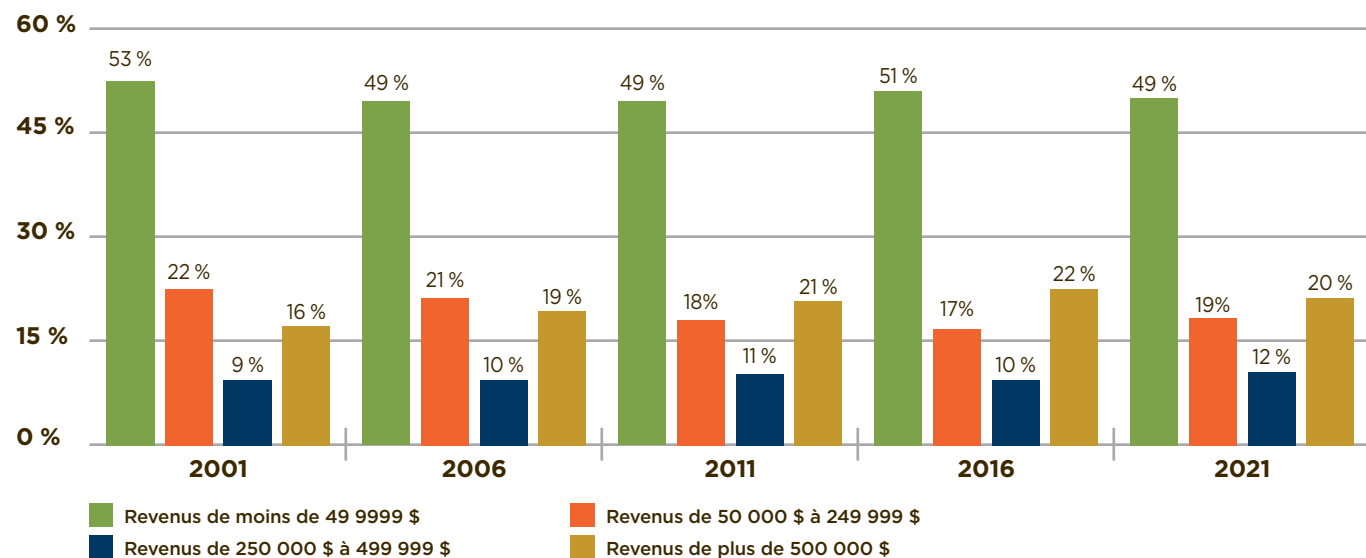
Si on ajoute à cette donnée les fermes de taille moyenne (50 000 \$ à 250 000 \$ et 250 000 \$ à 500 000 \$ de revenus annuels), on compte alors 31 % des entreprises du territoire. Cette strate a quant à elle légèrement augmenté depuis cinq ans, ce qui donne à penser que quelques grandes entreprises ont passé dans la catégorie moyenne au cours des dernières années.





**TABEAU 9**

**Évolution des revenus agricoles par exploitation agricole (en %), de 2001 à 2021**



Source : Statistique Canada, recensements agricoles de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021

En résumé, la MRC de Charlevoix-Est compte un peu plus d'entreprises de petite taille et beaucoup plus d'entreprises de grande taille que la moyenne observée dans l'ensemble de la Capitale-Nationale. Si on compare ces données à celles de la MRC de Charlevoix, on constate que le portrait est différent. En effet, dans son cas, on observe un pourcentage moindre de fermes se situant dans la strate des fermes ayant un revenu de moins de 50 000 \$ (46 %), alors que la strate des fermes déclarant un revenu de plus de 250 000 \$ est de 27 % dans la MRC de Charlevoix en comparaison à 32 % pour Charlevoix-Est. On constate donc que les entreprises de ce territoire comptent moins de fermes dites conventionnelles et davantage d'entreprises de petite taille et de taille moyenne, diversifiées en termes de type de production.

Somme toute, dans Charlevoix-Est, les proportions de chaque catégorie d'entreprises varient peu au fil des années. Les catégories comprenant les fermes de grande taille et celles des fermes de taille moyenne s'échangent quelques entreprises d'une période à l'autre, mais la tendance demeure la même.

Si on analyse le revenu moyen des entreprises de Charlevoix-Est, on constate que les données de 2017 poursuivent la même tendance en 2023. En effet, tout comme en 2017, les entreprises de Charlevoix-Est sont celles dont le revenu moyen par ferme est le plus élevé de la Capitale-Nationale, soit près de 411 000 \$ par ferme, ce qui représente une légère augmentation par rapport au précédent PDZA. Le revenu moyen des entreprises de la Capitale-Nationale est quant à lui d'un peu plus de 355 000 \$ par ferme. En analysant ces données, on remarque toutefois un écart important entre les augmentations de revenus observées dans les deux cas, les fermes de la Capitale-Nationale ont vu leur revenu augmenter en moyenne de 21 % dans les cinq dernières années, alors que les fermes de la MRC de Charlevoix-Est ont progressé de seulement 2,4 % en termes de revenus.

Le positionnement des fermes par rapport au revenu moyen des entreprises peut s'expliquer par le fait que la MRC comprend plusieurs entreprises porcines et quelques entreprises laitières bien implantées ayant des troupeaux de taille substantielle, qui génèrent des revenus importants par rapport aux entreprises de moindre envergure. Ces revenus, bien que relativement élevés, impliquent des coûts de production qui ont eux aussi progressé de manière importante au cours des dernières années, à plus forte raison dans les régions éloignées des grands centres comme c'est le cas de la MRC de Charlevoix-Est.

Il est pertinent de pousser l'analyse en considérant le capital agricole et les ratios économiques, afin de valider le positionnement des entreprises agricoles dans le paysage économique régional.

### 2.3.3 Capital agricole

En termes de capital agricole, on entend l'estimation de la valeur marchande du capital engagé dans la production des différents produits agricoles. Si on compare la valeur du capital agricole de 2016 avec celle de 2021, on constate une augmentation de 4 %, cette dernière étant passée de 70,6 M\$ à 73,4 M\$ (Statistique Canada, 2021). Considérant que le nombre de fermes a augmenté au cours des cinq dernières années, cette hausse semble faible, surtout en comparaison avec la forte augmentation de 32 % observée lors de la précédente révision. La majeure partie de la valeur du capital agricole des fermes provient de la valeur des terres et des bâtiments (75 %), ce qui représente la même proportion qu'en 2016. Cette dernière valeur se situait à 50,6 M\$ en 2016 alors qu'elle est de 55 M\$ en 2021. La valeur de la machinerie est quant à elle passée de 9,5 M\$ en 2016 à 10,8 M\$ en 2021 et celle des animaux de 10,5 M\$ à 7,5 M\$.



La baisse considérable de la valeur associée aux animaux dans les entreprises de la région laisse croire que moins de fermes d'élevage sont en place sur le territoire, ce qui est effectivement le cas notamment en production porcine, bovine et avicole. Toutefois, si on pousse l'analyse en considérant le nombre d'unités animales globales présentes sur le territoire, on constate que malgré la diminution du nombre de fermes d'élevage, on compte pratiquement le même nombre d'unités animales en 2021 qu'en 2016. La diminution de valeur observée est possiblement attribuable aux cheptels qui ont varié quant à leur valeur marchande, ou encore au fait que des unités animales de valeur supérieure ont été remplacées par des productions de valeur moindre, ce qui n'impacte pas le nombre d'unités, mais qui se répercute sur la valeur globale des animaux présents dans les entreprises du territoire.

Concernant spécifiquement la valeur des terres agricoles, cet aspect sera traité en détail dans la section portant sur la valeur foncière agricole. L'élément qui ressort principalement est que la valeur des terres agricoles de Charlevoix-Est n'a pas suivi la tendance haussière observée partout ailleurs au Québec.

Le tableau suivant fait état de l'évolution du capital agricole dans le temps :

**TABLEAU 10** Évolution du capital agricole de 2001 à 2021

| MRC                | 2001           | 2006           | 2011           | 2016             | 2021             | Variation 2016-2021 |
|--------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|------------------|---------------------|
| Charlevoix-Est     | 43 667 047 \$  | 42 371 226 \$  | 53 453 588 \$  | 70 627 409 \$    | 73 395 406 \$    | +4%                 |
| Charlevoix         | 67 153 761 \$  | 80 448 573 \$  | 93 936 143 \$  | 95 440 950 \$    | 131 808 902 \$   | +38%                |
| Capitale-Nationale | 580 439 956 \$ | 736 584 990 \$ | 965 788 283 \$ | 1 325 954 258 \$ | 1 585 938 658 \$ | +20%                |

Source : Statistique Canada, recensements agricoles de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021



En comparant les données relatives au capital agricole de la MRC de Charlevoix-Est avec celles de la MRC de Charlevoix et celles de la grande région de la Capitale-Nationale (Statistique Canada, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021), on constate que :

- La progression du capital agricole n'a pas suivi la tendance observée dans la MRC voisine ni dans l'ensemble de la Capitale-Nationale, ces deux dernières ayant connu des augmentations considérables au cours des cinq dernières années, ce qui n'est pas le cas de la MRC de Charlevoix-Est. Cela démontre que les entreprises agricoles de Charlevoix-Est investissent moins (en proportion) que celles de Charlevoix et du reste de la Capitale-Nationale. Les raisons expliquant cette différence sont difficiles à cerner : faiblesse des rendements? Taille des entreprises (moins importante qu'ailleurs)? Perte de vitesse du secteur agricole?
- Le capital agricole représente une part importante des valeurs régionales. Cela signifie que plusieurs investissements et dépenses sont effectués par les fermes, ce qui est un élément d'importance dans le portrait économique, ces entreprises étant très structurantes pour la région;
- L'augmentation du prix des terres agricoles dans la MRC de Charlevoix-Est n'a pas suivi la même tendance que dans le reste du Québec. L'augmentation observée est beaucoup moins importante qu'ailleurs au Québec, ce qui a un impact direct sur l'augmentation du capital agricole observé.

### Performances économiques des fermes

Afin de pouvoir comparer avec les éléments inclus au PDZA de 2017, la comparaison a été effectuée en utilisant les mêmes ratios que dans le précédent document. D'abord, le ratio du **Capital agricole total / Revenus totaux** permet de valider quelle valeur de capital une entreprise a besoin pour générer 1 \$ de revenu agricole. Plus le ratio est faible, plus le capital agricole est générateur de revenus. Ensuite, le **ratio du bénéfice brut total des fermes / Capital agricole total** démontre le profit brut généré par 1 \$ de capital. Plus celui-ci est élevé, plus le capital agricole est générateur de profits bruts.

Les données concernant ces deux ratios sont exposées dans le tableau suivant, mettant en lumière l'évolution au cours des dernières années ainsi que le positionnement de la MRC de Charlevoix-Est par rapport à la MRC de Charlevoix et à la région de la Capitale-Nationale.





**TABEAU 11** Évolution des ratios de performance économique des fermes de 2001 à 2021

| MRC                       | Capital agricole total / Revenus totaux |        |        |        | (Bénéfice brut / Capital agricole total) x 100 |        |        |        |
|---------------------------|---|--------|--------|--------|--|--------|--------|--------|
|                           | 2001                                    | 2011   | 2016   | 2021   | 2001   | 2011   | 2016   | 2021   |
| <b>Charlevoix-Est</b>     | 2,01 %                                  | 2,29 % | 2,44 % | 2,66 % | 5,17 %   | 4,41 % | 4,03 % | 3,63 % |
| <b>Charlevoix</b>         | 2,76 %                                  | 2,71 % | 3,01 % | 2,92 % | 4,41 %   | 2,55 % | 5,81 % | 5,88 % |
| <b>Capitale-Nationale</b> | 3,22 %                                  | 3,68 % | 4,15 % | 4,34 % | 5,39 %   | 4,40 % | 3,71 % | 3,66 % |

Source : Statistique Canada, recensements agricoles de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021

En ce qui concerne le ratio capital agricole / revenus totaux, la tendance des dernières années se poursuit. Davantage de capital agricole est nécessaire pour dégager du revenu dans les entreprises agricoles de Charlevoix-Est. En ce qui concerne le profit brut, la tendance baissière observée au cours des dernières années se poursuit, mais de façon encore plus marquée au cours des cinq dernières années. Ce constat confirme les affirmations des producteurs qui mentionnent que les dernières années ont été marquées par une augmentation considérable des coûts de production, ce qui impacte directement le profit de leurs entreprises et se reflète dans le ratio présenté. La pratique de l'agriculture dans Charlevoix-Est est donc de plus en plus difficile, à la fois pour les entreprises établies que pour celles qui souhaiteraient s'établir.



Si on positionne la MRC de Charlevoix-Est par rapport à la MRC de Charlevoix et à la situation globale de la Capitale-Nationale, on constate que la MRC voisine se comporte différemment par rapport à ses performances économiques. Le capital agricole en place dans Charlevoix-Est génère davantage de profits bruts que dans la MRC de Charlevoix, ce qui peut être expliqué par le noyau important de producteurs porcins et bovins, qui nécessitent moins de capital que, par exemple, les productions sous gestion de l'offre et qui génèrent davantage de revenus que celles de moindre taille. Près de 50 % des entreprises de la MRC de Charlevoix sont de petite taille (moins de 50 000 \$ de revenus annuels) en plus de compter moins d'entreprises dites conventionnelles que dans Charlevoix-Est, ce qui peut contribuer à expliquer l'écart quant aux ratios présentés.

La situation économique des entreprises agricoles de Charlevoix-Est est toutefois meilleure que celle de la moyenne de la région de la Capitale-Nationale, ce qui dénote que celles-ci sont performantes et efficaces, en plus de jouir d'une saine gestion, tendance qui s'observe depuis au moins les vingt dernières années, bien que les cinq dernières aient été plus difficiles à certains égards.



### 2.3.4 Salaires et autres dépenses d'exploitation

Aucune donnée n'est disponible quant aux salaires versés par les entreprises agricoles au cours des cinq dernières années. On constate toutefois une baisse des emplois agricoles répertoriés depuis 2017, ce qui sous-entend que moins de dépenses liées aux salaires ont été réalisées par les propriétaires d'entreprises agricoles et que ces dernières sont ainsi devenues plus efficaces et plus automatisées.

Les dépenses d'exploitation des dernières années reflètent assurément cette nouvelle réalité, la mise aux normes ayant été rendue nécessaire conséquemment à la rareté de la main-d'œuvre ou aux nouvelles normes de bien-être animal qui imposaient aux producteurs des investissements souvent majeurs pour s'y conformer.

Le sondage réalisé auprès des producteurs agricoles en marge de la révision du PDZA tire les conclusions suivantes quant à la situation de la main-d'œuvre agricole :

- **Les producteurs agricoles ont répondu avoir suffisamment de main-d'œuvre et 73 % ont nommé que les enjeux liés à la main-d'œuvre concernaient la rétention des travailleurs et l'ajustement des méthodes de travail en fonction des générations;**
- **De plus, 31 % des producteurs disent ne pas avoir de difficulté à retenir la main-d'œuvre au sein de leur entreprise et 38 % ont répondu que ça ne s'appliquait pas à leur situation;**
- **L'ensemble des répondants a mentionné avoir fait des investissements sur leur entreprise au cours des deux dernières années, dont plusieurs s'élevant à plus de 250 000 \$, ce qui reflète bien l'hypothèse évoquée précédemment.**



### 2.3.5 Richesse foncière agricole

Il est intéressant de se pencher sur l'évolution de la richesse agricole depuis le dernier PDZA, la richesse foncière municipale étant impactée par les changements qui surviennent au sein de ce secteur d'importance pour plusieurs municipalités.

En ce qui concerne spécifiquement le prix des terres agricoles et son évolution au cours des dernières années, il est intéressant de comparer la situation de la MRC de Charlevoix-Est à celle de la MRC voisine ainsi qu'à l'ensemble de la Capitale-Nationale :

TABLEAU 12 Évolution de la valeur des terres agricoles par municipalité de 2011 à 2023

| Municipalité / MRC    | 2011 \$ / ha    | 2023 \$ / ha     | Évolution 2011-2023 Écart (%) |
|-----------------------|-----------------|------------------|-------------------------------|
| La Malbaie            | 3 085 \$        | 5 065 \$         | + 64,18 %                     |
| Clermont              | 1 869 \$        | 2 453 \$         | + 31,25 %                     |
| Saint-Irénée          | 3 636 \$        | 4 885 \$         | + 34,35 %                     |
| Saint-Siméon          | 1 730 \$        | 5 879 \$         | + 239,90 %                    |
| Baie-Sainte-Catherine | 1 446 \$        | 2 567 \$         | + 77,54 %                     |
| Notre-Dame-des-Monts  | 1 496 \$        | 2 375 \$         | + 58,72 %                     |
| Saint-Aimé-des-Lacs   | 2 423 \$        | 3 707 \$         | + 52,99 %                     |
| MRC de Charlevoix-Est | <b>2 241 \$</b> | <b>3 847 \$</b>  | <b>+ 44,89 %</b>              |
| MRC de Charlevoix     | 1 591 \$        | 3 398 \$         | + 113,58 %                    |
| Capitale-Nationale    | <b>5 352 \$</b> | <b>11 288 \$</b> | <b>+110,91 %</b>              |

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2011 et 2023)  
Données du sommaire du rôle d'évaluation, valeur uniformisée

On constate que Charlevoix-Est a suivi la même tendance que le reste de la Capitale-Nationale, mais dans une proportion beaucoup moins importante en termes de pourcentage d'augmentation de la valeur des terres agricoles. Alors que la moyenne d'augmentation de la Capitale-Nationale se situe à + 111 % (de 2011 à 2023), on observe une plus modeste augmentation dans Charlevoix-Est (+ 45 %). Cette différence pourrait être expliquée partiellement par la pression spéculative moins importante dans Charlevoix-Est qu'ailleurs dans la Capitale-Nationale, notamment dû à l'éloignement plus important avec la ville de Québec.



La ville de La Malbaie et la municipalité de Saint-Siméon ont les valeurs les plus élevées en 2023 (respectivement 5 879 \$ et 5 065 \$ / ha). Toutefois, il faut garder en tête que Saint-Siméon est une municipalité où très peu d'activité agricole a lieu. L'augmentation drastique de valeur (+ 240 % de 2011 à 2023) est majoritairement attribuable à une seule entreprise qui a contribué à améliorer considérablement la valeur de plusieurs terres agricoles en y apportant des investissements majeurs, soit la Ferme des Quatre-Temps. Les terres agricoles les plus productives demeurent celles situées aux abords de la rivière Malbaie (La Malbaie) et à Saint-Irénée (4 885 \$ / ha en 2023).

En 2016, la valeur du secteur agricole, c'est-à-dire la valeur foncière marchande des terres agricoles, équivalait à 2 % du rôle d'évaluation total de la MRC de Charlevoix-Est. En poussant l'analyse par municipalité, on constate une évolution lente de l'augmentation de la valeur foncière.

**TABEAU 13** Proportion du secteur agricole dans l'évaluation foncière par municipalité

| Municipalité          | Valeur du secteur agricole en 2016 (\$) | Valeur du secteur agricole en 2023 (\$) | Valeur municipale totale en 2016 (\$) | Valeur municipale totale en 2023 (\$) | Proportion du secteur agricole sur la valeur foncière totale en 2023 (%) | Évolution de la valeur du secteur agricole de 2016 à 2023 (%) |
|-----------------------|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---|
| Saint-Irénée          | 9 283 314 \$                            | 16 890 290 \$                           | 150 295 776 \$                        | 219 055 270 \$                        | 7,71 %   | ↑ 7 à 7,71 %  |
| La Malbaie            | 16 885 890 \$                           | 17 773 000 \$                           | 876 335 250 \$                        | 1 114 358 400 \$                      | 1,59 %   | ↓ 1,93 à 1,59 %   |
| Notre-Dame-des-Monts  | 2 306 832 \$                            | 2 643 060 \$                            | 48 593 514 \$                         | 59 214 540 \$                         | 4,46 %   | ↓ 4,75 à 4,46 %   |
| Saint-Aimé-des-Lacs   | 1 697 280 \$                            | 1 826 208 \$                            | 134 401 152 \$                        | 176 901 864 \$                        | 1,03 %   | ↓ 1,26 à 1,03 %   |
| Clermont              | 1 249 400 \$                            | 1 816 008 \$                            | 258 998 600 \$                        | 291 369 120 \$                        | 0,62 %   | ↑ 0,5 à 0,62 %  |
| Saint-Siméon          | 1 193 712 \$                            | 2 420 180 \$                            | 127 775 544 \$                        | 173 392 681 \$                        | 1,4 %  | ↑ 1 à 1,4 %   |
| Baie-Sainte-Catherine | 244 020 \$                              | 491 760 \$                              | 23 336 355 \$                         | 38 381 880 \$                         | 1,28 %   | ↑ 1 à 1,28 %  |
| MRC de Charlevoix-Est | 33 400 448 \$                           | 43 860 506 \$                           | 1 619 736 191 \$                      | 2 072 673 755 \$                      | 2,12 %   | ↑ 2,06 à 2,12 %   |

Source : Rôle d'évaluation uniformisé MRC de Charlevoix-Est (2023), ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2023)

Dans Charlevoix-Est, Saint-Irénée demeure la municipalité ayant la plus grande proportion de terres agricoles composant la valeur foncière totale. Les valeurs foncières ont généralement augmenté depuis les sept dernières années, mais en proportion pratiquement égale par rapport aux valeurs foncières totales. Si on analyse l'augmentation des valeurs foncières globales du territoire, on constate que les commerces, résidences et terrains vagues ont subi une hausse importante, mais que le secteur agricole est celui ayant connu la plus forte hausse de valeur foncière de 2017 à 2023.

**TABEAU 14** Évolution du rôle d'évaluation par secteur dans Charlevoix-Est de 2017 à 2023

| Année              | Industrie | Agriculture | Commerce  | Résidentiel | Terrain vague |
|--------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|---------------|
| Valeurs 2017 (M\$) | 51,8 \$   | 31,5 \$     | 165,2 \$  | 1 223,5 \$  | 38,1 \$       |
| Valeurs 2023 (M\$) | 49,5 \$   | 44,0 \$     | 225,7 \$  | 1 507,3 \$  | 47,9 \$       |
| Évolution (%)      | - 4,65 %  | + 39,68 %   | + 36,62 % | + 23,20 %   | + 25,72 %     |

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2017 et 2023) Données du sommaire du rôle d'évaluation, valeur uniformisée



## 2.4 Agriculture biologique

### CONSTATS PDZA 2017

- Productions biologiques encore marginales, mais en croissance;
- Six entreprises agricoles certifiées.

### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- Les entreprises sous gestion biologique ont augmenté depuis 2017, passant de 6 en 2016 à 14 en 2023;
- La croissance du marché biologique semble avoir stagné en 2022. La réduction des revenus et l'augmentation des prix de nombreux biens de consommation ont amené certains groupes de population à réduire leurs dépenses en produits biologiques (IFOAM, 2023).



On constate dans ce créneau une importante progression quant au nombre d'entreprises accréditées, alors qu'en 2017, plusieurs entreprises étaient en démarche d'accréditation.



Selon le site produitsbioquebec.info, le nombre de producteurs ayant reçu la certification biologique par municipalité en 2023 s'élève à 14, tel que décrit dans le tableau suivant :

| Fermes certifiées biologiques              | Municipalités       | Produits  | Type de certification |
|--|---------------------|---|-----------------------|
| 01. Avantis Coopérative                    | La Malbaie          | Céréales transformées   | Ecocert Canada        |
| 02. Ferme des Monts                        | La Malbaie          | Divers fruits et légumes et engrais verts                                   | Ecocert Canada        |
| 03. Ferme Grégoire Fortin et Fils inc.     | La Malbaie          | Blé et foin sec   | Ecocert Canada        |
| 04. Ferme M.G. SENC                        | La Malbaie          | Avoine, blé et foin sec   | Ecocert Canada        |
| 05. La Ferme à ciel sur mer ULC            | La Malbaie          | Basilic, fines herbes et plantes aromatiques                                | Ecocert Canada        |
| 06. Les Belles Récoltes de Charlevoix inc. | La Malbaie          | Céréales transformées, avoine, blé, céréales mélangées et foin sec          | Ecocert Canada        |
| 07. Les Jardins Écho Logiques              | Saint-Aimé-des-Lacs | Divers fruits et légumes et engrais verts                                   | Ecocert Canada        |
| 08. Ferme du Ruisseau-Jureux               | Saint-Irénée        | Divers fruits et légumes et engrais verts                                   | Ecocert Canada        |
| 09. Ferme La Côte des Bouleaux             | Saint-Irénée        | Engrais verts, friches et jachère, pâturages et pommes de terre             | Ecocert Canada        |
| 10. Gestion Coteaux-sur-Mer SENC           | Saint-Irénée        | Épeautre  | Ecocert Canada        |
| 11. Les Champs de l'Avenir inc.            | Saint-Irénée        | Avoine, blé, céréales mélangées, engrais verts, friche et jachère et seigle | Ecocert Canada        |
| 12. Philippe Carrier-Moisan                | Saint-Irénée        | Divers fruits et légumes et surface de biodiversité                         | Ecocert Canada        |
| 13. La Ferme des Quatre-Temps              | Saint-Siméon        | Divers fruits et légumes et surface de biodiversité                         | Ecocert Canada        |
| 14. Les Jardins Boréals                    | Saint-Siméon        | Engrais verts, plants et transplants - légumes et fines herbes              | Ecocert Canada        |

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, 2023

Les récentes entrevues réalisées dans le cadre de la révision du PDZA, incluant le sondage aux producteurs, laissent croire que le potentiel de développement dans le créneau des productions biologiques a atteint un certain niveau de saturation. En effet, ceux qui avaient à se convertir l'ont fait au cours des dernières années et peu envisagent une démarche d'accréditation au cours des prochaines années. Les prix plus élevés des produits biologiques ainsi que l'inflation, notamment dans le secteur alimentaire, font en sorte que les adeptes de produits biologiques sont stables et non en progression. Ainsi, il y a moins de place pour de nouveaux producteurs biologiques, la clientèle étant pour ainsi dire saturée.



## 2.5 Portrait des agriculteurs et de la relève

### CONSTATS PDZA 2017

- Âge moyen des agriculteurs élevé et en hausse;
- Diminution du nombre de producteurs agricoles de 126 à 90 entre 2011 et 2016;
- Neuf fermes prévoyaient vendre d'ici cinq ans et 40 % des fermes déclaraient avoir une relève identifiée;
- Diminution du nombre d'agriculteurs à temps partiel;
- Niveau de scolarité parfois faible, selon les productions.



### SITUATION 2023

Âge moyen des agriculteurs toujours en hausse passant de 53,4 ans en 2016 à 56,1 ans en 2021; l'âge moyen le plus élevé de l'ensemble de la Capitale-Nationale.

#### Ce qui a changé :

- Nombre de producteurs agricoles en hausse, passant de 90 à 100 entre 2016 et 2021;
- Augmentation du pourcentage d'agricultrices (25 % vs 17 % en 2017);
- Proportion de producteurs à temps partiel en hausse et de producteurs à temps complet en diminution.

#### Les nouveaux éléments identifiés :

- 92 % des entreprises agricoles mentionnent ne pas avoir de plan de relève écrit;
- Présence du service de travailleuse de rang pour adresser les problématiques liées à la santé mentale des agriculteurs;
- Projet Acropole pour outiller les producteurs quant à la démarche de transfert de ferme;
- Plusieurs services dédiés à l'accompagnement au transfert sont disponibles à coûts abordables dont plusieurs pouvant être subventionnés.

## Vieillesse de la population

La population en général dans la MRC a connu une décroissance dans les années 2010, avant que la tendance se renverse en 2020 (croissance continue de 2020 à 2022) (ISQ, 2023). Cette croissance peut être en partie due à la hausse de l'intérêt pour les régions à la suite de la pandémie. Toutefois, les projections disponibles indiquent que la décroissance risque de reprendre dans les prochaines années. En général, dans l'ensemble de la MRC, la vitesse à laquelle le volume de la population âgée de 20 à 54 ans diminue s'est accélérée considérablement depuis cinq ans (Synergie Développement Marketing inc., 2021 : 13). Dans l'ensemble, la MRC comptait 389 travailleurs de moins en 2017 qu'en 2014, combiné au fait que l'âge moyen de la population est de 49 ans (ISQ, 2023).

En analysant plus en profondeur, on constate que pour deux personnes à l'aube de la retraite, il n'y a qu'un seul nouvel arrivant sur le marché du travail.

Le secteur agricole n'échappe pas à cette tendance. En effet, selon les plus récentes statistiques, on constate que l'âge moyen des exploitants agricoles actifs dans la MRC de Charlevoix-Est est passé de 53,4 ans en 2016 à 56 ans en 2021 (Statistique Canada, 2016 et 2021).

Tout comme en 2016, il s'agit de l'âge le plus élevé de l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale. De plus, contrairement à la situation qui prévalait en 2016, on n'observe plus de distinction entre les entreprises comptant un seul exploitant et celles où deux exploitants ou plus sont présents, la moyenne d'âge étant identique dans les deux situations. Un lien avec l'absence de relève identifiée sur les fermes peut être fait, dans l'optique où une relève serait en place, l'âge moyen des entreprises comptant deux exploitants ou plus serait plus bas que celle comptant un seul exploitant, ce qui n'est pas le cas dans l'échantillonnage actuel.

Cependant, si on examine les données plus en détail, on constate tout de même que les exploitants agricoles ont vu leur nombre augmenter depuis les dernières années. En effet, en 2016, on comptait 90 exploitants agricoles pour 72 fermes selon les données de Statistique Canada. En comparant les données issues du plus récent recensement agricole (2021), toujours provenant de Statistique Canada, on compte désormais 100 exploitants agricoles pour 74 fermes. Ainsi, on peut en conclure que l'on comptait 1,25 exploitant par ferme en 2016 et que ce ratio est passé à 1,35 en 2021. Les femmes représentaient 17 % des exploitants agricoles en 2016, alors qu'en 2021, ce pourcentage a grimpé à 25 %.



## Relève agricole

Le précédent PDZA mentionnait que 40 % des fermes du territoire affirmaient avoir une relève identifiée, cette dernière provenant de la famille dans la majorité des cas.

En 2021, selon Statistique Canada, on constate plutôt que 63 % des entreprises agricoles n'ont amorcé aucun plan de relève et si on ajoute à ce nombre les intentions de relève sur une base verbale uniquement, on augmente ce pourcentage à 85 %.

Le sondage réalisé dans le cadre de la révision du PDZA abonde dans le même sens, 36 % des répondants mentionnant souhaiter léguer leur entreprise à leur décès, alors que 20 % répondent ne pas savoir ce qu'ils vont faire en lien avec le transfert de l'entreprise.

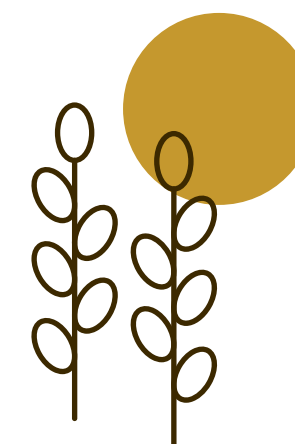
Le transfert des entreprises agricoles représente un défi majeur sur le territoire. Le sondage réalisé auprès des producteurs agricoles indique que 70 % des producteurs sont préoccupés par le transfert de leur entreprise.

Étant soucieuse de pérenniser les entreprises agricoles présentes sur son territoire, la MRC de Charlevoix-Est, en collaboration avec le MAPAQ, l'UPA et le réseau Agriconseils, lançait en avril 2022 le projet Acropole. Cette initiative originale et innovante a été mise de l'avant dans le but de contrer la diminution du nombre d'entreprises agricoles dans Charlevoix-Est, en proposant aux propriétaires-cédants de fermes des activités destinées à démystifier le transfert d'entreprise. La programmation proposée aux participants a permis à ces derniers de se familiariser avec plusieurs thèmes incontournables gravitant autour d'une démarche de transfert agricole.



## Producteurs à temps complet vs à temps partiel

Une importante diminution du nombre de producteurs travaillant à temps complet sur leur entreprise est observée entre 2016 et 2021. On comptait alors 50 % de producteurs travaillant à temps complet sur leur ferme, alors que ce pourcentage est maintenant de 35 %, ce qui représente un recul important de cette strate de producteurs. Dans la même logique, on observe une importante augmentation du nombre de producteurs déclarant travailler moins de 20 heures par semaine sur leur ferme durant la même période, ce pourcentage ayant passé de 28 % en 2016 à 35 % en 2021. Ces statistiques sont complètement inversées depuis le dernier PDZA. On peut en déduire que malgré le nombre d'entreprises agricoles en augmentation, on compte davantage de producteurs à temps partiel qu'à temps complet sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.







### 2.5.1 Qualité de vie des agriculteurs

La qualité de vie et la santé mentale des agriculteurs et de leur entourage préoccupent les intervenants agricoles depuis plusieurs années. Des organismes œuvrant en qualité de vie ont vu le jour dans les années 2015-2017, afin d'intervenir auprès des agriculteurs vivant de la détresse psychologique.

Depuis les cinq dernières années, les services offerts se sont améliorés et des organisations plus structurées ont pris en charge les problématiques entourant le bien-être des familles agricoles du territoire. Les services d'une travailleuse de rang sont offerts sur une base régulière aux producteurs de Charlevoix-Est, cette dernière relevant de l'organisme ACFA, financé en partie par l'UPA. La situation actuelle en regard de l'inflation et des coûts élevés de production a mis une pression supplémentaire sur le secteur agricole, ce qui contribue à fragiliser davantage la santé mentale de ces individus.

Le sondage réalisé dans le cadre de la révision du PDZA démontre que la détresse psychologique chez les agriculteurs de la communauté représente une préoccupation pour 56 % des répondants. À la question demandant si les ressources locales en soutien moral et psychologique sont suffisantes, 26 % répondent par la négative. La travailleuse de rang, qui a été interpellée lors des entrevues entourant le processus de révision du PDZA, mentionne qu'il est important d'agir en amont et de créer de bons liens avec la communauté agricole, afin de s'assurer de garder un filet de sécurité autour de cette population particulièrement vulnérable aux enjeux de santé mentale.

Si on pousse la réflexion un peu plus loin, il a été noté lors des consultations que les services de santé devraient se former davantage pour la clientèle agricole, cet élément étant parfois problématique au moment de bien desservir ces personnes. Les professionnels de la santé tels que travailleurs sociaux, médecins, physiothérapeutes notamment, offrent parfois des soins plus ou moins adaptés aux réalités vécues par les producteurs agricoles, par manque de connaissance des réalités quotidiennes vécues par cette catégorie de travailleurs.

### 2.6 Soutien à l'agriculture

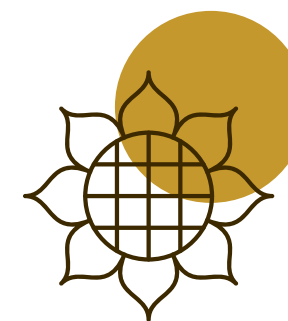
#### CONSTATS PDZA 2017

- Soutien à l'entrepreneuriat agricole avec le service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est (Mission développement Charlevoix);
- Centralisation des services agricoles vers Québec et Lévis;
- Consolidation et diversification des services agricoles de proximité.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- Fonds disponibles pour le secteur agricole via le service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est (Mission développement Charlevoix) pour le démarrage et l'expansion de projets agricoles;
- Présence d'un bureau régional du MAPAQ dans Charlevoix, ressource disponible et accessible pour les producteurs et agrotransformateurs;
- Services-conseils subventionnés accessibles à coût réduit via le réseau Agriconseils autant pour les projets de démarrage que d'expansion;
- Plusieurs programmes d'aide financière accessibles au MAPAQ, surtout pour les productions végétales (exemple : IPV5);
- Services offerts aux producteurs en diminution (fermeture annoncée de la meunerie locale, fin du service d'insémination artificielle pour les producteurs laitiers et de bovins). Les producteurs sont préoccupés quant au maintien de la masse critique de producteurs requis pour conserver les services sur le territoire (vétérinaire, coopérative et garage agricole notamment).





## Services vétérinaires

Une équipe de trois médecins vétérinaires spécialisés en animaux de ferme est en place dans la région, desservant l'ensemble de Charlevoix. Le nombre restreint de troupeaux d'élevage fragilise toutefois la pérennité du service, ce qui représente une préoccupation pour la communauté agricole régionale.

Lorsque sondés sur cet élément, les producteurs mentionnent qu'il est important de conserver ces services de proximité, la santé animale étant un point névralgique quant à la structuration des fermes d'élevage. Les coûts étant déjà plus importants que dans des régions plus centralisées, la perte du service local de médecine vétérinaire représenterait un enjeu pour la plupart des producteurs de Charlevoix-Est.

Ce constat est le même pour l'ensemble des services intimement liés aux fermes d'élevage locales, chaque maillon de la chaîne de services faisant en sorte que la vitalité agricole demeure possible sur le territoire.

## UPA Charlevoix / Charlevoix-Est

Tout comme en 2016, les deux syndicats de base de l'UPA sont toujours présents dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Bien que plusieurs collaborations existent entre les deux entités, les deux groupes n'entrevoient pas de fusion à court terme.

## Service d'insémination

Depuis 2021, les producteurs laitiers et de bovins de boucherie n'ont plus accès aux services d'un inséminateur. Jusqu'alors, le Centre d'insémination artificielle du Québec offrait les services d'un inséminateur pour l'ensemble de la région de Charlevoix, mais la perte successive de nombreux troupeaux laitiers a fait en sorte que la masse critique de producteurs requérant ces services n'était plus suffisante pour conserver le service localement. Depuis, une réorganisation a dû se faire dans les fermes concernées, qui doivent désormais effectuer elles-mêmes leurs inséminations, avec les conséquences négatives sur la productivité que cela peut comporter.

Cette perte de service représente pour la communauté agricole un signal fort par rapport aux risques liés aux autres services agricoles offerts localement.

## Meunerie Charlevoix

Une réorganisation de la meunerie était déjà entamée lors de la dernière révision du PDZA, cette dernière s'étant concrétisée au cours des dernières années. En effet, la fabrication d'aliments destinés aux différentes espèces animales a diminué progressivement depuis cinq ans, pour être pratiquement abandonnée et une fermeture complète est envisagée dans les prochaines années. Ainsi, les producteurs ont dû se réorganiser pour assurer l'efficacité de leur approvisionnement en aliments, ce qui représente un défi pour la plupart d'entre eux. En considérant le fait que la meunerie locale était en mesure d'approvisionner les producteurs locaux en proportion de leur taille d'entreprise, en leur offrant des volumes d'aliments plus petits et le fait que les meuneries situées dans les grands centres opèrent plus souvent en vrac et demandent aux producteurs d'acheter des

volumes plus importants de produits, ceci a demandé aux producteurs de Charlevoix-Est de se réorganiser en conséquence.

De plus, au-delà des délais et de la planification minutieuse des livraisons, les coûts de transport ont explosé pour les producteurs qui doivent désormais s'approvisionner à l'extérieur de la région, ce qui a un impact direct sur la rentabilité des entreprises, les coûts d'alimentation représentant une part importante dans les dépenses de chaque entreprise d'élevage.

Dans les différents sondages effectués en marge de la présente révision du PDZA, l'enjeu des coûts des intrants et de l'alimentation arrive en tête de liste.

# 3



## Multifonctionnalité de l'agriculture



Cette portion sur les activités agricoles se divise en cinq thèmes :

- 3.1 Agrotourisme et valorisation de l'agriculture;**
- 3.2 Paysages agricoles;**
- 3.3 Cohabitation;**
- 3.4 Action sociale;**
- 3.5 Environnement et valorisation des matières résiduelles.**



### 3.1 Agrotourisme et valorisation de l'agriculture

#### CONSTATS PDZA 2017

- Présence de la certification Terroir Charlevoix de la Table Agro-Touristique de Charlevoix;
- Peu de liens et d'occasions de rencontres entre les citoyens et le milieu agricole.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- Changement de structure en cours au sein de la Table Agro-Touristique de Charlevoix;
- Gouvernance de la Route des Saveurs confiée à Tourisme Charlevoix;
- Certification Terroir Charlevoix désormais inactive;
- Intérêt marqué pour l'agrotourisme par la clientèle, mais peu d'entreprises s'y adonnent;
- Augmentation du nombre de membres de Tourisme Charlevoix parmi les producteurs et agrotransformateurs de Charlevoix-Est;
- Inauguration d'un premier Économusée dans Charlevoix-Est (2023);
- Activités organisées annuellement par l'UPA pour favoriser la découverte des entreprises agricoles par le grand public : **Portes ouvertes sur les fermes;**
- Tenue d'activités concertées avec l'école secondaire pour promouvoir l'agriculture auprès des jeunes (reprise en 2023).



L'agrotourisme, c'est ouvrir les portes de son entreprise agricole aux touristes pour qu'ils puissent s'initier à l'agriculture et découvrir les productions. Il s'agit d'une activité complémentaire à l'agrotourisme (MAPAQ, 2018).

La situation liée à l'agrotourisme n'a pas beaucoup changé depuis la dernière révision du PDZA en 2016, bien que le nombre d'entreprises agricoles et d'agrotransformateurs soit en augmentation depuis. Les exploitations agricoles qui pratiquent l'agrotourisme sont toutefois encore rares en 2023 sur le territoire de Charlevoix-Est. De plus, les activités agrotouristiques chapeautées par la Table Agro-Touristique de Charlevoix, notamment via la Route des Saveurs, ont vécu des années difficiles et ont quelque peu perdu de leur notoriété. Depuis peu, Tourisme Charlevoix a pris en charge cet aspect qui relevait jusqu'alors de la Table Agro-Touristique de Charlevoix et souhaite redonner à la Route des Saveurs de Charlevoix, ses lettres de noblesse, étant pour la région un véhicule promotionnel d'importance quant au rayonnement des produits locaux.

Quant à la Table Agro-Touristique de Charlevoix, dont la mission était notamment d'encadrer et de promouvoir le terroir charlevoisien, elle est en restructuration depuis les cinq dernières années. En effet, la gouvernance et la structure de l'organisation ont fait l'objet de questionnements autant de la part des membres que de l'équipe de direction.

Des changements majeurs au niveau de l'équipe de gouvernance sont en cours, ce qui amènera sans doute des changements quant à la mission et à l'orientation que prendra cette organisation sur le territoire.

La certification Terroir Charlevoix est quant à elle toujours existante et gérée par l'organisme Ecocert. Toutefois, aucune nouvelle certification n'est possible, cette dernière étant en pause faute de ressource permanente au sein de la Table Agro-Touristique de Charlevoix.

En 2016, on comptait uniquement quatre membres de Tourisme Charlevoix parmi les producteurs et/ou agrotransformateurs de Charlevoix-Est. On compte désormais 11 entreprises en faisant partie. Celles-ci n'offrent toutefois pas toutes des visites agrotouristiques, elles proposent cependant des produits qui se distinguent, étant issus du terroir charlevoisien.

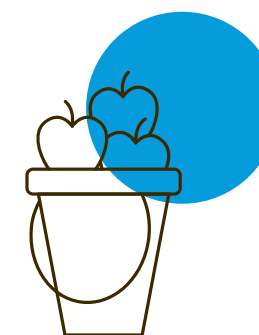




TABLEAU 15

Liste des membres de Tourisme Charlevoix en 2022  
(entreprises agricoles ou agrotransformateurs)

|   |              |
|---|--------------|
| Menaud  | Clermont     |
| Fromagerie St-Fidèle                                      | La Malbaie   |
| Champignons Charlevoix                                    | La Malbaie   |
| Pains d'exclamation                                       | La Malbaie   |
| Chez Léon et Lily la biscuiterie artisanale de Charlevoix | Saint-Irénée |
| Cidrierie Port-au-Persil                                  | Saint-Siméon |
| Ferme des Quatre-Temps                                    | Saint-Siméon |
| Les Belles récoltes de Charlevoix                         | La Malbaie   |
| Pêcheries Charlevoix                                      | Saint-Irénée |
| Safran Nordique   | Clermont     |
| Truffe Charlevoix   | La Malbaie   |

## Économusées dans Charlevoix-Est

Un ÉCONOMUSÉE® est une entreprise qui permet la mise en valeur des artisans et de leurs métiers traditionnels par le partage de leur savoir-faire aux visiteurs. La rencontre avec l'artisan est au cœur de l'expérience vécue dans un ÉCONOMUSÉE®. Il s'agit d'un véhicule promotionnel important qui permet le développement de l'entreprise et la livraison d'un produit expérientiel touristique et culturel hautement distinctif et de qualité.

Un premier Économusée a vu le jour en 2023 sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est, soit l'Économusée de la biscuiterie, situé Chez Léon et Lily à Saint-Irénée. D'autres projets similaires, ayant comme objectif de devenir Économusée et ainsi développer une offre agrotouristique encadrée et étoffée pour les produits d'appel offerts dans Charlevoix-Est, sont également en cheminement, ce qui contribuera à donner un nouvel essor à l'agrotourisme régional.



## 3.2 Paysages agricoles

### CONSTATS PDZA 2017

- Étude Ruralys sur les paysages de Charlevoix-Est complétée;
- Inventaire de la valeur patrimoniale des bâtiments agricoles complété;
- Certaines parcelles visées par le programme de remise en culture des terres en friche ont été retenues pour leur qualité paysagère agricole.

### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- La MRC de Charlevoix-Est fait partie de la Table de concertation sur les paysages;
- La planification stratégique de la MRC de Charlevoix-Est réalisée en 2022 nomme les paysages comme faisant partie d'un axe de développement à privilégier;
- Un nouveau programme d'aide financière issu de l'Entente sectorielle agroalimentaire de la Capitale-Nationale et Lévis est disponible depuis 2022 pour la remise en culture de terres en friche.



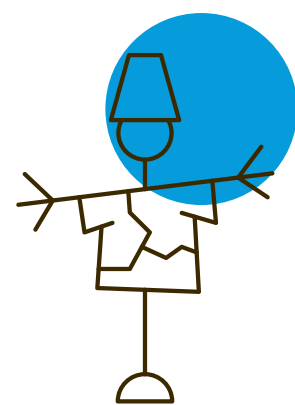


Les paysages de Charlevoix-Est font indéniablement partie des richesses du territoire et représentent un élément d'attractivité de première importance. Tous s'entendent pour affirmer que les activités agricoles contribuent à forger les paysages ainsi qu'à maintenir les percées visuelles distinctives retrouvées partout sur le territoire et prisées par les visiteurs.

L'abandon de plusieurs terres fragilise la qualité des paysages, d'où l'importance de freiner l'abandon de culture et d'encourager la remise en culture de terres inexploitées. Un travail de caractérisation des friches en place sur le territoire a été effectué en 2018, orchestré par l'Entente sectorielle agroalimentaire de la Capitale-Nationale et Lévis, ayant donné lieu à l'atlas des terres en friche.

Ce document a servi de référence pour la mise sur pied d'un programme de subvention encourageant la remise en culture de terres en friche.

Lors des différentes consultations entourant la révision du PDZA, il a été constaté que l'achat de terres agricoles par des citoyens donne lieu à l'abandon de culture, ce constat ayant été exacerbé par la pandémie de 2020-2021. Des terres, jusqu'alors cultivées en location, se retrouvent inexploitées, les nouveaux propriétaires ne souhaitant parfois pas subir les inconvénients des activités agricoles, n'étant pas eux-mêmes agriculteurs. Ce phénomène mérite une réflexion, la vocation agricole des terres cultivées devrait être privilégiée au lieu de les dédier à la villégiature.



### 3.3 Cohabitation

#### CONSTATS PDZA 2017

- La MRC travaille avec un comité consultatif agricole (CCA) sur les dossiers touchant l'agriculture locale;
- La cohabitation harmonieuse à maintenir dans un contexte de mise aux normes des installations d'élevage.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- Afin de répondre aux normes de bien-être animal imposées par les politiques agricoles provinciales, des modifications aux infrastructures et à certaines façons de faire sont en cours ou sont réalisées dans la plupart des fermes de la MRC de Charlevoix-Est;
- Les efforts de rapprochement entre agriculteurs et non-agriculteurs se poursuivent.





Bien que les problématiques liées à la cohabitation ne soient plus aussi présentes qu'au cours des années 2010, les consultations réalisées auprès des différents acteurs et intervenants rencontrés dans le cadre de la révision du PDZA dénotent qu'il existe un fossé entre les agriculteurs et les non-agriculteurs, et ce, à plusieurs égards. Selon eux, il existe une méconnaissance du secteur agricole et une perception parfois négative, voire certains préjugés en regard de l'agriculture, véhiculés par certains groupes sociaux, ce qui occasionne parfois des enjeux pour le milieu agricole. Toutefois, à la lumière du sondage réalisé dans le cadre de la révision du PDZA, on constate que les producteurs considèrent quant à eux en majorité que la perception du secteur agricole par le milieu est positive.

On constate que la population désire en savoir davantage sur les aliments qu'ils consomment et que des questions se posent quant aux pratiques entourant l'agriculture et l'agroalimentaire. L'éducation, les occasions de maillage entre agriculteurs et non-agriculteurs, la vulgarisation des différentes productions agricoles et la compréhension de l'apport économique que le secteur agricole apporte à la région sont autant d'éléments à travailler afin de renverser cette tendance.

Le bien-être animal fait désormais partie du quotidien des agriculteurs; des normes encadrant les pratiques sont en vigueur et adoptées par les producteurs. Cet élément aurait avantage à être mieux communiqué à la population, puisqu'il est méconnu.



### 3.4 Action sociale

#### CONSTATS PDZA 2017

- La démarche de Développement social intégré (DSI) est en œuvre sur tout le territoire de Charlevoix (est et ouest);
- L'accès aux produits locaux est difficile pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
- Les denrées alimentaires ne sont pas disponibles dans deux secteurs de la MRC.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- La collaboration entre les organismes d'aide collective en alimentation et les producteurs via des activités de glanage;
- Le Développement social intégré (DSI) agit auprès de la population vulnérable;
- L'émergence d'un projet (marché ambulant) visant à desservir en légumes frais les populations plus éloignées s'apparentant à des déserts alimentaires;
- Efforts pour approvisionner les milieux institutionnels en produits locaux (projet **Petits ambassadeurs** dans les garderies).

Tel que décrit dans le PDZA de 2017, la région de Charlevoix compte toujours sur sa démarche de Développement social intégré (DSI), dédié à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et ce, dans les deux MRC (Charlevoix et Charlevoix-Est). Le chantier alimentaire est toujours en branle, lequel vise à consolider le soutien à l'aide alimentaire, en collaboration avec les partenaires agroalimentaires de Charlevoix. C'est via ce chantier que le projet de glanage « Charlevoix aux champs » a vu le jour en 2021. Ainsi, inspirés par des initiatives du même genre réalisées dans d'autres régions, le Service d'aide communautaire de Charlevoix a communiqué avec différents producteurs maraîchers afin que des bénévoles puissent se rendre dans les champs une fois les récoltes terminées pour cueillir les légumes qui seraient laissés au champ. Ces légumes sont par la suite cuisinés et redistribués à des personnes dans le besoin.



### 3.5 Environnement et valorisation des matières résiduelles

#### CONSTAT PDZA 2017

- Sept producteurs sur 28 producteurs-répondants sont intéressés par l'amélioration de la gestion des déchets sur la ferme.



#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- La réglementation encadrant les plastiques agricoles oblige les producteurs agricoles à disposer de façon durable de tous les plastiques agricoles via Agri-Récup;
- L'agroenvironnement fait maintenant partie intégrante des pratiques agricoles;
- Des mesures d'écoconditionnalité sont en place depuis plusieurs années concernant les bilans phosphore;
- La collecte de résidus organiques domestiques mise en place dans toute la MRC (depuis 2023).

La MRC de Charlevoix-Est fait partie intégrante de la Région de la biosphère de Charlevoix, un site désigné par les gouvernements et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La mission de la Région de la biosphère de Charlevoix est de sensibiliser, mobiliser et accompagner la collectivité locale à l'adoption de pratiques s'appuyant sur les principes du développement durable, contribuant à la conservation de la biodiversité du territoire (Région de la biosphère de Charlevoix, 2023).

Dans Charlevoix-Est, le site de compostage Compospro représente un maillon important quant à l'avancement des dossiers liés au compostage de matières issues notamment de la collecte sélective domestique. Le site reçoit les matières compostables de l'ensemble de la MRC de Charlevoix-Est, mais également celles de la MRC de Charlevoix. Un volet de compostage de fumier est également existant sur le site permettant de recevoir une portion de certains fumiers provenant de quelques fermes avicoles de la région.

Les municipalités de la MRC de Charlevoix-Est ont des modes de fonctionnement distincts l'un de l'autre quant à la gestion des boues municipales. Certaines font affaire avec des entreprises spécialisées afin de gérer les boues issues de leurs procédés d'épuration. Dans certains cas, une valorisation est possible, les matières en question pouvant représenter une source de fertilisation pour des terres agricoles, en tout respect des normes établies par les instances provinciales. Certaines municipalités continuent toutefois d'enfouir les boues municipales au lieu d'enfouissement technique, les démarches requises pour modifier les procédés n'ayant toujours pas été entamées.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, une réglementation est en vigueur au Québec, stipulant que les entreprises qui mettent en marché des emballages et des plastiques utilisés dans les fermes doivent récupérer et valoriser les plastiques. Les sacs d'engrais et de pesticides, ainsi que les toiles et plastiques d'ensilages sont soumis à cette réglementation. Agri-RÉCUP est l'organisation qui met en place la logistique pour réaliser cette exigence.

Bien que la mise en place de cette nouvelle exigence ait complexifié les opérations de plusieurs producteurs, elle est appliquée sur le territoire depuis l'été 2023.

L'aspect agroenvironnemental fait partie des pratiques de chaque entreprise agricole depuis plusieurs années maintenant et est bien intégré par la communauté agricole (réalisation du PAEF, dépôt du bilan de phosphore annuel, règles d'écoconditionnalité encadrant les assurances agricoles et les remboursements de taxes foncières, bandes riveraines, etc.). À cet effet, des services d'accompagnement en agroenvironnement sont disponibles dans la région pour les producteurs agricoles. Des agronomes spécialisés en agroenvironnement sont en poste au CARN (Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord), ainsi que chez Avantis Coopérative. Différents projets sont déployés par ces organisations afin de mettre en branle des initiatives porteuses quant à la protection des ressources environnementales (haies brise-vent, bandes riveraines, etc.).



# 4

## Transformation, distribution alimentaire et mise en marché

Cette portion sur les activités agricoles se divise en trois thèmes :

- 4.1 Activités d'abattage;**
- 4.2 Transformation agroalimentaire;**
- 4.3 Distribution alimentaire et mise en marché.**



## 4.1 Activités d'abattage

### CONSTATS PDZA 2017

- Deux abattoirs fermés (Le Veau de Charlevoix et la Ferme Martel);
- Spécialisation « porc-volaille » du troisième abattoir (Ferme Philippe Dufour et fils);
- Déclin des capacités d'abattage locales.

### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- Un seul abattoir de proximité, « porc-volaille » uniquement, sur le territoire (Ferme Philippe Dufour et fils);
- Un projet d'étude régional quant aux besoins en abattage est en développement.

Les besoins liés à l'abattage sont encore une fois un enjeu nommé par plusieurs acteurs du milieu agroalimentaire de Charlevoix-Est. Étant donné l'absence d'infrastructures locales destinées à cette fin, les producteurs doivent composer avec la distance à parcourir pour faire abattre leur bétail, ce qui cause certains enjeux autant financiers que logistiques. Toutefois, le sondage réalisé dans le cadre de la révision du PDZA indique que seulement 6 % de producteurs-répondants considèrent que l'absence d'abattoir régional représente une faiblesse par rapport à l'industrie agricole de Charlevoix-Est. On peut en déduire que la problématique de l'abattage, bien qu'elle soit récurrente depuis plusieurs années, ne touche qu'une partie de la population agricole du territoire, assurément ceux qui effectuent leur propre mise en marché. Ainsi, la statistique doit être mise en perspective, les producteurs

les plus touchés par cette problématique n'ayant possiblement pas tous répondu au sondage en question. La perception issue des entrevues et des discussions informelles laisse croire que cet élément demeure un enjeu majeur pour plusieurs producteurs.

Les producteurs de Charlevoix, à l'automne 2022, ont fait une demande à l'UPA afin d'évaluer le portrait global de la situation en regard de l'abattage. Ainsi, une étude a été commandée afin d'analyser cet élément, de réaliser un diagnostic et de réagir en fonction des conclusions de l'étude.

Quant à l'abattoir de proximité existant sur le territoire de la MRC, le permis dont il dispose restreint les possibilités de mise en marché puisqu'il ne permet pas la vente au détail; seule la vente sur place y est permise.

## 4.2 Transformation agroalimentaire

### CONSTATS PDZA 2017

- Fermeture du centre de transformation agroalimentaire (Le Veau de Charlevoix);
- Présence d'une dizaine d'entreprises avec des activités de transformation agroalimentaire, dont plusieurs à la ferme.

### SITUATION 2023

#### Ce qui a changé :

- Les activités de transformation sont généralement effectuées dans chaque entreprise et non dans un centre de transformation;
- Le nombre d'entreprises effectuant de la transformation a augmenté au cours des dernières années.

Charlevoix-Est compte, selon les données de la MRC, 29 entreprises considérées comme transformateurs ou agrotransformateurs sur son territoire. La distinction entre le terme transformateur et agrotransformateur est que dans le cas de l'agrotransformation, les propriétaires exercent à la fois des activités agricoles et des activités de transformation à partir des produits de la ferme, alors que pour la transformation, les produits transformés

peuvent provenir d'autres entreprises (locales ou non). Certaines entreprises, opérant notamment des restaurants, font partie de la liste étant donné que ces dernières ont ajouté à leur offre des produits transformés qui se retrouvent en vente dans différents canaux de distribution comme des vinaigrettes, des épices, de la confiture, des produits de l'érable ou autres.

TABLEAU 16

Liste des agrotransformateurs et transformateurs présents sur le territoire de Charlevoix-Est

| Nom de l'entreprise   | Municipalité                      |
|---|-----------------------------------|
| Boucherie chez Joe  | La Malbaie                        |
| Boulangerie Pains d'exclamation                                     | La Malbaie                        |
| Brûlerie Charlevoix   | La Malbaie                        |
| Champignons Charlevoix  | La Malbaie                        |
| Chez Léon et Lily   | Saint-Irénée                      |
| Cidrierie Port-au-Persil  | Saint-Siméon                      |
| Coop alimentaire Saint-Fidèle                                       | La Malbaie, secteur Saint-Fidèle  |
| Coop Avantis  | La Malbaie                        |
| Domaine du Pied de la côte  | Saint-Aimé-des-Lacs               |
| Épicerie PH Dufour & fils inc.                                      | La Malbaie                        |
| Érablière du vieux loup   | Saint-Siméon                      |
| Ferme Jean-Robert Audet   | La Malbaie                        |
| Fourchette et Vinaigrette   | Saint-Aimé-des-Lacs               |
| Fromagerie St-Fidèle  | La Malbaie, secteur Saint-Fidèle  |
| Le Bootlegger   | La Malbaie                        |
| Les Belles récoltes de Charlevoix                                   | La Malbaie                        |
| Magasin Coop Baie-Ste-Catherine                                     | Baie-Sainte-Catherine             |
| Marché des Montagnes  | Notre-Dame-des-Monts              |
| Menaud  | Clermont                          |
| Miel des Grands Jardins   | La Malbaie                        |
| Pêcheries Charlevoix  | Saint-Irénée                      |
| Pêcheries Daniel Girard   | Clermont                          |
| Philippe Dufour et fils inc.  | La Malbaie                        |
| Resto-Pub Belles et Bum   | La Malbaie                        |
| Rose des Champs   | La Malbaie, secteur Cap-à-l'Aigle |
| Safran Nordique   | Clermont                          |
| Service de traiteur Yannick Lapointe                                | La Malbaie                        |
| Truffe Charlevoix   | La Malbaie                        |
| Vignoble Baie-des-Rochers   | Saint-Siméon                      |
| Et les chaînes d'épicerie grandes surfaces (Metro, Maxi, IGA, etc.) | Clermont, La Malbaie              |

On constate que plusieurs entreprises agricoles de niche développent en parallèle des projets de transformation alimentaire complétant leur modèle d'affaires. Les produits locaux sont à la base de plusieurs menus de restaurants et les entreprises de transformation ont à cœur d'en inclure le plus possible dans leurs recettes.

La fromagerie St-Fidèle, implantée depuis plusieurs années dans le milieu, dégage un chiffre d'affaires considérable et représente un joueur d'importance quant au rayonnement de Charlevoix-Est en offrant une gamme de fromages locaux vendus à large échelle.



### 4.3 Distribution alimentaire et mise en marché

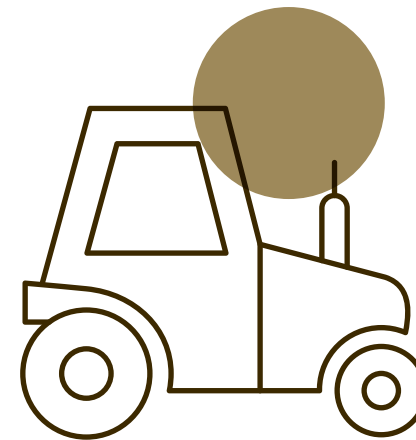
#### CONSTATS PDZA 2017

- Nouveaux circuits de distribution (marchés publics, vente à la ferme, paniers bio);
- Fermeture du Grand Marché de Charlevoix.

#### SITUATION 2023

##### Ce qui a changé :

- Encadrement de l'accessibilité aux épiceries de grandes surfaces par des ressources spécialisées via l'Entente sectorielle agroalimentaire de la Capitale-Nationale et Lévis;
- Arrivée d'un nouveau marché public à Saint-Irénée et popularité en progression pour le marché public de La Malbaie;
- Plusieurs occasions annuelles de vente de produits locaux à différents lieux dans la grande région de Charlevoix et à l'extérieur de la région (marchés d'hiver, Corporation des métiers d'arts, etc.);
- Concertation régionale quant à la promotion des marchés publics de Charlevoix (Réseau des marchés de Charlevoix);
- Plusieurs collaborations entre producteurs pour la vente de produits locaux;
- Vente en ligne en croissance (Maturin Charlevoix et plusieurs boutiques en ligne);
- Activités promotionnelles structurées via Je mange local dans Charlevoix-Est





## Mise en marché en grande surface

La mise en marché des produits locaux utilise en grande partie des canaux de mise en marché distincts de ceux qui concernent les produits issus des modes de mise en marché conventionnels. L'accès aux commerces de grandes surfaces est généralement plus difficile pour les produits de niche, soit à cause des marges importantes prises par les épiciers ou encore des règles complexes fixées par les grandes bannières pour encadrer l'accès à ces marchés. Par exemple, les grandes bannières exigent que tous les produits en vente dans leurs succursales soient listés de façon centralisée pour l'ensemble des détaillants, ce qui implique des démarches fastidieuses de la part de chaque agrotransformateur, indépendamment de sa taille et de son volume de production, pour arriver à vendre ses produits en supermarché.

Malgré tout, étant donné que les politiques alimentaires provinciales encouragent de plus en plus l'approvisionnement local, des assouplissements ont été mis en place depuis les dernières années, rendant possibles les ventes de produits locaux dans les épiceries de la région, voire à l'extérieur des limites régionales pour ceux qui sont en mesure de produire des volumes plus importants. Malgré le fait que plusieurs producteurs aient fait les démarches de manière individuelle pour accéder à ces marchés, des aides à cet effet ont également été déployées notamment au sein de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis, mettant à la disposition des producteurs et transformateurs une ressource dédiée à faciliter les discussions avec les grandes bannières alimentaires québécoises et ainsi faciliter les démarches pour y accéder.



## Marchés publics

Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est compte deux marchés publics durant toute la saison estivale, soit celui de La Malbaie et celui de Saint-Irénée, ce dernier étant en place depuis 2022 (deux occurrences durant la saison estivale). L'achalandage à ces événements est considérable et ces occasions représentent une part importante des ventes des producteurs maraîchers et de certains agrotransformateurs du territoire.

En ce qui concerne les marchés d'hiver et/ou de Noël, les producteurs et transformateurs de Charlevoix-Est bénéficient de quelques occasions d'y participer, que ce soit au marché d'hiver du Fairmont Le Manoir Richelieu, à l'Artifète de Clermont ou au marché de Noël de Baie-Saint-Paul.

Le Salon des Métiers d'art de Charlevoix, qui se tient habituellement en novembre, permet également aux producteurs et aux agrotransformateurs de vendre des produits locaux aux visiteurs qui sont nombreux à découvrir les kiosques en place.





## Vente en ligne

La vente en ligne a pris des proportions grandissantes au cours des dernières années, de façon générale, mais également en ce qui concerne les produits alimentaires. Plusieurs entreprises ont développé leur offre de vente via des boutiques individuelles en ligne, mais plusieurs plateformes de vente en ligne ont également fait leur apparition au cours des dernières années. Ce mode de mise en marché permet de déborder des limites régionales pour réaliser des ventes, la livraison des produits demeurant toutefois un enjeu pour plusieurs considérant les besoins en réfrigération et en congélation de plusieurs produits.

La MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix ont lancé le projet Maturin Charlevoix en 2022 afin de permettre aux producteurs et aux agrotransformateurs de bénéficier d'une vitrine regroupée et en proposant une solution aux problématiques de transport.

En effet, un mode de livraison des produits transigés via la plateforme a été mis en place, lequel permet aux producteurs et aux agrotransformateurs de livrer leurs produits à un point de chute central et de voir leurs produits livrés à l'entrepôt de Maturin situé à Longueuil, pour être par la suite livrés à la porte des clients.

D'autres plateformes de vente en ligne ont également fait leur apparition au cours des dernières années, notamment celle des Vergers Pedneault ainsi que celle de Gravel et Tremblay, offrant des produits de producteurs et de transformateurs de Charlevoix-Est. Ces possibilités de ventes représentent des occasions supplémentaires de valoriser leurs produits et de mousser leurs ventes.

FIGURE 4

**Annnonce publicitaire  
Maturin Charlevoix, 2023**



FIGURE 5

**Affichette publicitaire  
de la campagne  
« Je mange local dans  
Charlevoix-Est », 2023**



## Projet Je mange local dans Charlevoix-Est

La MRC de Charlevoix-Est s'est dotée d'un outil dédié à la promotion de produits locaux issus de son territoire. L'appellation Je mange local dans Charlevoix-Est existe depuis 2019 et a donné lieu à plusieurs activités et outils promotionnels destinés à faire connaître les produits du territoire aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs. Outre le dépliant produit et distribué annuellement depuis 2019 dans plusieurs lieux stratégiques ainsi qu'à tous les résidents, des outils de visibilité disposés dans les différents points de vente du territoire permettent de visualiser au moyen d'affichettes la provenance locale des produits proposés aux consommateurs.





SECTION 2

# Diagnostic





## Diagnostic

Ce chapitre dresse le diagnostic des activités agricoles et agroalimentaires de la MRC de Charlevoix-Est. Il s'agit d'une analyse FFOM déterminant les forces (F) et faiblesses (F) de la zone agricole et des activités qui y ont lieu, ainsi que les opportunités (O) et les menaces (M) auxquelles elle est confrontée. Cette analyse porte sur l'ensemble des enjeux identifiés dans le cadre de la révision du PDZA.

2023 2017

| FORCES  |  |
|---|--|
| ÉLÉMENTS INTERNES<br>Influence positive des acteurs du PDZA | <b>POSITIF   Éléments à renforcer pour le développement de l'agriculture</b>   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Retour du MAPAQ sur le territoire avec une agronome desservant spécifiquement l'ensemble du territoire de Charlevoix;</li> <li>Dimension humaine de la région.</li> </ul>   |
|   | <b>Occupation agricole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de location stable / en légère diminution (36 % en 2023 vs 40 % en 2017), mais demeure plus élevé que la moyenne québécoise (33 %);</li> <li>Augmentation du nombre d'exploitations agricoles (70 vs 61);</li> <li>Prix des terres agricoles par hectare moins élevés qu'ailleurs au Québec.</li> </ul>   |
|   | <b>Les activités agricoles</b><br>EN GÉNÉRAL <ul style="list-style-type: none"> <li>Le savoir-faire des agriculteurs;</li> <li>La collaboration et l'entraide entre producteurs agricoles;</li> <li>La participation en grand nombre aux événements et aux activités à caractère agricole;</li> <li>La présence de trois vétérinaires de grands animaux dans la région;</li> <li>La relève agricole est plus présente qu'ailleurs au Québec (plusieurs relèves sont déjà établies);</li> <li>L'agriculture de Charlevoix contribue grandement à la nature touristique de la région (maintien de percées visuelles et potentiel de développement de l'agrotourisme).</li> </ul> |

2023 2017

| FORCES  |  |
|---|--|
| ÉLÉMENTS INTERNES<br>Influence positive des acteurs du PDZA | <b>POSITIF   Éléments à renforcer pour le développement de l'agriculture</b>   |
|   | <b>PRODUCTION PORCINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revenu total généré en augmentation (17,5 M\$ vs 11,2 M\$), cela représente 62,3 % des revenus agricoles générés dans la MRC.</li> </ul>  |
|   | <b>PRODUCTION LAITIÈRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de fermes stables depuis 2017 (5 fermes représentant 7 % des fermes de la MRC);</li> <li>Génère des revenus stables depuis 2017 (2,7 M\$), représente 9,5 % des revenus agricoles générés dans la MRC.</li> </ul> |
|   | <b>PRODUCTION AVICOLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revenus générés en augmentation (4,4 M\$ vs 3,8 M\$) représentant 15,7 % des revenus agricoles générés dans la MRC.</li> </ul>  |
|   | <b>PRODUCTION BOVINE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Représente la production animale la plus fréquente dans Charlevoix-Est (27 % des fermes de la MRC).</li> </ul>   |
|   | <b>PRODUCTIONS VÉGÉTALES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de fermes en augmentation (25 vs 21).</li> </ul>  |
|   | <b>AGRICULTURE BIOLOGIQUE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation importante du nombre de fermes certifiées biologiques (14 vs 6).</li> </ul>  |
|   | <b>AGROTRANSFORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de producteurs qui font de l'agrotransformation (13 vs 10).</li> </ul>   |



**FAIBLESSES**

**NÉGATIF | Éléments à travailler pour le développement de l'agriculture**

**Occupation agricole**

- Diminution ↘ de l'occupation agricole (41 ha exploités en moins);
- Accaparement des terres agricoles;
- Hausse des prix des terres agricoles;
- Seulement 17 % des terres agricoles ont des sols propices à l'agriculture (classes 1, 2 ou 3), c'est-à-dire ceux ayant peu de limitations pour la production agricole.

**Le contexte économique**

- La distance avec les grands centres;
- La difficulté d'offrir des produits à prix compétitif;
- L'endettement chez les producteurs agricoles.

**Les activités agricoles**

**EN GÉNÉRAL**

- Diminution ↘ des services disponibles (mécanique, abattoir, vétérinaire, menuiserie, etc.) pour les agriculteurs, particulièrement à proximité (centralisation à Québec et à Lévis);
- Coûts de production de plus en plus élevés ↗;
- Climat ardu qui engendre une saison de croissance restreinte, moins longue;
- Type de sol difficile à cultiver (présence de pentes, de roches, de cours d'eau, etc.);
- Manque d'infrastructures relatives à la transformation de produits.

**PRODUCTION PORCINE**

- Nombre de fermes en diminution ↘ (9 vs 11).

**PRODUCTION AVICOLE**

- Nombre de fermes en diminution ↘ (moins de 3 vs 6);
- Diminution ↘ de 9,7 % des unités animales.

**PRODUCTION BOVINE**

- Nombre de fermes en diminution ↘ (19 vs 29);
- Revenus générés en diminution ↘ (1,6 M\$ vs 2 M\$) représentant 5,7 % des revenus agricoles générés dans la MRC;
- Diminution ↘ de 8,6 % du nombre de têtes;
- Les producteurs bovins de Charlevoix-Est adoptent en majorité cette production en complément d'une autre source de revenus (agricoles ou non). Comme il ne s'agit souvent pas de la production principale pour ces producteurs, il existe un risque de voir le nombre de fermes bovines diminuer, puisqu'ils prioriseraient leur principale source de revenus en cas de problème.

**PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

- Revenus générés en diminution ↘ (2,2 M\$ vs 2,6 M\$) représentant 7,8 % des revenus agricoles générés dans la MRC.

**AGROTRANSFORMATION ET TRANSFORMATION**

- Politiques agricoles permettant l'entrée de produits internationaux (ex. fromages européens).

ÉLÉMENTS INTERNES  
Influence négative des acteurs du PDZA

**OPPORTUNITÉS**

**POSITIF | Éléments à favoriser pour le développement de l'agriculture**

- Engouement grandissant pour l'achat local : une forte proportion de la population souhaite réorienter sa consommation vers des circuits courts et locaux (préférence pour les produits du Québec) (Observatoire de la Consommation Responsable, 2022);
- Développement de nouvelles technologies numériques porteuses de solutions (ex. : analytique des données, imagerie satellitaire haute définition, intelligence artificielle, etc.) (OCDE, 2023);
- Augmentation de la demande de produits alimentaires, causée principalement par la croissance démographique et les revenus (OCDE, 2023);
- Présence importante du secteur hôtelier et de la restauration dans Charlevoix;
- Notoriété du nom de « Charlevoix » au Québec et à l'international.

**PRODUCTION PORCINE**

- L'augmentation du prix du bœuf représente une opportunité puisque les consommateurs diminuent leur consommation de viande bovine au profit du porc.

**PRODUCTION LAITIÈRE**

- La croissance de la population canadienne a un impact positif sur la demande de lait.

**PRODUCTIONS AVICOLES**

- La croissance de la population canadienne a un impact positif sur la consommation d'œufs et de poulet;
- Les coûts de production sont relativement bas et stables.

ÉLÉMENTS EXTERNES  
Influence positive des acteurs du PDZA





MENACES

NÉGATIF | Éléments à minimiser pour le développement de l'agriculture

- Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est dans la MRC de Charlevoix-Est où la population est la plus âgée. De plus, la population en âge de travailler (20 à 54 ans) diminue plus rapidement qu'ailleurs dans la Capitale-Nationale;
- Menace d'altération au paysage si la diminution de l'occupation agricole continue;
- En cas de perte de producteurs agricoles, menace de dévitalisation des villages et perte de percées visuelles sur les paysages de la région;
- Enchaînement d'impacts négatifs sur les producteurs avoisinants lorsqu'une ferme cesse ses activités (ex. : diminution de la disponibilité d'engrais);
- Épuisement des ressources naturelles (OCDE, 2023);
- Aléas des changements climatiques sur les pratiques agricoles (OCDE, 2023);
- Disponibilité des ressources en eau (OCDE, 2023);
- Dérèglement des saisons (OCDE, 2023);
- Expansion, étalement urbain créant une pression sur les terres agricoles (OCDE, 2023);
- Réglementation de plus en plus contraignante pour les producteurs agricoles (ex. nouvelles obligations du programme AgriRÉCUP);
- Instabilité du contexte géopolitique mondial (ex. : Ukraine, Moyen-Orient, etc.);
- Dépendance de certains intrants importés;
- Incertitude liée aux traités agricoles internationaux (ex. : l'importation de fromages européens sur le marché québécois menace les producteurs locaux);
- La distance importante avec les grands centres implique automatiquement des dépenses supplémentaires (hausse des coûts de production);
- Contexte d'inflation élevée qui exerce une pression sur les producteurs agricoles et contribue à l'augmentation des taux d'intérêt;
- Modification des habitudes alimentaires de la population due à l'augmentation du coût des aliments.

Occupation agricole

- Abandon des terres agricoles;
- Hausse ↗ du prix des terres agricoles;
- Accaparement des terres agricoles.

Portrait des agriculteurs

- Augmentation ↗ du vieillissement des agriculteurs (âge moyen de **55,5 ans** vs **53,4 ans**);
- La détresse psychologique chez les agriculteurs;
- Le manque de relève et la difficulté à loger les travailleurs.

ÉLÉMENTS EXTERNES  
Influence négative des acteurs du PDZA

MENACES

NÉGATIF | Éléments à minimiser pour le développement de l'agriculture

Les activités agricoles

EN GÉNÉRAL

- Menaces de plus en plus présentes à la pérennité de certaines productions;
- Disponibilité des services (ex. : mécanique, abattoir, vétérinaire, menuiserie, etc.);
- Rentabilité du secteur agricole de plus en plus faible;
- La forte vocation touristique de Charlevoix crée une pression pour les activités agricoles qui peuvent avoir un impact négatif sur l'expérience touristique.

PRODUCTION PORCINE

- Nouvelles normes de bien-être animal (2029);
- Menace de fermeture de la Meunerie Charlevoix;
- Coupure du nombre de porcs produits à l'échelle provinciale;
- Conséquences de la fermeture de l'abattoir Olymel (Vallée-Jonction);
- Coûts de production élevés;
- Contexte provincial difficile;
- La taille des productions est de plus en plus problématique, il devient difficile de demeurer compétitif avec un modèle de production à plus petite échelle;
- Diminution de l'exportation (grands consommateurs mondiaux de plus en plus autosuffisants).

PRODUCTION LAITIÈRE

- Menace de fermeture de la Meunerie Charlevoix;
- La taille des fermes laitières dans la région est démesurément petite par rapport au modèle mis de l'avant au niveau provincial;
- La gestion de l'offre fait en sorte que les quotas ont une valeur très élevée, ce qui rend difficile un démarrage d'entreprise et rend alléchant la vente des quotas (qui mènerait à une fermeture);
- Disponibilité des services.

PRODUCTION BOVINE

- Champs cultivés et pâturages dépendent des fumiers fournis par les autres productions (à plus grande échelle).

PRODUCTIONS AVICOLES

- La grippe aviaire représente toujours une menace;
- Les stocks sont importants actuellement (janvier 2024), donc la demande sera à surveiller pour l'année 2024.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Saturation du secteur maraîcher : plusieurs producteurs maraîchers ont commencé leurs activités au cours des dernières années.

ÉLÉMENTS EXTERNES  
Influence négative des acteurs du PDZA



SECTION 3

# Vision et plan d'action





## 1. Énoncé de vision 2011 – 2017 – 2024

Afin de donner une cohérence aux actions et permettre la concertation et la mobilisation, la MRC de Charlevoix-Est ouvrait en 2011 son plan d'action sur une vision de développement de la zone agricole. Formulé en tenant compte des idées lancées lors des consultations ainsi que du portrait et du diagnostic, cet énoncé de vision représentait alors le futur souhaité pour l'agriculture du territoire. Cet énoncé a été repris lors de la première révision du PDZA en 2017. La MRC conserve toujours le même énoncé, qui, 12 ans plus tard, est toujours d'actualité. Ainsi, il est souhaité que le développement agricole et agroalimentaire de la zone agricole de Charlevoix-Est se caractérise comme suit :

« Porté par l'ensemble des Charlevoisiens, le développement de la zone agricole et du secteur agroalimentaire de la MRC de Charlevoix-Est repose sur un modèle agricole durable et solidaire, de la production à la consommation. Celui-ci se démarque par un savoir-faire reconnu qui permet la mise en valeur de produits distinctifs et constitue un facteur de fierté régionale, tout en étant porteur de diversification économique. »

\*Une version abrégée de l'énoncé de vision a été développée en 2023 afin de faciliter son utilisation dans les différentes communications de la MRC :

« Le développement de la zone agricole de Charlevoix-Est repose sur un modèle agricole durable et solidaire, qui se démarque par un savoir-faire reconnu, facteur de fierté régionale et porteur de diversification économique. »

## 2. Bilan du plan d'action – PDZA 2017

Le second PDZA de la MRC de Charlevoix-Est, publié en 2017, était basé sur six grandes orientations et un plan d'action incluant 22 actions, dont 12 avaient été priorisées par les participants du forum de consultation d'avril 2017.

Les grandes orientations ainsi que les objectifs adjacents au plan d'action du PDZA 2017 étaient les suivants :

### ORIENTATION 1 Assurer le suivi du PDZA et sa mise en application

#### Objectifs

- Mettre en œuvre le plan d'action;
- Rendre compte des avancées en matière de développement de la zone agricole;
- Coordonner les efforts de développement.

### ORIENTATION 2 Maintenir le couloir de communication entre la MRC et les producteurs agricoles (UPA)

#### Objectifs

- Coordonner les efforts de développement;
- Assurer un meilleur poids politique lors des demandes vers les paliers supérieurs.

### ORIENTATION 3 Accompagner et stimuler les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage dans leur développement

#### Objectifs

- Préserver le capital agricole existant;
- Diversifier les productions et la transformation;
- Accroître le nombre d'entreprises;
- Encourager un ancrage territorial fort des productions et de la transformation;
- Adapter les services de la MRC à la réalité et aux besoins du secteur agricole;
- Développer un réseautage efficace et proactif entre les divers intervenants;
- Coordonner les efforts de développement.



#### ORIENTATION 4

### Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et son potentiel

#### Objectifs

- Planifier les usages en zone agricole en assurant une cohabitation des usages;
- Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles;
- Diversifier les productions et les produits agricoles;
- Promouvoir les bonnes cultures aux bons endroits.

#### ORIENTATION 5

### Favoriser la mise en marché des produits régionaux et l'accroissement des points de vente locaux

#### Objectifs

- Donner accès aux produits agricoles locaux à la population locale;
- Permettre aux entreprises agricoles d'écouler localement une partie de leurs produits;
- Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en valeur l'agriculture locale.

#### ORIENTATION 6

### Accroître les occasions pour la population locale et le milieu agricole de tisser des liens

#### Objectifs

- Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles;
- Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en valeur l'agriculture locale.

Ainsi, plusieurs des actions mises de l'avant depuis 2011 ont été réalisées et des avancées dans le développement de l'agroalimentaire peuvent être liées à la démarche du premier PDZA (2011) et de sa révision en 2017.

Voici, de manière plus précise, un court **bilan de chacune des 22 actions** du PDZA de 2017 :

## 01 Créer une table de concertation régionale agricole dont le mandat sera de coordonner les efforts de développement de ses partenaires

- Action prioritaire;
- **Action réalisée;**
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Une table de concertation régionale agricole a été créée. Toutefois, elle n'a pas siégé depuis quelques années. En effet, plusieurs rencontres ont eu lieu durant la première année de sa création, mais elle a ensuite cessé ses activités à la suite du départ des principales ressources humaines affectées à son fonctionnement. Plusieurs dossiers intéressants y étaient traités, sa pertinence est toujours réelle et elle devra être mise en place à nouveau.

## 02 Participer aux rencontres pertinentes de l'UPA et vice-versa

- Action prioritaire;
- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

L'agente de développement et agronome de la MRC, Martine Néron, collabore étroitement avec l'UPA sur différents dossiers, dont notamment celui de la situation actuelle de la production porcine au Québec. Plusieurs partenariats sont en place entre l'UPA et la MRC, il est important de poursuivre la collaboration en place de manière continue. Depuis 2023, l'agente de développement dédiée à l'agriculture est d'ailleurs invitée à l'assemblée générale annuelle de l'UPA.

Il est à noter que cet élément est également souligné dans la planification stratégique territoriale de la MRC, réalisée en 2021.



### 03 Dédier une partie du Fonds de développement régional aux entreprises agricoles et agroalimentaires

- Action prioritaire;
- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reformulée.

Plusieurs accompagnements individuels de promoteurs dans différents projets agroalimentaires ont été réalisés grâce au service de développement économique de la MRC (*Mission développement Charlevoix*). Les différentes politiques de fonds gérés par la MRC incluent les projets agroalimentaires et les orientations du PDZA servent à prioriser les projets agroalimentaires les plus porteurs pour la région.

### 04 Préciser le rôle de l'agent de développement attitré à l'agriculture et à l'agroalimentaire

- Action prioritaire;
- **Action réalisée en totalité;**
- Plan d'action 2024 : action reformulée

Une agente de développement attitrée à l'agriculture et à l'agroalimentaire, également agronome, est à l'emploi de la MRC depuis plusieurs années. Elle détient une excellente connaissance du milieu, des producteurs et des intervenants, ce qui facilite le développement du secteur agroalimentaire. De plus, elle soutient les entreprises en démarrage et en consolidation, assure un rôle de référence pour le secteur de l'agriculture, gère différents projets de promotion et de valorisation du secteur agroalimentaire (Je mange local, Pays'Art, Acropole, etc.), appuie la planification des transferts d'entreprises agricoles et bien plus.

Pour toutes ces raisons, il est d'une importance primordiale de maintenir une ressource professionnelle dédiée à l'agriculture au sein de l'équipe de la MRC.

### 05 Veiller à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles

- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Cette action est réalisée en continu depuis 2017, comme elle fait partie intégrante du rôle de l'agronome et agente de développement attitrée à l'agriculture de la MRC, ainsi que de celui du service de l'aménagement du territoire de la MRC. Les deux collaborent étroitement et régulièrement sur différents dossiers de la CPTAQ liés aux usages agricoles et non agricoles en zone agricole, notamment.

### 06 Inventorier les terres et les bâtiments inexploités, dans le cadre de la SDAA<sup>1</sup>

- Action prioritaire;
- **Action réalisée partiellement;**
- Plan d'action 2024 : action reformulée.

Dans le cadre de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis* et à la suite de la réalisation de l'inventaire des terres en friche, un atlas comprenant toutes les terres caractérisées a été produit.

Concernant les bâtiments inexploités, aucune action n'a été réalisée depuis 2017, d'où la réalisation partielle de l'action.

<sup>1</sup> La SDAA s'appelle maintenant l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis.



## 07 Remettre en production des terres inexploitées, dans le cadre de la SDAA<sup>2</sup>

- Action prioritaire;
- **Action réalisée en totalité;**
- Plan d'action 2024 : action reformulée

Un programme d'aide financière dédié à la remise en culture de terres en friche a été mis en place par l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*. Ce programme en est à sa deuxième année d'existence et l'aide financière est liée à des projets agricoles.

## 08 Promouvoir les réussites locales dans le domaine agricole et agroalimentaire

- Action prioritaire;
- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reformulée

De multiples vidéos promotionnelles ont été produites par la MRC de Charlevoix-Est, pour diverses entreprises, telles que Safran Nordique, Les Belles récoltes de Charlevoix et Menaud – Distillerie et brasserie.

## 09 Soutenir les chercheurs de terres agricoles afin de les orienter vers les secteurs propices

- Action prioritaire;
- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reformulée.

Afin de ne pas dédoubler les actions entreprises par certains partenaires de la MRC, les chercheurs de terres agricoles sont redirigés vers les services existants. De plus, le projet Acropole a été mis sur pied en 2022-2023 par la MRC pour faciliter la rencontre entre de potentiels cédants et des repreneurs agricoles dans Charlevoix-Est.

## 10 Promouvoir les résultats de la caractérisation du potentiel des terres en friche de la MRC et diffuser l'information

- **Action non réalisée;**
- Plan d'action 2024 : action reformulée

Cette action n'a pas été spécifiquement réalisée par la MRC, puisque la caractérisation du potentiel des terres en friche ainsi que sa promotion (à travers un Atlas notamment) ont été effectuées par l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*.

## 11 Établir les secteurs les plus prometteurs en matière de cultures à valeurs ajoutées

- **Action non réalisée.**

Cette action n'a pas été réalisée par la MRC, sa pertinence est à valider.

<sup>2</sup> IDEM



## 12 S'arrimer aux actions de la Table de concertation sur les paysages

- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Un représentant de la MRC (service de l'aménagement du territoire et de la foresterie) siège à la *Table de concertation sur les paysages Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est*. De plus, un travail se fait en collaboration avec le service de développement économique de la MRC afin d'accompagner les propriétaires agricoles dans le but que ces derniers suivent les recommandations du *Guide des bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de Charlevoix* (élaboré en 2011).

Il pourrait être pertinent qu'un représentant du secteur agricole siège à la table afin de mettre en valeur le rôle de l'agriculture dans la protection des paysages.

## 13 Favoriser les saines pratiques environnementales

- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

La promotion de saines pratiques environnementales fait partie du travail quotidien de l'agronome et agente de développement dédiée à l'agriculture à la MRC. Elle participe à différentes initiatives afin de favoriser ces pratiques, telles que l'observatoire en Agroenvironnement (initiative du MAPAQ), le *Plan d'agriculture durable 2020-2030* (initiative du MAPAQ), le *Plan d'action de l'approche régionale en agroenvironnement* (MAPAQ), etc. De plus, une collaboration étroite existe entre le service de l'aménagement du territoire de la MRC et divers organismes, notamment l'Organisme des bassins versants de Charlevoix-Montmorency, la Région de la biosphère de Charlevoix et le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, concernant entre autres la protection des milieux humides, la végétalisation des bandes riveraines, la conservation de milieux naturels, etc.

## 14 Soutenir les activités des organismes et/ou regroupements de producteurs qui ont des activités de promotion et de mise en valeur de l'agriculture locale

- Action prioritaire;
- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

De nombreux projets ont été mis en place et/ou soutenus : Maturin Charlevoix (vente en ligne à l'extérieur de Charlevoix), les marchés publics, les Petits ambassadeurs (présence de produits locaux dans les services de garde), Je mange local dans CharlevoixEst et toutes ses déclinaisons, plusieurs initiatives individuelles accompagnées pour le développement des affaires, etc.

## 15 Accompagner nos organismes afin qu'ils se positionnent dans les actions en cours de la SDAA<sup>3</sup>

- Action prioritaire;
- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reformulée.

La MRC participe périodiquement aux consultations servant à définir les axes prioritaires de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*. Le comité consultatif de l'entente permet de partager les préoccupations de la MRC sur les différents projets mis de l'avant. Finalement, la préfet siège au comité directeur de l'entente, ce qui fait en sorte qu'elle participe activement aux différents projets qui en émanent.

<sup>3</sup> IDEM



## 16 Promouvoir les produits disponibles localement auprès de la population

- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Cette action est directement liée au projet Je mange local dans Charlevoix-Est, qui a été réalisé tous les ans depuis 2019. Tel que détaillé dans le portrait, ce projet vise à promouvoir les produits locaux issus du territoire de Charlevoix-Est et à donner lieu à plusieurs activités ainsi qu'à produire plusieurs outils promotionnels destinés à faire connaître les produits du territoire aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs.

## 17 Cibler les entreprises et les institutions existantes qui pourraient distribuer et vendre les produits locaux

- Action non réalisée;
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Cette action n'a pas été réalisée principalement puisque de plus en plus de points de vente de produits locaux voient le jour depuis quelques années. L'achat local est de plus en plus primé, ainsi, les commerces et les entreprises de la région l'encouragent de plus en plus. Aucun inventaire de ces points de vente n'a été effectué, il faudra donc valider la pertinence de créer un tel inventaire.

## 18 Soutenir le développement des marchés publics

- Action réalisée (en continu depuis 2017);
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

Cette action est réalisée annuellement selon les éditions des marchés publics dans les différentes municipalités. La MRC effectue du référencement entre les gestionnaires des marchés publics et les différents intervenants qui sont potentiellement importants pour les besoins financiers et/ou matériels des marchés publics de Charlevoix-Est tels que le MAPAQ, l'AMPQ et la CMQ.

## 19 Développer un événement festif autour des produits agricoles de Charlevoix-Est

- Action prioritaire;
- Action réalisée (sous différentes formes);
- Plan d'action 2024 : action reconduite, fusionnée avec l'action 16.

D'abord, deux éditions du projet Pays'Art, en collaboration avec la MRC de Charlevoix, ont été réalisées. Des capsules vidéo ont été produites par Go-Xplore mettant en valeur les producteurs agricoles faisant partie du circuit estival. Ce projet jumèle art et agriculture, joignant ainsi un public plus large dans le but de faire valoir le monde agricole.

Ensuite, les marchés publics sont soutenus année après année, notamment celui de La Malbaie qui a lieu tous les samedis de l'été et le Marché apéro de Saint-Irénée qui représente une nouvelle initiative inaugurée en 2022 et qui est un événement festif incluant la vente de produits agroalimentaires locaux. Le marché ambulant, porté par l'Association des maraîchers de Charlevoix, offre depuis l'été 2023, des marchés ponctuels ainsi que des activités de promotion de toutes sortes durant l'été dans plusieurs municipalités de tout Charlevoix.

Des marchés hivernaux et/ou de Noël (l'Arti-Fête de Clermont, le marché d'hiver du Fairmont Le Manoir Richelieu) permettent également le rayonnement des entreprises agroalimentaires locales.

La Chambre de commerce de Charlevoix se charge également de promouvoir l'ensemble des marchés publics se déroulant sur le territoire de Charlevoix en déployant *La route des marchés de Charlevoix*.





## 20 Assurer un lien avec les écoles pour promouvoir l'agriculture et les produits locaux

- Action prioritaire;
- **Action réalisée partiellement;**
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

L'École secondaire du Plateau de La Malbaie démontre de l'intérêt pour l'agriculture et a initié une collaboration avec des intervenants locaux (UPA, MRC, Coopérative agricole) afin de dédier une période à une présentation portant sur l'agriculture locale. Cette présentation a lieu annuellement depuis 2018, à l'exception des années frappées par la pandémie (2020, 2021 et 2022), dans le cadre du cours de géographie de secondaire 1. Ces présentations (qui ont repris en 2023) permettent aux élèves de se familiariser avec les caractéristiques du territoire de la MRC de Charlevoix-Est, plus précisément son contexte agricole et agroalimentaire.



## 21 Créer une banque de denrées agricoles locales

- **Action réalisée partiellement.**

Aucune banque de denrées agricoles locales n'a été créée spécifiquement depuis 2017. Toutefois, certaines initiatives parallèles réalisées rejoignent cette action. D'abord, le projet « *Petits ambassadeurs* », qui est piloté notamment par l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis et qui vise à alimenter les services de garde en produits issus de l'agriculture et de l'agrotransformation locale. Le projet Maturin, détaillé dans le portrait du présent document, rejoint également cet objectif.

## 22 Soutenir et promouvoir des événements et des activités permettant le rapprochement entre la population et la ferme

- **Action réalisée (en continu depuis 2017);**
- Plan d'action 2024 : action reconduite.

L'initiative principale liée à cette action est celle des activités portes ouvertes sur les fermes, organisées annuellement par l'UPA. En effet, depuis 2003, les agricultrices et agriculteurs ont la possibilité de partager avec le grand public leur savoir, leur passion ainsi qu'un petit aperçu de leur quotidien à la ferme à l'occasion de l'activité *Portes ouvertes sur les fermes* (chapeautée par l'UPA). Cette activité représente une occasion de choix pour favoriser le rapprochement entre les citoyens et le milieu agricole. Sa popularité indique que les efforts de promotion de l'UPA engendrent des retombées intéressantes afin de favoriser le rapprochement entre ces deux univers.



### 3. Plan d'action 2024

Le plan d'action est une composante-clé du PDZA et prend appui sur le diagnostic et la vision concertée. Les orientations, les objectifs et les actions énumérés ci-dessous représentent les moyens que les acteurs et partenaires du PDZA de la MRC de Charlevoix-Est prendront au cours des prochaines années afin de faire face aux défis et aux enjeux grandissants entourant le secteur agricole.

Le plan d'action du PDZA compte 6 orientations, 26 objectifs et 22 actions. La MRC est l'organisation qui porte les actions ciblées dans le PDZA en collaboration avec les partenaires du milieu. Le plan d'action se déploiera sur une période de cinq ans, soit de 2024 à 2028.

Les actions identifiées sont issues d'une volonté de faire le maximum avec les ressources disponibles. Ce plan d'action mis à jour comprend également plusieurs actions reconduites des PDZA de 2011 et de 2017, lesquelles ont été reformulées au besoin.

Le plan d'action est présenté de manière sommaire sous forme de tableau résumé et chacune des actions est présentée de manière détaillée dans des fiches d'actions.

\* À noter que le champ budget et ressources des fiches actions fait référence aux ressources financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre les actions :

|        |  |
|--------|--|
| \$     | Action demandant surtout des ressources humaines et peu, voire pas, de ressources financières (moins de 2 000 \$ annuellement)                                   |
| \$\$   | Action demandant un appui financier moyen et un investissement moyen en ressources humaines (entre 2 000 \$ et 5 000 \$)   |
| \$\$\$ | Action qui nécessite un financement important, voire la recherche de subventions, ainsi qu'un investissement important en ressources humaines (plus de 5 000 \$) |

### Orientations et objectifs

Le plan d'action du PDZA 2024 comprend 6 orientations et 26 objectifs.

| ORIENTATION 1 |      | Assurer le suivi du PDZA et sa mise en application  |
|---------------|------|---|
| OBJECTIFS     | 1.1  | Mettre en œuvre le plan d'action  |
|               | 1.2  | Rendre compte des avancées en matière de développement de la zone agricole  |
|               | 1.3  | Coordonner les efforts de développement   |
| ORIENTATION 2 |      | Maintenir le couloir de communication entre la MRC et les producteurs agricoles (UPA)   |
| OBJECTIFS     | 2.1  | Assurer un meilleur poids politique lors des demandes adressées aux gouvernements   |
|               | 2.2  | Se tenir informé et collaborer au besoin sur les dossiers ayant comme objectif le développement de projets agricoles porteurs |
|               | 2.3  | Améliorer l'accès aux services spécialisés en santé psychologique dédiés aux producteurs agricoles                            |
| ORIENTATION 3 |      | Accompagner et stimuler les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage dans leur développement      |
| OBJECTIFS     | 3.1  | Préserver le capital agricole existant et permettre aux entreprises de réaliser des projets assurant leur croissance          |
|               | 3.2  | Diversifier les productions et la transformation et être à l'affût des secteurs en émergence                                  |
|               | 3.3  | Accroître le nombre d'entreprises du secteur agricole et/ou agroalimentaire   |
|               | 3.4  | Encourager un ancrage territorial fort des productions et de la transformation  |
|               | 3.5  | Adapter les services de la MRC à la réalité et aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire                             |
|               | 3.6  | Développer un réseautage efficace et proactif entre les divers intervenants   |
|               | 3.7  | Améliorer l'accès à de la formation spécialisée   |
|               | 3.8  | Contrer la pénurie de main-d'œuvre sévissant dans le secteur agroalimentaire  |
|               | 3.9  | Améliorer l'offre de logements, notamment pour faciliter la venue de travailleurs étrangers temporaires (TET)                 |
|               | 3.10 | Faciliter les transferts d'entreprises apparentés et non apparentés   |



#### ORIENTATION 4

### Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et son potentiel

#### OBJECTIFS

- 4.1 Planifier les usages en zone agricole en assurant leur cohabitation
- 4.2 Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles
- 4.3 Améliorer les connaissances sur le territoire agricole et son potentiel
- 4.4 Protéger la zone agricole des pressions de l'urbanisation
- 4.5 Protéger le territoire agricole et l'environnement

#### ORIENTATION 5

### Favoriser la mise en marché des produits régionaux et l'accroissement des points de vente locaux (commerces de proximité)

#### OBJECTIFS

- 5.1 Donner accès aux produits agricoles locaux à la population locale
- 5.1 Réduire le gaspillage alimentaire et favoriser la sécurité alimentaire de la population

#### ORIENTATION 6

### Accroître les occasions pour la population locale et le milieu agricole de tisser des liens

#### OBJECTIFS

- 6.1 Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles tout en valorisant leur profession
- 6.2 Mettre en valeur l'agriculture locale et faire valoir son caractère distinctif
- 6.3 Améliorer l'éducation de la population concernant l'agriculture et les activités qui l'entourent

## Fiche d'action

### ACTION 1

#### Relancer la table de concertation régionale agricole

#### OBJECTIFS

- 1.1 Mettre en œuvre le plan d'action
- 1.2 Rendre compte des avancées en matière de développement de la zone agricole
- 1.3 Coordonner les efforts de développement

#### DESCRIPTION

Au plan d'action du PDZA 2017, l'action de « créer une table de concertation régionale agricole » était inscrite. Cette table a été créée, mais a opéré seulement la première année. Il est donc pertinent de la relancer afin de poursuivre les discussions autour du développement de la zone agricole parmi les acteurs régionaux (UPA, MAPAQ, MRC, producteurs agricoles, agrotransformateurs, conseillers agricoles, institutions financières, etc.), de mettre en valeur l'agriculture locale et d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PDZA en collaboration avec ces nombreux partenaires. Cette table permettra également de coordonner les efforts de développement déployés par les acteurs entourant la zone agricole de Charlevoix-Est.

#### SOUS-ACTIONS

- Préciser le mandat et la structure de la table de concertation;
- Créer des sous-comités de travail, dont un comité technique de suivi du PDZA;
- Favoriser les rencontres multidisciplinaires.

#### PARTENAIRES

- UPA de Charlevoix-Est
- MAPAQ
- Municipalités
- Réseau Agriconseils

#### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

#### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 pour relancer la table et action réalisée en continu ensuite.

#### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Avoir tenu au moins deux rencontres annuelles de la table de concertation, avec des représentants d'au moins cinq organisations différentes.

## Fiche d'action

### ACTION 2

#### Participer aux rencontres pertinentes de l'UPA et vice-versa

##### OBJECTIF

- 2.1 | Assurer un meilleur poids politique lors des demandes adressées aux gouvernements

##### DESCRIPTION

Certains dossiers d'actualité nécessitent des actions politiques organisées afin de faire progresser ces derniers auprès des instances gouvernementales. L'UPA, en tant que représentante des producteurs agricoles, porte généralement ces dossiers, mais des appuis provenant du milieu municipal peuvent donner du poids à ces actions. La collaboration entre les acteurs locaux et les partenaires désignés est importante dans une optique d'assurer une bonne présence agricole dans l'ensemble de la MRC. De plus, la participation à l'assemblée générale annuelle de l'UPA par un représentant de la MRC contribue à s'assurer que l'information circule de part et d'autre.

##### SOUS-ACTIONS

- Participer à l'assemblée générale annuelle de l'UPA de Charlevoix-Est et y faire le suivi du PDZA;
- Planifier une visite par année de l'UPA au conseil des maires de la MRC pour discuter des principaux dossiers et préoccupations.

##### PARTENAIRE

- UPA de Charlevoix-Est

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre de participations aux assemblées générales annuelles de l'UPA de Charlevoix-Est;
- Nombre de visites de l'UPA au conseil des maires de la MRC.

## Fiche d'action

### ACTION 3

#### Participer activement aux activités de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis

##### OBJECTIFS

- 1.2 | Rendre compte des avancées en matière de développement de la zone agricole
- 2.1 | Assurer un meilleur poids politique lors des demandes adressées aux gouvernements
- 2.2 | Se tenir informé et collaborer au besoin sur les dossiers ayant comme objectif le développement de projets agricoles porteurs

##### DESCRIPTION

L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis regroupe l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale et vise à mettre en commun les différents besoins et enjeux qui concernent l'ensemble du territoire agricole. Étant partenaire de cette entente, il est primordial que la MRC de Charlevoix-Est y fasse entendre les dossiers agroalimentaires qui la concernent, notamment en lien avec les éléments nommés dans le PDZA.

##### SOUS-ACTIONS

- S'assurer que l'entente représente les préoccupations locales de Charlevoix-Est;
- Diffuser auprès de la communauté agroalimentaire locale les différents dossiers traités au sein de l'entente, ainsi que les possibilités de financement et/ou les outils de développement qui en découlent;
- Faire partie des discussions entourant le renouvellement de l'entente afin que la MRC continue d'être signataire advenant le renouvellement de celle-ci à son échéance en 2025;
- Soutenir les différents projets émanant de l'entente ayant une portée sur notre territoire (*Petits Ambassadeurs, Pisteurs, travailleuse de rang, etc.*).

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### PARTENAIRE

- Les autres partenaires de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis :
  - MRC DE CHARLEVOIX;
  - MRC DE PORTNEUF;
  - MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS;
  - MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ;
  - MRC DE LA JACQUES-CARTIER;
  - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC;
  - VILLE DE QUÉBEC, DANS L'EXERCICE DE SES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION;
  - VILLE DE LÉVIS;
  - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ);
  - FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD;
  - SECRÉTARIAT À LA CAPITALE-NATIONALE;
  - MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE.

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2025 (fin de l'entente).

## Fiche d'action

### ACTION 4

#### Contribuer aux initiatives visant à donner accès aux producteurs agricoles à des services spécialisés en santé psychologique

##### OBJECTIF

- 2.3** | Améliorer l'accès aux services spécialisés en santé psychologique dédiés aux producteurs agricoles

##### DESCRIPTION

La santé psychologique des producteurs agricoles a été nommée comme un enjeu très important et d'actualité lors des consultations et du Forum PDZA. Les plus récentes recherches sur la question confirment des taux de détresse et de suicide plus élevés chez les agriculteurs que dans l'ensemble de la société. Ainsi, il est primordial de déceler des cas potentiels de détresse et aiguiller, au besoin, les personnes concernées vers les ressources compétentes.

##### SOUS-ACTIONS

- Renforcer et faire connaître le réseau des sentinelles agricoles;
- Faire la promotion des services disponibles (ex. travailleuse de rang) auprès des producteurs agricoles.

##### PARTENAIRES

- Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord;
- CIUSSS de la Capitale-Nationale.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 5

#### Maintenir le secteur agricole et agroalimentaire dans les politiques d'attribution des différents fonds de développement régionaux disponibles à la MRC

##### OBJECTIFS

- 3.1** | Préserver le capital agricole existant et permettre aux entreprises de réaliser des projets assurant leur croissance
- 3.3** | Accroître le nombre d'entreprises du secteur agricole et/ou agroalimentaire
- 3.5** | Adapter les services de la MRC à la réalité et aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire

##### DESCRIPTION

Le service de développement économique de la MRC (Mission développement Charlevoix) offre aux entrepreneurs de la région un service d'accompagnement dans le démarrage ou l'expansion d'entreprise, le transfert ou la relève, l'événementiel, etc. De plus, il rend accessible aux entrepreneurs une diversité de leviers financiers visant le développement économique et la création d'emplois. Parmi ces leviers se trouvent différents fonds de développement régionaux, administrés par la MRC. Le secteur agricole et agroalimentaire occupe présentement une place de choix dans les politiques d'attribution de ces fonds et il est important que cela demeure afin de soutenir au maximum le développement des projets agricoles et agroalimentaires et de préserver le capital agricole existant.

##### SOUS-ACTIONS

- Faire la promotion des aides financières disponibles auprès des clientèles cibles;
- Financer au moins 5 projets agricoles, agroalimentaires et/ou agrotouristiques par année à travers les différents fonds disponibles;
- Supporter les projets d'économie circulaire ayant des composantes agroalimentaires.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu)

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre de projets agricoles et/ou agroalimentaires financés par année;
- Montant ou pourcentage des fonds dédié aux projets agricoles et/ou agroalimentaire;
- Mention spécifique du secteur agricole et/ou agroalimentaire dans les politiques d'attribution des fonds de développement régionaux administrés par la MRC.

## Fiche d'action

### ACTION 6

#### Maintenir un poste d'agent(e) de développement attiré(e) à l'agriculture et à l'agroalimentaire au sein de l'équipe de la MRC

##### OBJECTIFS

- 3.2 Diversifier les productions et la transformation et être à l'affût des secteurs en émergence
- 3.3 Accroître le nombre d'entreprises du secteur agricole et/ou agroalimentaire
- 3.5 Adapter les services de la MRC à la réalité et aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire
- 3.6 Développer un réseautage efficace et proactif entre les divers intervenants du secteur agroalimentaire régional

##### DESCRIPTION

Une agente de développement attirée à l'agriculture et à l'agroalimentaire, également agronome, fait partie de l'équipe de la MRC depuis plusieurs années. La création de ce poste découle d'actions des PDZA antérieurs. Son impact est indéniable, elle soutient un nombre significatif d'entreprises agricoles en démarrage ou en croissance (45 entreprises accompagnées, dont 6 aidées financièrement, en 2022), gère différents projets de promotion et de valorisation du secteur agroalimentaire, appuie la planification de transferts d'entreprises agricoles et bien plus. Le maintien d'un tel poste au sein de la MRC est primordial afin de poursuivre le développement de l'agriculture dans la région.

##### SOUS-ACTION

- Soutenir l'agente de développement attirée à l'agriculture et à l'agroalimentaire dans son travail.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Maintien du poste d'agente de développement agronome au sein de l'équipe de la MRC.

## Fiche d'action

### ACTION 7

#### Être à l'affût des besoins en formation des différents acteurs du secteur agroalimentaire et collaborer afin de répondre adéquatement à ces besoins

##### OBJECTIF

- 3.7 | Améliorer l'accès à de la formation spécialisée

##### DESCRIPTION

Les différents créneaux du monde agroalimentaire (production porcine, bovine, laitière, maraîchère, etc.) sont en constante évolution. L'accès à des formations spécifiques à chaque type de production est un facteur important de succès et de prospérité économique pour chaque propriétaire d'entreprise. Plusieurs formations sont offertes, le fait de faciliter l'accès à des formations adaptées aux besoins fait donc partie des éléments privilégiés pour la communauté agroalimentaire de Charlevoix-Est. La MRC souhaite par conséquent se tenir à l'affût des possibilités entourant les différents types de formations pouvant être offertes. À titre d'exemple, la MRC a rendu disponibles ses locaux en février 2024 pour dispenser une formation s'adressant aux producteurs bovins, axée sur la génétique bovine (choix de taureaux). La contribution de Services Québec et/ou du MAPAQ est possible dans certains cas, afin de participer au financement de certaines formations.

##### SOUS-ACTIONS

- Collaborer à l'organisation de formations à la demande de groupes de producteurs et/ou de transformateurs;
- Publiciser les offres de formations spécifiques à l'un ou l'autre des créneaux de production et/ou de transformation;
- S'assurer de faciliter les échanges afin de bien représenter la réalité du terrain en lien avec la création d'une table en formation agricole par Services Québec.

##### PARTENAIRES

- Centres de formation locaux (Avisé Centre de formation Charlevoix et Formation continue Charlevoix);
- Services Québec;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Collectifs régionaux en formation agricole (CRFA);
- Partenaires dispensateurs de formations spécifiques (CETAB+, ITAQ, etc.).

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 8

#### Accompagner les chercheurs de terres agricoles et les entreprises en situation de transfert afin de les orienter vers les bons services et/ou les secteurs propices

##### OBJECTIFS

- 3.2** Diversifier les productions et la transformation et être à l'affût des secteurs en émergence
- 3.3** Accroître le nombre d'entreprises du secteur agricole et/ou agroalimentaire
- 3.10** Faciliter les transferts d'entreprises apparentés et non apparentés

##### DESCRIPTION

L'action 8 consiste à accompagner les chercheurs de terres agricoles qui souhaitent démarrer ou consolider un projet et à les orienter vers les bons services et, le cas échéant, les secteurs propices au développement agricole. Au cours des trois dernières années, les chercheurs de terres étaient directement orientés vers les services de l'ARTERRE, un projet dédié au maillage entre cédants et repreneurs agricoles. Toutefois, depuis le 31 décembre 2023, les services de l'ARTERRE ne sont plus disponibles dans la région. Il se peut donc qu'un accompagnement plus serré soit nécessaire de la part de la MRC pour des prochains chercheurs de terres. Les entreprises en situation de transfert sont également visées par cette action, afin de favoriser les reprises d'entreprises et ainsi éviter les fermetures ou les démantèlements, qui se traduiraient par une diminution du nombre d'entreprises agricoles sur le territoire.

##### SOUS-ACTIONS

- Répertorier l'ensemble des services et outils disponibles pour les chercheurs de terres agricoles;
- Étudier la pertinence de relancer ou de donner suite au projet Acropole destiné aux cédants d'entreprises agricoles afin de les encourager à amorcer un transfert;
- Analyser les projets inspirants et leur pertinence pour Charlevoix-Est (ex. banque de terres à louer, fiducie d'utilité sociale agricole, etc.).

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### PARTENAIRES

- Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Financière agricole du Québec (FADQ);
- Réseau Agriconseils;
- Institutions financières;
- Partenaires de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*.

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre de chercheurs de terres agricoles accompagnés par année.

## Fiche d'action

### ACTION 9

#### Veiller à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles

##### OBJECTIFS

- 3.4** Encourager un ancrage territorial fort des productions et de la transformation
- 4.1** Planifier les usages en zone agricole en assurant leur cohabitation
- 4.4** Protéger la zone agricole des pressions de l'urbanisation
- 6.3** Améliorer l'éducation de la population concernant l'agriculture et les activités qui l'entourent

##### DESCRIPTION

Cette action, reconduite du plan d'action du PDZA 2017, fait partie intégrante du rôle de l'agente de développement attirée à l'agriculture au sein de la MRC, ainsi que de celui du service d'aménagement du territoire. Il s'agit notamment de contribuer à l'avancement des dossiers à la CPTAQ et de travailler en amont avec les producteurs qui souhaitent agrandir leurs installations de production à forte charge d'odeur pour assurer l'acceptabilité sociale de leur projet et afin que l'exigence d'une consultation publique se déroule bien.

La cohabitation des usages agricoles et non agricoles passe également par une communication efficace et transparente entre les différents propriétaires à l'intérieur de la zone agricole (ex. producteur qui laisse connaître à ses voisins son calendrier d'épandage).

##### SOUS-ACTIONS

- Vulgariser ce que représentent les activités agricoles au bénéfice des citoyens dans le but d'améliorer l'acceptabilité sociale de ces activités;
- Sensibiliser la population à la fragilité des écosystèmes agricoles et à l'importance du respect des règles de bon voisinage (motoneiges, motos, VTT, déchets dangereux pour les animaux, etc.);
- Être à l'affût des différentes problématiques liées à la gestion de l'eau (fossés, écoulements d'eau, débordements, etc.).

##### PARTENAIRES

- UPA de Charlevoix-Est;
- Municipalités.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 10

#### S'arrimer aux actions de la *Table de concertation sur les paysages Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix-Est*

##### OBJECTIFS

- 4.2 | Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles

##### DESCRIPTION

La MRC de Charlevoix-Est fait partie intégrante de la *Table de concertation sur les paysages Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est* et est signataire de l'*Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale*. Dans le cadre de ces deux démarches, le service d'aménagement du territoire et de la foresterie de la MRC participe activement aux projets et aux discussions visant la protection et la mise en valeur des paysages. Les paysages agricoles font partie de l'identité de la MRC et sont responsables de nombreuses percées visuelles qui font la renommée de Charlevoix.

L'action 10 consiste donc à mieux intégrer les acteurs agricoles à ces deux démarches, voir à militer pour qu'un représentant du secteur agricole siège à cette table afin de mettre en valeur le rôle de l'agriculture dans la protection des paysages.

##### SOUS-ACTIONS

- Suivre les actions de la *Table de concertation sur les paysages Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est* et selon la pertinence, les appliquer au milieu agricole;
- Faire la promotion des programmes d'aide disponibles, notamment l'appel de projets annuel organisé par la table, auprès des acteurs agricoles concernés.

##### PARTENAIRES

- Partenaires de la *Table de concertation sur les paysages Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est* : MRC de la Côte-de-Beaupré, MRC de Charlevoix, municipalités, etc.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 11

#### Accompagner les porteurs de projets de remise en production de terres inexploitées

##### OBJECTIFS

- 3.2 | Diversifier les productions et la transformation et être à l'affût des secteurs en émergence
- 4.2 | Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles

##### DESCRIPTION

Un programme d'aide financière dédié à la remise en culture de terres inexploitées (en friche) a été mis en place par l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis* dans les dernières années.

Afin d'éviter le dédoublement de services existants, l'action 11 vise à accompagner les porteurs de projets potentiels de remise en production de terres inexploitées et de les référer vers les ressources pertinentes.

##### SOUS-ACTION

- Participer activement à l'élaboration du plan d'action de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*, notamment en ce qui concerne les terres inexploitées.

##### PARTENAIRE

- Partenaires de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Nombre de porteurs de projets accompagnés (remise en production de terres inexploitées);
- Superficie (en hectares) de terres inexploitées remise en production.



## Fiche d'action

### ACTION 12

#### Mettre à jour les données des terres en friche et des bâtiments inexploités

##### OBJECTIF

4.3 | Améliorer les connaissances sur le territoire agricole et son potentiel

##### DESCRIPTION

Dans le cadre de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis et à la suite de la réalisation de l'inventaire des terres en friche, un atlas comprenant toutes les terres caractérisées a été produit en 2018. Cet atlas ne comprend pas les données sur les bâtiments inexploités, pour lesquels nous avons peu d'information. De plus, nous avons peu de données sur le potentiel des terres en friche et l'atlas en question ne couvre pas la totalité des terres en friche du territoire.

La présente action vise donc à mettre à jour les données disponibles sur les terres en friche et les bâtiments inexploités d'ici 2028. Cela fera 10 ans que l'atlas a été réalisé et donc une mise à jour des données sera de mise. De plus, ce sera l'occasion pour documenter les bâtiments agricoles inexploités qui se retrouvent dans la MRC.

##### SOUS-ACTIONS

- Cartographier et documenter les bâtiments agricoles inexploités;
- Mettre à jour la caractérisation du potentiel des terres en friche;
- Solliciter les partenaires de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis afin que l'atlas réalisé en 2018 soit mis à jour (ou que les données le soient).

##### PARTENAIRE

- Partenaires de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2028

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Cartographie des bâtiments inexploités réalisée ou non;
- Mise à jour de la caractérisation du potentiel des terres en friche réalisée ou non;
- Mise à jour des données de l'atlas réalisée ou non.

## Fiche d'action

### ACTION 13

#### Faire une revue de littérature et assurer une veille sur l'accaparement des terres agricoles

##### OBJECTIF

4.3 | Améliorer les connaissances sur le territoire agricole et son potentiel

##### DESCRIPTION

L'enjeu de l'accaparement des terres agricoles par des non-agriculteurs a été identifié comme étant une faiblesse de la zone agricole de Charlevoix-Est ainsi qu'une menace au développement de l'agriculture. De plus, cet enjeu a été soulevé à maintes reprises lors des consultations effectuées auprès des intervenants, des producteurs agricoles et de la population.

Afin d'être mieux outillée pour contrer ce phénomène, la MRC souhaite d'abord effectuer une revue de littérature sur celui-ci, tout en assurant une veille continue sur le développement de cet accaparement. La forme précise de la revue de littérature et de la veille reste à déterminer.

##### SOUS-ACTION

- Établir et mettre en place une stratégie de veille sur l'accaparement des terres agricoles (Mise à jour périodique des données? Veille journalistique? Veille scientifique? Etc...).

##### PARTENAIRES

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- Revue de littérature : 2026;
- Veille : 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Revue de littérature réalisée ou non;
- Stratégie de veille mise en place ou non.

## Fiche d'action

### ACTION 14

#### Soutenir les initiatives qui tentent de lutter contre la pression de l'urbanisation sur la zone agricole

##### OBJECTIF

4.4 | Protéger la zone agricole des pressions de l'urbanisation

##### DESCRIPTION

Tel que noté dans le portrait du présent document, la superficie de la zone agricole de Charlevoix-Est a diminué de 109 ha entre 2016 et 2022. Cette diminution est principalement due à des exclusions de la zone agricole visant à agrandir des périmètres d'urbanisation. Bien que toujours marginale en termes de superficie, l'urbanisation de plus en plus diffuse cause des pressions sur la zone agricole.

Depuis 2021, les MRC et les communautés métropolitaines sont les seules à pouvoir déposer une demande d'exclusion de la zone agricole à la CPTAQ. Afin de bien analyser les dossiers d'exclusion et de demeurer objective dans les demandes formulées par des citoyens ou des municipalités, la MRC de Charlevoix-Est s'est dotée d'une procédure formelle de demande d'exclusion de la zone agricole qui comprend plusieurs critères, dont le respect des orientations et des objectifs du PDZA.

Dans cette optique de protection de la zone agricole, la MRC souhaite soutenir les initiatives qui tentent de lutter contre la pression de l'urbanisation, notamment celles visant à densifier les périmètres d'urbanisation ou encore à inclure des terres agricoles à la zone agricole.

##### SOUS-ACTIONS

- Au besoin, soutenir les producteurs agricoles dans leurs demandes auprès de la CPTAQ (inclusion en zone agricole, autorisations, etc.);
- Consulter le comité consultatif agricole (CCA) lorsque la MRC doit se prononcer sur des dossiers municipaux qui pourraient représenter une menace d'empiètement sur la zone agricole.

##### PARTENAIRES

- Municipalités;
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Superficie de la zone agricole totale dans la MRC comparativement à la superficie de 2022 (diminution ou augmentation).

## Fiche d'action

### ACTION 15

#### Favoriser les saines pratiques environnementales

##### OBJECTIF

4.5 | Protéger le territoire agricole et l'environnement

##### DESCRIPTION

Depuis plusieurs années, l'aspect agroenvironnemental fait partie intégrante du quotidien des producteurs agricoles. L'ensemble des activités pouvant avoir un impact sur l'environnement sont couvertes par des réglementations provinciales et des bonnes pratiques, en ce sens faisant partie de la réalité des fermes. Toutefois, dans un esprit de durabilité et de conservation, le secteur agricole continue d'améliorer ses pratiques et cherche à solutionner adéquatement plusieurs enjeux environnementaux en poursuivant ses efforts pour permettre aux fermes de réduire toujours davantage leur empreinte environnementale. À cet égard, le *Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD)* supporte les engagements climatiques et de développement durable du gouvernement du Québec. Il place les entreprises agricoles au cœur de l'action et du développement économique et représente un guide pour orienter plusieurs actions directement liées au secteur agroalimentaire.

L'action 15 vise ainsi à encourager les initiatives ayant pour but d'améliorer ses performances agroenvironnementales ou encore d'atteindre des standards élevés quant à la qualité de ses pratiques.

##### SOUS-ACTIONS

- Promouvoir les programmes d'aide disponibles et diffuser les initiatives ayant un élément d'agriculture durable dans le cadre de projets visant la protection de l'environnement (ex. bandes riveraines, recyclage de plastique agricole, etc.);
- Sensibiliser les producteurs agricoles à la gestion des matières résiduelles et à la réglementation en vigueur;
- Rejoindre et adapter localement les campagnes de sensibilisation nationale;
- Participer aux discussions entourant le PAD et être à l'affût des éléments qui en font partie;
- Encourager les activités et les pratiques qui visent la lutte et/ou l'adaptation aux changements climatiques.

##### PARTENAIRES

- Organismes œuvrant en protection de l'environnement : OBV de Charlevoix-Montmorency, Région de la biosphère de Charlevoix, CRE Capitale-Nationale, Comité ZIP Saguenay - Charlevoix, etc.;
- UPA de Charlevoix-Est;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Club agroenvironnemental de la Rive-Nord.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 16

#### Promouvoir l'agriculture sous toutes ses formes

##### OBJECTIFS

- 3.4 Encourager un ancrage territorial fort des productions et de la transformation
- 6.1 Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles tout en valorisant leur profession
- 6.2 Mettre en valeur l'agriculture locale et faire valoir son caractère distinctif
- 6,3 Améliorer l'éducation de la population concernant l'agriculture et les activités qui l'entourent

##### DESCRIPTION

L'identité de la région passe par la qualité de ses produits, de son terroir et des acteurs qui les façonnent. Le secteur agroalimentaire a un impact important sur plusieurs autres sphères de l'économie locale et la promotion des différents éléments entourant l'agriculture et l'agroalimentaire en général se reflètent positivement à travers d'autres créneaux d'importance pour la région. Tant les citoyens que les visiteurs pourront s'inspirer des initiatives et des projets réalisés par ce créneau pour faire rayonner la région sous toutes ses formes.

Par l'action 16, la MRC souhaite encourager et contribuer aux initiatives visant à promouvoir l'agriculture sous toutes ses formes.

##### SOUS-ACTIONS

- Établir un plan de communication pour la mise en valeur de l'agriculture locale et la diffusion de l'information auprès des diverses clientèles et partenaires du PDZA ainsi qu'auprès de la population;
- Publiciser les projets agricoles bénéficiant de l'aide technique et financière du service de développement économique de la MRC (Mission développement Charlevoix);
- Tenir une activité de réseautage tous les deux ans sur l'agriculture locale et le PDZA réunissant divers intervenants locaux et acteurs du milieu agricole.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### PARTENAIRES

- UPA de Charlevoix-Est;
- MRC de Charlevoix;
- Municipalités;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

##### INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Plan de communication réalisé et mis en œuvre ou non;
- Nombre de projets agricoles ayant fait l'objet d'une publicité et/ou de promotion;
- Nombre d'activités de réseautage réalisées et nombre de participants à ces activités.

## Fiche d'action

### ACTION 17

#### Promouvoir les produits disponibles localement auprès de la population à travers le projet Je mange local dans Charlevoix-Est ou tout autre projet ayant comme objectif la promotion des produits locaux

##### OBJECTIF

- 5.1 Donner accès aux produits agricoles locaux à la population locale

##### DESCRIPTION

Le projet Je mange local dans Charlevoix-Est a vu le jour en 2019 et a été réalisé chaque année depuis. Il découle directement du plan d'action du PDZA 2017 et vise à promouvoir les produits locaux issus du territoire de Charlevoix-Est. Il a donné lieu à plusieurs activités et outils promotionnels (dépliants, affichettes, activité de réseautage, dégustations de produits, etc.) destinés à faire connaître les produits du territoire aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs.

##### SOUS-ACTIONS

- Cibler les entreprises et les institutions existantes qui pourraient s'approvisionner, distribuer et vendre les produits locaux;
- Réaliser annuellement une campagne publicitaire mettant en valeur les produits locaux issus du territoire de Charlevoix-Est;
- Réaliser annuellement un dépliant distribué (en début d'été) dans les points de vente locaux de la MRC, qui inclut une carte et une liste des producteurs locaux ainsi que des points de vente;
- Développer un événement festif autour des produits agricoles de Charlevoix-Est ou collaborer à une initiative existante.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (projet annuel)

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre d'éditions du projet Je mange local dans Charlevoix-Est réalisées.

## Fiche d'action

### ACTION 18

#### Soutenir le développement des marchés publics

##### OBJECTIF

**5.1** | Donner accès aux produits agricoles locaux à la population locale

##### DESCRIPTION

Les marchés publics représentent une fenêtre de commercialisation porteuse pour les producteurs locaux. Ceux-ci rejoignent de plus en plus les citoyens, qui, en plus de s'approvisionner en produits locaux, profitent de l'ambiance festive associée à l'activité.

L'action 18 vise à encourager les projets de développement de marchés publics afin de multiplier les occasions de vente pour les producteurs locaux tout en permettant le rayonnement des produits de la région auprès du maximum de personnes possible.

##### SOUS-ACTIONS

- Référer les gestionnaires des marchés publics aux bons intervenants potentiellement importants pour les besoins financiers et/ou matériels des marchés publics de la région (MAPAQ, AMPQ, CMQ, etc.);
- Sensibiliser les municipalités aux marchés publics;
- Analyser les différentes possibilités de financement des initiatives de développement de marchés publics locaux;
- Encourager les initiatives de promotions collectives dédiées aux marchés publics du territoire;
- Encourager les événements festifs complémentaires à la tenue des marchés (fête des récoltes, ateliers culinaires, etc.).

##### PARTENAIRES

- UPA de Charlevoix-Est;
- Municipalités;
- Partenaires de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis*.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action annuelle).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre d'éditions de marchés publics qui ont lieu annuellement et nombre d'exposants agroalimentaires.

## Fiche d'action

### ACTION 19

#### Encourager les initiatives visant à réduire le gaspillage alimentaire et contribuer à favoriser la sécurité alimentaire de la population

##### OBJECTIF

**5.2** | Réduire le gaspillage alimentaire et favoriser la sécurité alimentaire de la population

##### DESCRIPTION

Les enjeux entourant l'insécurité alimentaire et le gaspillage ont été soulevés à maintes reprises lors des consultations entourant la révision du PDZA. Dans un souci d'optimiser la totalité des fruits et légumes produits aux champs, l'idée de faire du glanage a émergé dans la région au cours des dernières années. Certains organismes, comme le SACC depuis 2021, ont organisé des activités de glanage en collaboration avec des producteurs ciblés. D'autres initiatives pourraient viser les mêmes objectifs, soit de contrer le gaspillage alimentaire et réduire l'insécurité, particulièrement au niveau des consommateurs. Ainsi, la MRC souhaite encourager au maximum ces initiatives.

##### PARTENAIRES

- Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC);
- Développement social intégré (DSI) de Charlevoix.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre d'initiatives supportées par le service de développement économique de la MRC (Mission développement Charlevoix) ou financées par un des fonds disponibles à la MRC.

## Fiche d'action

### ACTION 20

#### Soutenir les organismes et/ou les regroupements de producteurs ayant des activités de promotion et de mise en valeur de l'agriculture locale

##### OBJECTIFS

- 6.1 Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles tout en valorisant leur profession
- 6.2 Mettre en valeur l'agriculture locale et faire valoir son caractère distinctif

##### DESCRIPTION

Dans les cinq dernières années, de nombreux projets ont été soutenus ou mis en place. Notons, entre autres, le projet Maturin Charlevoix (vente de produits charlevoisiens à l'extérieur de Charlevoix), le projet Petits Ambassadeurs, ainsi que plusieurs initiatives individuelles. L'action 20 consiste donc à poursuivre ce soutien offert par le service de développement économique de la MRC (Mission développement Charlevoix) à ces différents projets et initiatives.

##### SOUS-ACTIONS

- Accompagner les nouveaux organismes en émergence;
- Orienter les organismes vers des formations pertinentes pour leur développement (service à la clientèle, approche client en kiosque, marketing, autocueillette, etc.).

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

## Fiche d'action

### ACTION 21

#### Assurer un lien avec les établissements scolaires pour promouvoir l'agriculture et les produits locaux

##### OBJECTIFS

- 6.1 Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles tout en valorisant leur profession
- 6.2 Mettre en valeur l'agriculture locale et faire valoir son caractère distinctif
- 6.3 Améliorer l'éducation de la population concernant l'agriculture et les activités qui l'entourent

##### DESCRIPTION

La MRC collabore depuis plusieurs années avec les établissements scolaires de la région pour promouvoir l'agriculture locale, les produits locaux, le territoire agricole ainsi que des possibilités de carrière dans le domaine agricole afin d'intéresser les jeunes à l'agriculture, qui fait partie intégrante de l'économie régionale.

À titre d'exemple, l'École secondaire du Plateau, à La Malbaie, a mis en œuvre en 2018 une collaboration avec des intervenants locaux (dont la MRC) afin de dédier une période à une présentation portant sur l'agriculture locale dans un cours de géographie de premier secondaire. Ces présentations ont lieu une fois par année, au printemps.

##### SOUS-ACTION

- Tenir au moins une activité éducative par année avec un établissement scolaire de Charlevoix-Est.

##### PARTENAIRES

- Centre de services scolaire de Charlevoix;
- UPA de Charlevoix-Est;
- Conseillers et experts agricoles.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action annuelle).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre d'activités éducatives réalisées.

## Fiche d'action

### ACTION 22

#### Soutenir et promouvoir des événements et des activités permettant le rapprochement entre la population et la ferme

##### OBJECTIFS

- 6.1 Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles tout en valorisant leur profession
- 6.2 Mettre en valeur l'agriculture locale et faire valoir son caractère distinctif
- 6.3 Améliorer l'éducation de la population concernant l'agriculture et les activités qui l'entourent

##### DESCRIPTION

Plusieurs événements et activités sont organisés chaque année par divers partenaires de la MRC qui visent à rapprocher la population et les producteurs agricoles. Cela contribue à améliorer la cohabitation des usages agricoles et non agricoles et à mieux faire valoir le rôle de l'agriculture et des producteurs agricoles dans la communauté locale.

Une des principales initiatives liées à cette action est celle des Portes ouvertes sur les fermes (chapeautée par l'UPA). Depuis 2003, les agricultrices et agriculteurs ont la possibilité de partager avec le grand public leur savoir, leur passion ainsi qu'un petit aperçu de leur quotidien à la ferme. La MRC a à cœur de soutenir et de promouvoir ce genre d'activités.

##### SOUS-ACTIONS

- Cibler des partenaires (organismes sociaux, culturels, communautaires, municipalités, etc.) afin de faciliter l'organisation des événements et en assurer un succès populaire annuel (ex. portes ouvertes de l'UPA).

##### PARTENAIRES

- UPA de Charlevoix-Est;
- Municipalités;
- Organismes communautaires.

##### BUDGET ET RESSOURCES

- \$\$

##### ÉCHANCIER DE RÉALISATION

- 2024 et + (action réalisée en continu).

##### INDICATEUR DE RÉSULTATS

- Nombre d'événements et d'activités soutenus.





# Bibliographie

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (2023) À propos. *Qu'est-ce que l'ARTERRE?* [En ligne] [<https://www.arterre.ca/APropos>]

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2018) Rapport annuel de gestion 2017-2018. *Annexe statistique*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 119 p. [<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>]

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2019) Rapport annuel de gestion 2018-2019. *Annexe statistique*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 119 p. [<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>]

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2020) Rapport annuel de gestion 2019-2020. *Annexe statistique*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 115 p. [<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>]

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2021) Rapport annuel de gestion 2020-2021. *Annexe statistique*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 117 p. [<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>]

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (2022) Rapport annuel de gestion 2021-2022. *Annexe statistique*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 119 p. [<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/la-commission/publications/rapports-annuels-de-gestion>]

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (2023) Répertoire des produits biologiques certifiés au Québec. [En ligne] [<http://www.produitsbioquebec.info/InterroGrandPublicFr.do>]

FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU CENTRE-DU-QUÉBEC (2024) *Santé psychologique*. [En ligne] [<https://centre-du-quebec.upa.qc.ca/producteur/sante-securite-et-mieux-etre/sante-psychologique/>]

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (2024) *Perspectives économiques de FAC pour 2024*. [En ligne] [<https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/services-economiques/perspectives-economiques-2024>]

FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (2023) *Enquête annuelle des prix aux producteurs - FADQ*. [En ligne] [<https://www.pgq.ca/programmes-et-services/economie/securite-du-revenu/historique-de-prix-de-la-financiere-agricole-du-quebec/>]

GOUVERNEMENT DU CANADA (2013) *Vue d'ensemble de la méthode de classification pour déterminer le potentiel agricole des terres*. [En ligne] [<https://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/cli/classdesc.html>]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023) *Panorama des régions du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, 287 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf)]

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (2022) « Investir dans le secteur public : le rôle clé du gouvernement dans la lutte contre les effets de l'inflation », *Fiche socioéconomique*, n° 22, août 2022 [En ligne] [[https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2022/08/2022-08\\_Inflation-fiche02\\_FR.pdf](https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2022/08/2022-08_Inflation-fiche02_FR.pdf)]

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2018) *Agrotourisme*. [En ligne] [<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/Pages/agrotourisme.aspx>]

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2023) *Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles - Agir pour nourrir le Québec de demain. Annexes complémentaires du Fascicule 1 - Le territoire agricole*. [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 36 p. [<https://consultation.quebec.ca/processes/territoire-agricole?locale=fr>]

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2024) *Enquête 2022 sur les prix de location des terres agricoles au Québec*. [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 120 p. [<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Publications/Pages/Details-Publication.aspx?guid=%7Bc013555e-93ff-47fc-84bc-fa4be5fbad4e%7D>]

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2003) *Entrepôt de données ministériel. Enregistrement des exploitations agricoles - 2003*. Québec, Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2007) *Entrepôt de données ministériel. Enregistrement des exploitations agricoles - 2007*. Québec, Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2010) *Entrepôt de données ministériel. Enregistrement des exploitations agricoles - 2010*. Québec, Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2014) *Entrepôt de données ministériel. Enregistrement des exploitations agricoles - 2014*. Québec, Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2023) *Entrepôt de données ministériel. Enregistrement des exploitations agricoles - 2023*. Québec, Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (2020) *Plan pour une agriculture durable 2020-2030*. [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 38 p. [<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/agriculture-durable/>]

NOMINIS (2023) *L'Agricole. Inscriptions immobilières agricoles au Québec*. [En ligne] [<https://nominis.ca/L-Agricole.php>]

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE ESG UQAM (2022) *Baromètre 2022 de la consommation responsable : Édition spéciale Vigie Conso Covid-19*. [En ligne], Montréal, UQAM, 32 p. [<https://ocresponsable.com/barometre-2022/>]

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2023) *Opportunités et menaces pour les systèmes alimentaires*. [En ligne] [<https://www.oecd.org/fr/agriculture/comprendre-le-systeme-alimentaire-mondial/opportunités-et-menaces-systemes-alimentaires/>]

QUÉBEC INTERNATIONAL (2022) *Portrait de la MRC de Charlevoix-Est*. [En ligne], Québec, 16 p. [<https://www.quebecinternational.ca/fr/nouvelles/portrait-de-la-capitale-nationale-et-de-ses-mrc>]

RÉGION DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX (2023) *À Propos*. [En ligne] [<https://www.biospherecharlevoix.org/a-propos>]

STATISTIQUE CANADA (2021) *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021. Capital agricole*. [En ligne] [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=p0p270>]

STATISTIQUE CANADA (2013) *Recensement de l'agriculture de 1991*. [En ligne], Ottawa, Gouvernement du Canada, 76 p. [<https://publications.gc.ca/site/fr/435893/publication.html>]

STATISTIQUE CANADA (2013) *Recensement de l'agriculture de 1996*. [En ligne], Ottawa, Gouvernement du Canada [<https://publications.gc.ca/site/fr/9.509185/publication.html>]

STATISTIQUE CANADA (2014) *Recensement de l'agriculture de 2001*. [En ligne] [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/ca-ra2001/index-fra.htm>]

STATISTIQUE CANADA (2014) *Recensement de l'agriculture de 2006*. [En ligne] [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/ca-ra2006/index-fra.htm>]

STATISTIQUE CANADA (2023) *Recensement de l'agriculture de 2011*. [En ligne] [<https://www.statcan.gc.ca/fr/ra2011/index>]

STATISTIQUE CANADA (2023) *Recensement de l'agriculture de 2016*. [En ligne] [<https://www.statcan.gc.ca/fr/ra2016>]

STATISTIQUE CANADA (2023) *Recensement de l'agriculture de 2021*. [En ligne] [<https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement-agriculture>]

STATISTIQUE CANADA (2021) *Recensement de la population de 2016*. [En ligne] [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm>]

STATISTIQUE CANADA (2023) *Recensement de la population de 2021*. [En ligne] [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>]

SYNERGIE DÉVELOPPEMENT ET MARKETING INC. (2021) *Rapport final. Planification stratégique de développement territorial - MRC de Charlevoix-Est*. Clermont, MRC de Charlevoix-Est, 91 p.

WILLER, HELGA; SCHLATTER, BERNHARD; TRAVNICEK, JAN (Eds.) (2023) *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2023*. Bonn, Research Institute of Organic Agriculture FiBL, 358 p.

# Annexes



## Annexe 1

Enjeux et inquiétudes prioritaires exprimés lors des activités de consultation, 2023

### Consultation auprès des entreprises de transformation et de distribution alimentaire ainsi que des restaurateurs de Charlevoix-Est

#### Enjeux / inquiétudes prioritaires

Inquiétudes liées à l'abandon des terres agricoles. Le contexte économique actuel fait en sorte qu'il est difficile d'offrir des produits à prix compétitif. Le vieillissement des propriétaires d'entreprises, le manque de relève, la difficulté de se loger et les changements climatiques qui affectent et affecteront les établissements dans un futur à court et moyen terme sont tous des enjeux qui préoccupent les entreprises liées à l'agroalimentaire.

### Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est

#### Portrait des agriculteurs

#### Enjeux / inquiétudes prioritaires

Les enjeux des producteurs agricoles sont reflétés dans le transfert de leur entreprise. En effet, 70 % des producteurs se disent préoccupés par ce transfert. Également, plus de la moitié des producteurs disent vendre ou céder leurs parts à une relève apparentée ou léguer leurs parts ou l'entreprise à leur décès. De plus, l'endettement de leurs entreprises est également un enjeu, car 48 % des producteurs sont majoritairement à totalement en accord par cette préoccupation. La détresse psychologique des producteurs agricoles fait aussi partie des préoccupations : 56 % de ceux-ci sont majoritairement en accord.

#### Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est

#### Enjeux / inquiétudes prioritaires

Les producteurs agricoles nomment à 76 % qu'ils ne sont pas d'accord que l'agriculture est dans un meilleur état qu'il y a 5 ans. Il y a plusieurs enjeux qui émergent, soient la hausse du prix des terres agricoles, l'accaparement des terres agricoles et l'abandon des terres agricoles. Les faiblesses de l'industrie agricole nommées par les producteurs sont que les terres sont difficiles à cultiver, que le taux d'endettement est élevé et que le vieillissement et le manque de relève inquiète beaucoup les producteurs agricoles. Cependant, une force soulevée par la majorité des producteurs est le savoir-faire des agriculteurs et leur dévouement.

Les orientations à prioriser dans le nouveau PDZA nommés par les producteurs sont l'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage ainsi que la mise en valeur, la protection et la valorisation du territoire agricole et de son potentiel.



## Annexe 2

### Compilation des réponses aux sondages, 2023

| Consultation auprès des entreprises de transformation et de distribution alimentaire ainsi que des restaurateurs de Charlevoix-Est       |  |  |   |
|--|--|--|---|
| Questions  | Réponses   | Nbre de répondants                         |   |
| Décrivez brièvement les activités de votre entreprise et précisez les liens, s'il y a lieu, avec le milieu agricole.                     | 3 x  | Restauration                               | 6 |
|  | 1 x  | Producteur et transformateur de champignon |   |
|  | 1 x  | Fabrication de produits chocolatés         |   |
|  | 1 x  | Fabrication de fromage                     |   |
| De façon générale, quelle est votre perception de l'agriculture dans Charlevoix-Est?   | De manière générale, le dynamisme économique est en baisse puisqu'il y a une diminution constante de l'exploitation agricole, il y a de moins en moins de variété dans les produits offerts et les prix ne sont pas compétitifs. Les produits du terroir ont du mal à être approvisionnés dans les restaurants gastronomiques de la région tel que celui du Fairmont Le Manoir Richelieu. On remarque également que les produits de la ferme sont de moins en moins mis en valeur contrairement aux produits transformés. Le dynamisme des jeunes entreprises agricoles est remarqué et contribue à une bonne perception de l'agriculture dans Charlevoix-Est. |  | 6 |
| Selon vous, quelles sont les opportunités pour la zone agricole de Charlevoix-Est?   | Optimiser l'utilisation des terres laissées à l'abandon au profit de gens tels que des jardiniers locaux. Mettre en place des serres afin d'avoir des légumes frais en hiver. Augmenter et améliorer l'offre de produits locaux par un marketing qui viserait l'ensemble du Québec et l'international et pas seulement les marchés publics locaux.   |  | 6 |
| Quelles sont vos inquiétudes concernant la situation de l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?                                     | Inquiétudes liées à l'abandon des terres agricoles. Le contexte économique actuel fait en sorte qu'il est difficile d'offrir des produits à prix compétitif. Le vieillissement des propriétaires d'entreprises, le manque de relève, la difficulté de se loger et les changements climatiques qui affectent et affecteront les établissements dans un futur à court et moyen terme sont tous des enjeux qui préoccupent les entreprises liées à l'agro-alimentaire.  |  | 6 |
| Est-ce que votre entreprise utilise des produits agricoles locaux dans le cadre de ses activités?  | 83,33 %  | Oui  | 6 |
|  | 16,66 %  | Non  |   |
| Avez-vous le sentiment de bien connaître les producteurs agricoles locaux et est-ce facile pour vous d'entrer en communication avec eux? | De manière générale, la communication entre les producteurs agricoles et les entreprises est facile et simple.   |  | 6 |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est |  |
|---|--|
| Les activités agricoles   |  |
| <b>Enjeux / inquiétudes prioritaires</b>                        | Les principales productions agricoles sont la production bovine, porcine et de céréales et protéagineux. Les principales activités pratiquées sont la vente directement à la ferme, la vente à un distributeur et la transformation de produit. Plus de 54,55 % des producteurs n'envisagent pas développer d'autres activités d'ici les 5 prochaines années. De plus, 18 % des producteurs vont vers une pratique de conservation des sols dans le but de réduire son impact environnemental. Le développement de marchés publics est également important puisque 76 % des producteurs agricoles sont en faveur de ce projet.   |
| Occupation agricole de la zone agricole                         |  |
| <b>Enjeux / inquiétudes prioritaires</b>                        | La majorité des superficies possédées par les entreprises agricoles vont jusqu'à 97 hectares. La principale vocation de ces terres est la culture fourragère et le bois de ferme. D'ici 5 ans, 60 % des producteurs agricoles n'ont pas l'intention d'ajouter une nouvelle utilisation à leurs terres. Pour les producteurs où il y a une superficie boisée sur leur terre, 34,62 % n'en feront aucune utilisation, 15,38 % l'utiliseront pour du bois de chauffage et 26,92 % feront une production de bois. Il y a 75 % des producteurs qui ne comptent pas accroître leur superficie en culture par le défrichage de la superficie occupée par le boisé au cours des 5 prochaines années. Finalement, d'ici 5 ans, les producteurs agricoles ont prévu de continuer leurs activités en cours, 20 % ne savent pas ce qu'il va arriver de leur entreprise et 12 % vont finaliser le processus de transfert de l'entreprise. |
| Main-d'œuvre  |  |
| <b>Enjeux / inquiétudes prioritaires</b>                        | Les producteurs agricoles ont répondu avoir suffisamment de main d'œuvre et 72,72 % ont nommé que les enjeux liés à la main-d'œuvre concernaient surtout la rétention des travailleurs et l'ajustement des méthodes de travail en fonction des générations. De plus, 30,76 % des producteurs disent ne pas avoir de difficulté à retenir la main-d'œuvre au sein de leur entreprise et 38,46 % ont répondu que ça ne s'appliquait pas à leur situation.  |

| Consultation auprès des propriétaires de terre(s) agricole(s) dans Charlevoix-Est |   |
|---|---|
| <b>Enjeux / inquiétudes prioritaires</b>  | Plusieurs inquiétudes sont mises de l'avant telles que le manque de relève ainsi que l'absence de logement pour les travailleurs étrangers, le manque de possibilité de développement lié à la limitation de la superficie totale des terres, les différentes contraintes environnementales et l'absence d'abattoir à proximité.  |
| <b>Éléments qui nuisent à l'agriculture dans la région</b>                        | La distance avec les grands centres soulève des enjeux tels que le coût des aliments plus élevé, l'accès aux marchés et la quantité de produits disponibles. De plus, le zonage restrictif des terres agricoles, les terres en friche, la productivité des terres de manière générale en lien avec le climat ardu et le manque de travailleurs sont également des enjeux. |

| Consultation auprès des entreprises de transformation et de distribution alimentaire ainsi que des restaurateurs de Charlevoix-Est          |   |                          |                    |
|---|---|--------------------------|--------------------|
| Questions   | Réponses  |                          | Nbre de répondants |
| Est-ce que des activités de jumelage/maillage entre producteurs et agrotransformateurs sont pour vous un élément intéressant à approfondir? | <b>50 %</b>   | Oui                      | <b>6</b>           |
|   | <b>33,33 %</b>  | Non                      |                    |
|   | <b>16,66 %</b>  | Ne sait pas              |                    |
|   | Il pourrait être intéressant de faire des activités de jumelage/maillage afin de découvrir les producteurs locaux et les nouvelles entreprises.   |                          |                    |
| Quels produits agricoles locaux utilisez-vous?  | Viandes   | Fruits                   | <b>6</b>           |
|   | Poissons  | Fromage                  |                    |
|   | Canards   | Lait                     |                    |
|   | Émeu  | Bière, vin et spiritueux |                    |
|   | Légumes   | Micro-pousse             |                    |
|   | Blé   | Paille                   |                    |
|   | Safran  | Piment                   |                    |
|   | Jus de pomme et vinaigre de cidre de pomme  | Céréales                 |                    |
| Souhaiteriez-vous en utiliser davantage?  | De manière générale, les entreprises sont favorables à l'idée d'utiliser plus de produits locaux afin de promouvoir l'économie locale. Cependant, la livraison peut être un enjeu ainsi que la disponibilité des produits.  |                          | <b>6</b>           |
| Pourquoi vous n'utilisez pas de produits agricoles locaux dans le cadre de vos activités?   | De manière générale, la livraison des produits est difficile et dispendieuse. L'approvisionnement des produits est également difficile, surtout en saison morte puisque les espaces sont insuffisants pour ranger les produits.   |                          | <b>5</b>           |
| Quelles actions pourraient être mises en œuvre afin de soutenir et dynamiser l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?                   | Les actions proposées sont de rapprocher et de faciliter la livraison des produits locaux, en mettant les points de livraisons directement dans les commerces et les épiceries, entre autres. Des rencontres entre agriculteurs et producteurs seraient également pertinentes afin de permettre l'implication dans des projets rassembleurs tels que <i>Viens vendre ta salade, BonApp</i> , etc. De plus, une simplification des règlements entourant la main-d'œuvre étrangère pourrait être aidante afin de faciliter le processus d'embauche. |                          | <b>6</b>           |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |                |   |                    |
|---|----------------|---|--------------------|
| Questions   | Réponses       |   | Nbre de répondants |
| Portrait des agriculteurs   |                |   |                    |
| Quel niveau de scolarité avez-vous complété?  | <b>22,58 %</b> | Secondaire  | <b>31</b>          |
|   | <b>16,13 %</b> | Professionnel   |                    |
|   | <b>29,03 %</b> | Collégial et/ou technique                             |                    |
|   | <b>29,03 %</b> | Baccalauréat, maîtrise, doctorat                      |                    |
|   | <b>3,23 %</b>  | Aucun   |                    |
| L'exploitation de votre entreprise agricole représente votre occupation.  | <b>43,33 %</b> | À temps complet                                       | <b>30</b>          |
|   | <b>23,33 %</b> | À temps partiel                                       |                    |
|   | <b>3,33 %</b>  | D'appoint   |                    |
|   | <b>30 %</b>    | Pour le plaisir                                       |                    |
| À l'aube de la retraite, quelles sont (ou seront) vos intentions quant à l'avenir de votre entreprise agricole?                                   | <b>0 %</b>     | Vendre mes parts à mon (ou mes) associé(s)            | <b>25</b>          |
|   | <b>36 %</b>    | Vendre ou céder mes parts à une relève apparentée     |                    |
|   | <b>4 %</b>     | Vendre ou céder mes parts à une relève non apparentée |                    |
|   | <b>4 %</b>     | Vendre mon entreprise dans son tout                   |                    |
|   | <b>36 %</b>    | Léguer mes parts (ou l'entreprise) à mon décès        |                    |
|   | <b>0 %</b>     | Démanteler l'entreprise                               |                    |
| Dans combien de temps vous prévoyez vous départir de votre entreprise agricole, ou de vous départir des parts que vous détenez dans l'entreprise? | <b>7,41 %</b>  | D'ici les 2 prochaines années                         | <b>27</b>          |
|   | <b>11,11 %</b> | Entre 3 à 5 ans                                       |                    |
|   | <b>11,11 %</b> | Entre 6 à 10 ans                                      |                    |
|   | <b>18,52 %</b> | Entre 11 et 25 ans                                    |                    |
|   | <b>7,41 %</b>  | Dans plus de 25 ans                                   |                    |
|   | <b>44,44 %</b> | Je ne sais pas  |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |          |                           |                    |
|--|----------|---------------------------|--------------------|
| Questions  | Réponses |                           | Nbre de répondants |
| Portrait des agriculteurs  |          |                           |                    |
| Je me soucie de mes bâtiments anciens et de la préservation du patrimoine.   | 3,85 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 7,69 %   | Peu en accord             |                    |
|  | 19,23 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 23,08 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 42,31 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| L'endettement de mon entreprise me préoccupe.  | 14,81 %  | Pas du tout d'accord      | 27                 |
|  | 3,7 %    | Peu en accord             |                    |
|  | 11,11 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 18,52 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 29,63 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 22,22 %  | Ne s'applique pas         |                    |
| L'entrée en vigueur des nouvelles normes de bien-être animal pourrait m'obliger à reconsidérer l'avenir de mon entreprise. | 11,11 %  | Pas du tout d'accord      | 27                 |
|  | 11,11 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 14,81 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 7,41 %   | Majoritairement en accord |                    |
|  | 3,7 %    | Totalement en accord      |                    |
|  | 51,85 %  | Ne s'applique pas         |                    |
| La viabilité de mon entreprise passe absolument par son expansion.   | 19,23 %  | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 11,54 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 19,23 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 7,69 %   | Majoritairement en accord |                    |
|  | 23,08 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 19,23 %  | Ne s'applique pas         |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est                                  |          |                           |                    |
|--|----------|---------------------------|--------------------|
| Questions  | Réponses |                           | Nbre de répondants |
| Portrait des agriculteurs  |          |                           |                    |
| La détresse psychologique des agriculteurs de ma communauté est préoccupante.                    | 8 %      | Pas du tout d'accord      | 25                 |
|  | 8 %      | Peu en accord             |                    |
|  | 8 %      | Moyennement en accord     |                    |
|  | 16 %     | Majoritairement en accord |                    |
|  | 40 %     | Totalement en accord      |                    |
|  | 20 %     | Ne s'applique pas         |                    |
| Les ressources locales en soutien moral et psychologique chez les agriculteurs sont suffisantes. | 11,11 %  | Pas du tout d'accord      | 27                 |
|  | 14,81 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 29,63 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 14,81 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 7,41 %   | Totalement en accord      |                    |
|  | 22,22 %  | Ne s'applique pas         |                    |
| J'ai de la difficulté à concilier mon travail agricole et mes obligations familiales.            | 3,85 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 11,54 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 23,08 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 23,08 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 11,54 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 26,92 %  | Ne s'applique pas         |                    |
| J'aime participer à des événements et des activités à caractère agricole.                        | 0 %      | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 0 %      | Peu en accord             |                    |
|  | 7,69 %   | Moyennement en accord     |                    |
|  | 42,31 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 30,77 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 19,23 %  | Ne s'applique pas         |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |          |                                     |                    |
|---|----------|-------------------------------------|--------------------|
| Questions   | Réponses |                                     | Nbre de répondants |
| <b>Portrait des agriculteurs</b>  |          |                                     |                    |
| Comme gestionnaire d'entreprise, j'apprécie participer à des événements réunissant des chefs d'entreprise locaux actifs dans divers secteurs d'activités économiques. | 3,85 %   | Pas du tout d'accord                | 26                 |
|   | 3,85 %   | Peu en accord                       |                    |
|   | 15,38 %  | Moyennement en accord               |                    |
|   | 23,08 %  | Majoritairement en accord           |                    |
|   | 19,23 %  | Totalement en accord                |                    |
|   | 34,62 %  | Ne s'applique pas                   |                    |
| Je suis préoccupé(e) par le transfert des entreprises agricoles de la MRC de Charlevoix-Est.  | 7,69 %   | Pas du tout d'accord                | 26                 |
|   | 3,85 %   | Peu en accord                       |                    |
|   | 7,69 %   | Moyennement en accord               |                    |
|   | 26,92 %  | Majoritairement en accord           |                    |
|   | 42,31 %  | Totalement en accord                |                    |
|   | 11,54 %  | Ne s'applique pas                   |                    |
| Comment sera votre entreprise agricole dans 10 ans?   | 4,55 %   | En faillite                         | 22                 |
|   | 9,09 %   | Entreprise en santé et prospère     |                    |
|   | 13,64 %  | Transférée aux enfants ou la relève |                    |
|   | 13,64 %  | Vendue                              |                    |
|   | 31,81 %  | Incertain                           |                    |
|   | 27,27 %  | Continuité de l'entreprise          |                    |
| <b>Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est</b>  |          |                                     |                    |
| L'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est est dans une meilleure situation qu'il y a 5 ans.   | 28 %     | Pas du tout d'accord                | 25                 |
|   | 20 %     | Peu en accord                       |                    |
|   | 28 %     | Moyennement en accord               |                    |
|   | 12 %     | Majoritairement en accord           |                    |
|   | 8 %      | Totalement en accord                |                    |
|   | 4 %      | Ne s'applique pas                   |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |          |                           |                    |
|--|----------|---------------------------|--------------------|
| Questions  | Réponses |                           | Nbre de répondants |
| <b>Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est</b>   |          |                           |                    |
| L'agriculture et les agriculteurs sont bien perçus par les intervenants et les élus locaux.            | 11,54 %  | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 3,85 %   | Peu en accord             |                    |
|  | 26,92 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 50 %     | Majoritairement en accord |                    |
|  | 3,85 %   | Totalement en accord      |                    |
|  | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| L'agriculture et les agriculteurs sont bien perçus par le milieu des affaires local.                   | 7,69 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|  | 11,54 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 19,23 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 50 %     | Majoritairement en accord |                    |
|  | 7,69 %   | Totalement en accord      |                    |
|  | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| Les activités agricoles contribuent à la qualité des paysages de notre MRC.                            | 3,70 %   | Pas du tout d'accord      | 27                 |
|  | 0 %      | Peu en accord             |                    |
|  | 3,70 %   | Moyennement en accord     |                    |
|  | 3,70 %   | Majoritairement en accord |                    |
|  | 85,19 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 3,70 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| Le reboisement de terres agricoles est actuellement une menace pour l'industrie agricole de notre MRC. | 11,11 %  | Pas du tout d'accord      | 27                 |
|  | 11,11 %  | Peu en accord             |                    |
|  | 18,52 %  | Moyennement en accord     |                    |
|  | 14,81 %  | Majoritairement en accord |                    |
|  | 37,04 %  | Totalement en accord      |                    |
|  | 7,41 %   | Ne s'applique pas         |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |          |                           |                    |
|---|----------|---------------------------|--------------------|
| Questions   | Réponses |                           | Nbre de répondants |
| Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est   |          |                           |                    |
| Je suis préoccupé(e) par l'abandon des terres agricoles (friches).                                      | 3,85 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|   | 7,69 %   | Peu en accord             |                    |
|   | 3,85 %   | Moyennement en accord     |                    |
|   | 23,08 %  | Majoritairement en accord |                    |
|   | 57,69 %  | Totalement en accord      |                    |
|   | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| L'accaparement des terres agricoles est actuellement une menace pour l'industrie agricole de notre MRC. | 7,69 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|   | 11,54 %  | Peu en accord             |                    |
|   | 15,38 %  | Moyennement en accord     |                    |
|   | 15,38 %  | Majoritairement en accord |                    |
|   | 46,15 %  | Totalement en accord      |                    |
|   | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| Je suis préoccupé(e) par la hausse du prix des terres à la location et à l'achat.                       | 3,85 %   | Pas du tout d'accord      | 26                 |
|   | 7,69 %   | Peu en accord             |                    |
|   | 3,85 %   | Moyennement en accord     |                    |
|   | 15,38 %  | Majoritairement en accord |                    |
|   | 65,38 %  | Totalement en accord      |                    |
|   | 3,85 %   | Ne s'applique pas         |                    |
| Mon entreprise agricole est globalement en meilleure situation qu'il y a 5 ans.                         | 12 %     | Pas du tout d'accord      | 25                 |
|   | 12 %     | Peu en accord             |                    |
|   | 32 %     | Moyennement en accord     |                    |
|   | 8 %      | Majoritairement en accord |                    |
|   | 20 %     | Totalement en accord      |                    |
|   | 16 %     | Ne s'applique pas         |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |          |  |                    |
|--|----------|--|--------------------|
| Questions  | Réponses |  | Nbre de répondants |
| Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est  |          |  |                    |
| L'offre de services agricoles a diminué dans notre MRC.  | 3,85 %   | Pas du tout d'accord                                       | 26                 |
|  | 11,54 %  | Peu en accord  |                    |
|  | 23,08 %  | Moyennement en accord                                      |                    |
|  | 23,08 %  | Majoritairement en accord                                  |                    |
|  | 15,38 %  | Totalement en accord                                       |                    |
|  | 23,08 %  | Ne s'applique pas  |                    |
| J'ai accès à des services diversifiés et adaptés au milieu agricole pour le développement de mon entreprise.   | 7,41 %   | Pas du tout d'accord                                       | 27                 |
|  | 14,81 %  | Peu en accord  |                    |
|  | 22,22 %  | Moyennement en accord                                      |                    |
|  | 22,22 %  | Majoritairement en accord                                  |                    |
|  | 3,70 %   | Totalement en accord                                       |                    |
|  | 29,63 %  | Ne s'applique pas  |                    |
| Comment voyez-vous l'agriculture dans Charlevoix-Est dans 10 ans?  | 32 %     | Développée en micro-entreprise agricole                    | 22                 |
|  | 18,18 %  | Projets rassembleurs, profitables pour tous et écologiques |                    |
|  | 27,27 %  | En déclin  |                    |
|  | 4,55 %   | Plus locale avec des services de proximité                 |                    |
|  | 18,18 %  | Semblable  |                    |
| Quelles sont, selon vous, les forces de l'industrie agricole et agroalimentaire dans la MRC de Charlevoix-Est? | 35,3 %   | Diversité de l'offre                                       | 17                 |
|  | 53 %     | Le savoir-faire des agriculteurs                           |                    |
|  | 5,88 %   | Présence de relève   |                    |
|  | 5,88 %   | Aucune   |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |  |  |    |
|--|--|--|----|
| Questions  | Réponses   | Nbre de répondants                                     |    |
| Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est  |  |  |    |
| Quelles sont, selon vous, les faiblesses de l'industrie agricole et agroalimentaire dans la MRC de Charlevoix-Est?                                     | 12 %   | Manque de tour agrotouristique                         | 17 |
|  | 12 %   | Mise en marché   |    |
|  | 17,65 %  | Taux d'endettement élevé                               |    |
|  | 12 %   | Manque de sensibilisation auprès de la population      |    |
|  | 17,65 %  | Vieillesse des agriculteurs et manque de relève        |    |
|  | 5,88 %   | Absence d'abattoir régional                            |    |
| Quels sont les éléments qui facilitent l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?  | 23,55 %  | Terres difficiles à cultiver                           | 15 |
|  | 6,66 %   | Accès aux terres possibles en agricultures biologiques |    |
|  | 20 %   | Zonage agricole  |    |
|  | 33,33 %  | Collaboration entre les différents acteurs             |    |
|  | 6,66 %   | Agro-tourisme  |    |
| Quels sont les éléments qui nuisent à l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?   | 26,66 %  | Aucun élément  | 16 |
|  | 12,5 %   | Qualité des terres agricoles                           |    |
|  | 37,5 %   | Terres abandonnées                                     |    |
|  | 12,5 %   | Zonage des terres agricoles                            |    |
|  | 12,5 %   | Prix des terres  |    |
| Est-ce que l'urbanisation est une menace pour les activités agricoles dans Charlevoix-Est? Comment la MRC peut s'impliquer pour diminuer cette menace? | 18,75 %  | Manque de soutien en général                           | 17 |
|  | 52,95 %  | Oui  |    |
|  | 41 %   | Non  |    |
| Raisons  | Préserver les terres agricoles disponibles.<br>Éviter le développement domiciliaire près des terres agricoles.<br>Les propriétaires de terres agricoles qui n'exploitent pas la terre. |  |    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |   |  |    |
|--|---|--|----|
| Questions  | Réponses  | Nbre de répondants   |    |
| Portrait de l'agriculture dans Charlevoix-Est  |   |  |    |
| Comment la MRC de Charlevoix-Est pourrait mieux soutenir les activités agroalimentaires, la mise en marché et la diversification sur son territoire? | Par le développement de tours agrotouristiques, de marchés publics, des cuisines collectives, un abattoir ainsi que l'accroissement des points de vente locaux. Unir les forces de l'est ou l'ouest serait souhaitable afin de ne pas travailler en silo pour augmenter l'accompagnement des entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage, mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et maximiser son potentiel. |  | 14 |
|  | Parmi les orientations du dernier PDZA, ciblez 2 éléments qui seraient à prioriser selon vous dans le prochain PDZA de Charlevoix-Est.  | 10,53 %  |    |
| 36,84 %  |   | Accompagner et stimuler les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage |    |
| 26,32 %  |   | Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et son potentiel                  |    |
| 10,53 %  |   | Favoriser la mise en marché des produits régionaux et l'accroissement des points de vente locaux |    |
| 15,79 %  |   | Accroître les occasions pour la population locale et le milieu agricole de tisser des liens      |    |
| Les activités agricoles  |   |  |    |
| Quelle est la principale production agricole de votre entreprise?  | 4,55 %  | Production laitière  | 22 |
|  | 22,73 %   | Production bovine  |    |
|  | 18,18 %   | Production porcine   |    |
|  | 0 %   | Production avicole   |    |
|  | 9,09 %  | Production horticole   |    |
|  | 18,18 %   | Culture de céréales et protéagineux  |    |
|  | 4,55 %  | Culture fourragère (pour la vente)   |    |
|  | 9,09 %  | Culture de fruits  |    |
|  | 13,64 %   | Culture de légumes   |    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |          |  |                    |
|---|----------|--|--------------------|
| Questions   | Réponses |  | Nbre de répondants |
| <b>Les activités agricoles</b>  |          |  |                    |
| Est-ce que votre entreprise réalise une ou plusieurs des activités suivantes?   | 11,11 %  | Agrotourisme                                 | <b>9</b>           |
|   | 22,22 %  | Transformation de mes produits               |                    |
|   | 44,44 %  | Vente à la ferme                             |                    |
|   | 0 %      | Vente dans des marchés publics               |                    |
|   | 22,22 %  | Vente à un distributeur                      |                    |
|   | 0 %      | Vente en ligne                               |                    |
|   | 0 %      | Exportation                                  |                    |
| Avez-vous de l'intérêt pour développer certaines de ces activités d'ici les 5 prochaines années?                      | 0 %      | Agrotourisme                                 | <b>22</b>          |
|   | 13,64 %  | Transformation de mes produits               |                    |
|   | 9,09 %   | Vente à la ferme                             |                    |
|   | 0 %      | Vente dans des marchés publics               |                    |
|   | 13,64 %  | Vente à un distributeur                      |                    |
|   | 4,55 %   | Vente en ligne                               |                    |
|   | 4,55 %   | Exportation                                  |                    |
| 54,55 %   | Aucune   |  |                    |
| Est-ce que votre entreprise produit en régie biologique?  | 12,5 %   | Oui, en partie                               | <b>24</b>          |
|   | 20,83 %  | Oui, complètement                            |                    |
|   | 8,33 %   | Non, mais j'envisage de le faire d'ici 5 ans |                    |
|   | 58,33 %  | Non et je n'envisage pas de le faire         |                    |
| Est-ce que votre entreprise agricole fait partie d'un groupe mettant en commun du matériel ou des services agricoles? | 26,09 %  | Oui  | <b>23</b>          |
|   | 17,39 %  | Non, mais j'envisage le faire d'ici 5 ans    |                    |
|   | 56,52 %  | Non et je ne compte pas le faire             |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |                   |   |                    |
|--|-------------------|---|--------------------|
| Questions  | Réponses          |   | Nbre de répondants |
| <b>Les activités agricoles</b>   |                   |   |                    |
| Quelle(s) pratique(s) seriez-vous intéressé(e) à instaurer dans votre entreprise pour réduire l'impact de vos activités sur l'environnement? | 9,09 %            | Intégration de cultures biologiques                               | <b>22</b>          |
|  | 9,09 %            | Réduction de l'utilisation de produits chimiques et de pesticides |                    |
|  | 4,55 %            | Réduction des déchets   |                    |
|  | 9,09 %            | Meilleure gestion des déchets                                     |                    |
|  | 9,09 %            | Meilleure gestion des fumiers                                     |                    |
|  | 4,55 %            | Acquisition d'équipements ou de machineries moins polluantes      |                    |
|  | 9,09 %            | Aménagements divers   |                    |
|  | 0 %               | Aménagement faunique  |                    |
|  | 4,55 %            | Économie circulaire   |                    |
|  | 0 %               | Contrôles, outils de précision pour être davantage efficace       |                    |
|  | 18,18 %           | Pratiques de conservation des sols                                |                    |
| 22,73 %  | Aucune            |   |                    |
| Je souhaite la poursuite et le développement de la plateforme de vente en ligne Maturin.   | 7,69 %            | Pas du tout en accord   | <b>26</b>          |
|  | 0 %               | Peu en accord   |                    |
|  | 19,23 %           | Moyennement en accord   |                    |
|  | 15,38 %           | Majoritairement en accord   |                    |
|  | 7,69 %            | Totalement en accord  |                    |
| 50 %   | Ne s'applique pas |   |                    |
| Je souhaite le maintien et le développement des marchés publics.   | 0 %               | Pas du tout en accord   | <b>26</b>          |
|  | 3,85 %            | Peu en accord   |                    |
|  | 0 %               | Moyennement en accord   |                    |
|  | 42,31 %           | Majoritairement en accord   |                    |
|  | 34,62 %           | Totalement en accord  |                    |
|  | 19,23 %           | Ne s'applique pas   |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |          |                                     |                    |
|--|----------|-------------------------------------|--------------------|
| Questions  | Réponses |                                     | Nbre de répondants |
| Occupation agricole de la zone agricole  |          |                                     |                    |
| Quelle est la superficie possédée par votre entreprise agricole et par ses propriétaires/actionnaires (incluant les superficies louées)?   | 33,33 %  | Moins de 28 ha (moins de 69 acres)  | 27                 |
|  | 25,93 %  | De 28 ha à 52 ha (70 à 129 acres)   |                    |
|  | 22,22 %  | De 53 ha à 97 ha (130 à 239 acres)  |                    |
|  | 11,11 %  | De 98 ha à 160 ha (240 à 399 acres) |                    |
|  | 3,7 %    | De 161 à 225 ha (400 à 559 acres)   |                    |
|  | 3,7 %    | 226 ha et plus (560 acres et plus)  |                    |
| Quelle est la principale vocation de ces superficies?  | 35,71 %  | Culture fourragère                  | 28                 |
|  | 7,14 %   | Pâturage                            |                    |
|  | 32,14 %  | Bois de ferme                       |                    |
|  | 17,86 %  | Culture de céréales                 |                    |
|  | 3,57 %   | Culture de fruits                   |                    |
|  | 3,57 %   | Culture de légumes                  |                    |
| Au cours des 5 prochaines années, quelle nouvelle utilisation souhaiteriez-vous faire de vos terres en culture?  | 22,22 %  | Culture de céréales                 | 27                 |
|  | 11,11 %  | Culture de fruits                   |                    |
|  | 7,41 %   | Culture de légumes                  |                    |
|  | 59,26 %  | Aucune nouvelle utilisation         |                    |
| Parmi les superficies possédées par votre entreprise, est-ce qu'il y a des terres en friches, c'est-à-dire des superficies agricoles abandonnées, sans intention d'être cultivées, où s'implante graduellement une végétation naturelle? | 7,41 %   | Oui, moins de 2 ha                  | 27                 |
|  | 0 %      | Oui, de 2 à 4,9 ha                  |                    |
|  | 14,81 %  | Oui, 5 ha et plus                   |                    |
|  | 70,37 %  | Non                                 |                    |
|  | 7,41 %   | Je ne sais pas                      |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |                    |  |                    |
|--|--------------------|--|--------------------|
| Questions  | Réponses           |  | Nbre de répondants |
| Occupation agricole de la zone agricole  |                    |  |                    |
| Superficies en friches : que comptez-vous faire avec les superficies en friche au cours des 5 prochaines années?   | 33,33 %            | Les remettre en culture                  | 12                 |
|  | 0 %                | Les reboiser                             |                    |
|  | 0 %                | Les louer                                |                    |
|  | 8,33 %             | Les vendre                               |                    |
|  | 8,33 %             | Les laisser à l'abandon                  |                    |
|  | 50 %               | Je ne sais pas                           |                    |
| Votre entreprise possède-t-elle des boisés, c'est-à-dire une superficie couverte d'arbres?   | 10,71 %            | Non                                      | 28                 |
|  | 25 %               | Oui, moins de 10 ha (25 acres)           |                    |
|  | 46,43 %            | Oui, entre 10 et 50 ha (26 et 124 acres) |                    |
|  | 17,86 %            | Oui, plus de 50 ha (125 acres)           |                    |
| À quelle(s) fin(s) sont utilisées les superficies boisées?   | 51,85 %            | Production de bois de chauffage          | 27                 |
|  | 18,52 %            | Production de bois                       |                    |
|  | 3,7 %              | Récolte de champignons                   |                    |
|  | 7,41 %             | Loisirs                                  |                    |
| 18,52 %  | Aucune utilisation |  |                    |
| Au cours des 5 prochaines années, quelle nouvelle utilisation souhaiteriez-vous faire de votre boisé ou quelle utilisation actuelle souhaiteriez-vous accroître? | 15,38 %            | Production de bois de chauffage          | 27                 |
|  | 26,92 %            | Production de bois                       |                    |
|  | 7,69 %             | Production de sirop d'érable             |                    |
|  | 3,85 %             | Récolte de petits fruits                 |                    |
|  | 7,69 %             | Récolte de champignons                   |                    |
|  | 3,85 %             | Loisirs                                  |                    |
|  | 34,62 %            | Aucune utilisation                       |                    |



| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |          |  |                    |
|---|----------|--|--------------------|
| Questions   | Réponses |  | Nbre de répondants |
| <b>Occupation agricole de la zone agricole</b>  |          |  |                    |
| Au cours des 5 prochaines années, souhaitez-vous accroître votre superficie en culture par le défrichage de superficies actuellement boisées? | 17,86 %  | Oui  | 28                 |
|   | 75 %     | Non  |                    |
|   | 7,14 %   | Je ne sais pas   |                    |
| D'ici 5 ans, il est prévu que l'entreprise...   | 52 %     | Poursuivre ses activités et son développement                  | 25                 |
|   | 4 %      | Cesse sa production principale (animale, végétale, etc.)       |                    |
|   | 4 %      | Amorce un processus de transfert d'entreprise                  |                    |
|   | 12 %     | Finalise un processus de transfert                             |                    |
|   | 4 %      | Soit vendue  |                    |
|   | 20 %     | Je ne sais pas   |                    |
| <b>Main d'œuvre</b>   |          |  |                    |
| Avez-vous suffisamment de main-d'œuvre?   | 83,33 %  | Oui  | 24                 |
|   | 20,83 %  | Non  |                    |
| Avez-vous des besoins spécifiques ou des enjeux concernant la main-d'œuvre?   | 18,18 %  | Besoin de formation pour les employés                          | 11                 |
|   | 0 %      | Besoin de formation pour les propriétaires                     |                    |
|   | 36,36 %  | Rétention de la main-d'œuvre                                   |                    |
|   | 27,27 %  | Conditions de travail  |                    |
|   | 36,36 %  | Ajustement des méthodes de travail en fonction des générations |                    |
| J'ai de la difficulté à retenir la main-d'œuvre au sein de mon entreprise.  | 15,38 %  | Pas du tout en accord  | 26                 |
|   | 15,38 %  | Peu en accord  |                    |
|   | 11,54 %  | Moyennement en accord  |                    |
|   | 3,85 %   | Majoritairement en accord                                      |                    |
|   | 15,38 %  | Totalement en accord   |                    |
|   | 38,46 %  | Ne s'applique pas  |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est                            |          |   |                    |
|--|----------|---|--------------------|
| Questions  | Réponses |   | Nbre de répondants |
| <b>Consultation auprès des propriétaires de terre(s) agricole(s) dans Charlevoix-Est</b>   |          |   |                    |
| Est-ce que vous songez actuellement à vendre ou à transférer votre terre agricole?         | 11,11 %  | Je songe à vendre ma terre agricole     | 18                 |
|  | 66,67 %  | Je ne veux pas vendre ma terre          |                    |
|  | 11,11 %  | Je songe à transférer ma terre agricole |                    |
|  | 11,11 %  | Autre                                   |                    |
| Quelle est l'utilisation actuelle de votre terre agricole?                                 | 50 %     | Location à une entreprise agricole      | 18                 |
|  | 27,78 %  | Loisir, utilisation agricole            |                    |
|  | 11,11 %  | Loisir, sans utilisation agricole       |                    |
|  | 0 %      | Activités forestières                   |                    |
|  | 11,11 %  | Aucune utilisation                      |                    |
| Parmi les superficies agricoles que vous possédez, est-ce qu'il y a des terres en friches? | 66,67 %  | Non                                     | 18                 |
|  | 11,11 %  | Oui, moins de 1 ha                      |                    |
|  | 0 %      | Oui, de 1 à 5 ha                        |                    |
|  | 22,22 %  | Oui, plus de 5 ha                       |                    |
| Avez-vous des superficies cultivables qui pourraient être...                               | 33,33 %  | Louées                                  | 18                 |
|  | 5,56 %   | Vendues                                 |                    |
|  | 61,11 %  | Non                                     |                    |
| Les terres agricoles louables représentent quelle superficie?                              | 16,67 %  | Moins de 5 ha (12 acres)                | 6                  |
|  | 33,33 %  | De 5 à 15 ha (13 à 37 acres)            |                    |
|  | 16,67 %  | De 16 à 40 ha (38 à 99 acres)           |                    |
|  | 33,33 %  | 41 ha et plus (plus de 99 acres)        |                    |
| Les terres agricoles que vous souhaiteriez vendre représentent quelle superficie?          | 0 %      | Moins de 5 ha (12 acres)                | 2                  |
|  | 0 %      | De 5 à 15 ha (13 à 37 acres)            |                    |
|  | 50 %     | De 16 à 40 ha (38 à 99 acres)           |                    |
|  | 50 %     | 41 ha et plus (plus de 99 acres)        |                    |
|  |          |   |                    |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est   |  |     |                    |
|---|--|-----|--------------------|
| Questions   | Réponses   |     | Nbre de répondants |
| Consultation auprès des propriétaires de terre(s) agricole(s) dans Charlevoix-Est   |  |     |                    |
| Est-ce que certaines pratiques agricoles vous incitent à ne pas louer ou vendre vos terres agricoles?                                 | 62,5 %   | Non | 16                 |
|   | 37,5 %   | Oui |                    |
| Avez-vous des bâtiments agricoles qui pourraient être loués ou vendus?  | 82,35 %  | Non | 17                 |
|   | 17,65 %  | Oui |                    |
| Avez-vous besoin d'un moyen de mise en marché (vente et location) des terres agricoles?   | 76,47 %  | Non | 17                 |
|   | 23,53 %  | Oui |                    |
| Est-ce que le zonage agricole limite l'utilisation de votre terre agricole?   | 47,06 %  | Non | 17                 |
|   | 52,94 %  | Oui |                    |
| De façon générale, quelle est votre perception de l'agriculture dans Charlevoix-Est?  | De manière générale, la perception de l'agriculture est mitigée. Cela est causé par la diminution du nombre d'agriculteurs, le manque de diversité dans les produits et la précarité des entreprises agricoles à assurer leur pérennité dans le temps.   |     | 11                 |
| Selon vous, quelles sont les opportunités pour la zone agricole de Charlevoix-Est?  | Le développement de nouvelles cultures et d'élevage, l'élimination des pesticides et offrir aux jeunes maraîcher(ère)s l'opportunité de louer des terres à long terme afin de développer ce marché.  |     | 9                  |
| Avez-vous des inquiétudes concernant la situation de l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?                                     | Plusieurs inquiétudes sont mises de l'avant telles que le manque de relève ainsi que l'absence de logement pour les travailleurs étrangers, le manque de possibilité de développement lié à la limitation de la superficie totale des terres, les différentes contraintes environnementales et l'absence d'abattoir à proximité.   |     | 11                 |
| Selon vous, quelles actions pourraient être mises en œuvre afin de soutenir et dynamiser l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est? | Différentes actions sont proposées telles que promouvoir le développement de nouvelles cultures et de nouvelles technologies, exploiter les terres agricoles non utilisées, prêt et partage de machinerie entre agriculteurs et ainsi, développer un réseau entre agriculteurs, producteurs et distributeurs afin d'augmenter la collaboration. De plus, afin d'attirer la relève en région, miser sur une campagne de marketing et de publicité ciblée, offrir davantage de formations et de subventions. Encourager des politiques d'achat local et de nouveaux projets tels que l'implantation de serres. |     | 10                 |

| Consultation auprès des producteurs agricoles de Charlevoix-Est  |   |  |                    |
|--|---|--|--------------------|
| Questions  | Réponses  |  | Nbre de répondants |
| Consultation auprès des propriétaires de terre(s) agricole(s) dans Charlevoix-Est  |   |  |                    |
| Quels sont les éléments qui facilitent l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?  | Plusieurs éléments facilitent l'agriculture dans la région dont l'accès à des subventions ainsi que l'entraide entre agriculteurs et producteurs. Aussi, la disponibilité des terres agricoles dans la région et la relève intrafamiliale sont des éléments facilitants.  |  | 9                  |
| Quels sont les éléments qui nuisent à l'agriculture dans la MRC de Charlevoix-Est?   | La distance avec les grands centres soulève des enjeux tels que le coût des aliments plus élevé, l'accès aux marchés et la quantité de produits disponibles. De plus, le zonage restrictif des terres agricoles, les terres en friche, la productivité des terres de manière générale en lien avec le climat ardu et le manque de travailleurs sont également des enjeux.   |  | 11                 |
| Est-ce que l'urbanisation est une menace pour les activités agricoles dans Charlevoix-Est?   | De manière générale, l'urbanisation n'est pas une menace pour les activités agricoles. Cependant, il est important de continuer à regarder ça de près afin d'éviter que cela empiète sur les terres agricoles dans le futur.  |  | 9                  |
| Comment la MRC de Charlevoix-Est pourrait soutenir davantage les activités agroalimentaires, la mise en marché et la diversification sur son territoire? | Développer des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'achat local, développer des marchés publics et des sites centraux afin de mettre en valeur la vente de produit du terroir. Demeurer à l'écoute et proactif dans le développement de nouveaux projets et impliquer la communauté dans ceux-ci. Aussi, alléger la bureaucratie afin de permettre une meilleure accessibilité aux différentes formes de subventions ou financements. |  | 9                  |

# Annexe 3

## Résumé des réponses aux ateliers du Forum 2023

| Résumé des réponses aux ateliers  |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <b>Quels sont les enjeux qui devraient être priorités dans le cadre de la révision du PDZA?</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diminution des services</li> <li>■ Diminution des marges / bénéfices nets</li> <li>■ Programme de soutien ne reflète pas la réalité des producteurs de la région</li> <li>■ Pouvoir de négociation</li> <li>■ Problématiques de main-d'œuvre</li> <li>■ Problématiques de logement pour les travailleurs étrangers</li> <li>■ Diminution des productions animales</li> <li>■ Préservation du paysage</li> <li>■ Augmentation de la valeur foncière (taxes)</li> <li>■ Achat des terres agricoles par des non-producteurs</li> <li>■ Disposition des lisiers, coûts et acceptabilité sociale</li> <li>■ Structure d'entreposage déficiente</li> <li>■ Option de grains locaux</li> <li>■ Changements climatiques</li> <li>■ Peu de mise en marché (marché public)</li> <li>■ Coûts des intrants</li> <li>■ Programme gouvernemental mésadapté</li> <li>■ Diminution des intervenants</li> <li>■ Aucun abattoir régional</li> <li>■ Crise de liquidité dans le porc</li> <li>■ Revitaliser les terres riches</li> <li>■ Coût de location des terres</li> <li>■ Pas de politique favorisant les fermes de petites et moyennes tailles</li> <li>■ Valorisation des matières fertilisantes (lisiers, feuilles, matières organiques)</li> <li>■ Déconnexion des intervenants directs des instances décisionnelles</li> <li>■ Lourdeur administrative</li> <li>■ Modulation des aides financières, disponibilité, règlements selon l'entreprise agricole</li> <li>■ Manque de représentation</li> <li>■ Blocage des quotas dans la région</li> </ul> |   |   |
| Enjeux auxquels on souhaite répondre  | Solutions / Actions proposées  | Organisation(s) responsable(s)  | Échéancier (court/moyen/long terme)                   |
| <b>Aides financières adaptées mur-à-mur</b>   | Meilleure représentation des régions<br>Modulation des aides financières afin de les rendre disponibles selon les besoins spécifiques des entreprises<br>Prise de parole régionale devant les instances gouvernementales<br>Trouver une façon d'aider les plus petites productions / producteurs   | Gouvernements<br>MAPAQ<br>MERN<br>MELCC<br>UPA<br>MRC                             | À commencer à court terme et à réaliser à moyen terme |
| <b>Diminution des services de proximité</b>   | Associations de producteurs<br>Partage de services / échanges / entraide entre producteurs<br>Technologie?<br>Adaptation des dispensateurs de services   | MRC<br>UPA<br>Dispensateurs (Réseau Agriconseils, Table de concertation agricole) | Court terme   |

| Enjeux auxquels on souhaite répondre  | Solutions / Actions proposées  | Organisation(s) responsable(s)       | Échéancier (court/moyen/long terme) |
|---|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Occupation du territoire</b>   | Mise en marché du porc / viande de Charlevoix<br>Traçabilité<br>Remodeler le programme PPA<br>Régionalisation du modèle ASRA<br>Surtaux aux propriétaires zoné agricole qui ne louent pas ou ne cultivent pas leurs terres | UPA<br>MRC<br>Municipalités          |                                     |
| <b>Reconnaissance des disparités régionales par rapport aux coûts de production</b> | Documenter la différence de coûts de production<br>Concertation au niveau des représentations<br>Reconnaissance de Charlevoix comme région distinctive de la Capitale-Nationale  | UPA<br>MRC<br>Députés<br>Consultants |                                     |
| <b>Optimisation des coûts d'alimentation animale</b>                                | Valorisation des extrants (économie circulaire)<br>Solutions pour diminuer les coûts alimentaires<br>Augmentation des installations d'entreposage<br>Lien plus direct entre producteurs et acheteurs de grains             | MRC<br>SADC                          |                                     |
| <b>Abattoir régional (agneau, bœuf, volaille, porc)</b>                             | Création d'une coopérative ou d'une table de concertation  | MRC<br>Gouvernements                 | Court terme (moins de 5 ans)        |
| <b>Mise en marché</b>   | Marché public<br>Mise en commun<br>Transformation  | MRC<br>Association de maraîchers     | Court terme (moins de 5 ans)        |
| <b>Changements climatiques</b>  | Meilleures pratiques culturelles<br>Ventes en circuits courts<br>Ouvrages pour préserver l'eau / irriguer<br>Haies brise-vents pour aider à diminuer la chaleur et la sécheresse<br>Sensibilisation des producteurs        | MRC<br>UPA<br>Gouvernements          | Court terme (moins de 5 ans)        |
| <b>Coûts des intrants</b>   | Achats groupés   |                                      | Court terme (moins de 5 ans)        |

| Enjeux auxquels on souhaite répondre  | Solutions / Actions proposées  | Organisation(s) responsable(s)                                     | Échéancier (court/moyen/long terme) |
|---|--|--|-------------------------------------|
| <b>Déclin des fermes laitières (sortie de quotas de la région)</b>              | Réglementation provinciale? (certaines régions se sont nommées prioritaires comme acheteurs de quotas)<br>Adresser des idées auprès de la Fédération des producteurs de lait   | MRC<br>UPA   | Court terme                         |
| <b>Usine de transformation : si on la perd, difficile de la rouvrir ensuite</b> | Se tenir proche et informé de ce qui se fait vs usine de transformation fromagère pour s'assurer que les intérêts demeurent dans la région   | Table de concertation agricole régionale                           | Court terme                         |
| <b>Assurer la survie de la diversité agricole de Charlevoix</b>                 | Maintenir la table de concertation agricole qui se réunit périodiquement pour permettre échanges et transfert d'information  |  |                                     |
| <b>Maintien de la masse critique de producteurs</b>                             | Entraide entre producteurs (CUMA, contacts directs entre les producteurs (MRC, syndicats de base)<br>Mentorat entre producteurs<br>Informers sur les outils et programmes disponibles<br>Continuer à promouvoir le transfert de ferme (apparenté et non apparenté)<br>Accroître la rentabilité des entreprises (accès aux services conseils, gestion, techniques, etc.)<br>Bonification des programmes d'aide financières existants<br>Créer des subventions pour les frais de transports et chauffage liés à l'éloignement<br>Subventions pour le maintien des paysages | MAPAQ<br>UPA<br>MRC<br>Différents paliers de gouvernements<br>Élus |                                     |
| <b>Revitalisation des CUMA</b>  | Changer les mentalités, arrêter de travailler en silos<br>Démontrer les avantages, faire de la sensibilisation   | MRC<br>UPA   |                                     |
| <b>Valorisation des matières fertilisantes</b>                                  | Trouver des débouchés  | MRC<br>UPA<br>Établissements scolaires (partenariats, recherche)   |                                     |

| Réponses au questionnaire interactif   |   |
|--|---|
| Questions  | Réponses  |
| Quels sont les enjeux que vous retenez qui devraient être priorités dans le cadre de la révision du PDZA?              | Diminution des services de main-d'œuvre   |
|  | Coûts des intrants  |
|  | Changements climatiques, sensibilisation  |
|  | Rentabilité d'entreprise (financement, mise en marché, etc.)  |
|  | Assurer la survie de la diversité agricole dans Charlevoix-Est (danger de perte de quotas si des fermes cessent leurs activités)  |
|  | Reconnaissance des disparités régionales  |
|  | Optimiser/améliorer les coûts d'alimentation  |
|  | Revaloriser les CUMA et sensibiliser les producteurs aux avantages  |
|  | Modulation des aides régionales et des réglementations, afin d'être capable de s'adapter aux régions et à leur réalité  |
|  | Diminution et éloignement des services (consultants, mécaniques, vétérinaires, abattoir, etc.)  |
| Quelles solutions/actions pourraient être mises en place pour répondre aux enjeux identifiés comme étant prioritaires? | Programmes de soutien ne reflètent pas la réalité des producteurs   |
|  | Occupation du territoire  |
|  | Trouver des débouchés aux matières fertilisantes  |
|  | Se dissocier de la région de la Capitale-Nationale  |
|  | Modification et/ou réorganisation du modèle de l'ASRA   |
|  | Création d'associations, un canal de communication et/ou une table de concertation agricole entre producteurs, organismes, acheteurs, etc., afin de faciliter l'entraide, l'échange et le partage |
|  | Demander à la fédération des producteurs de lait d'être une région prioritaire pour le rachat de quotas   |
|  | Mise en marché des produits de Charlevoix-Est   |
|  | Documenter la différence de coûts de production   |
|  | Surtaxer les propriétaires zonés agricoles qui ne louent pas leurs terres   |
|  | Création d'un abattoir local  |
|  | Ne plus travailler avec deux MRC et deux UPA et collaborer tous ensemble  |
|  | Subvention pour les frais de transport  |
|  | Accroître la rentabilité des entreprises avec l'accès aux services conseils en gestion, technique, etc  |

### Réponses au questionnaire interactif

| Questions   | Réponses  |
|---|---|
| Quels sont les deux principaux objectifs qui émergent de vos discussions? | Création d'infrastructures collectives (cuisine de transformation, abattoir, entreposage, etc.).                    |
|   | Honoraires professionnels (avocat, fiscaliste) subventionné, qui ne sont pas couverts par les programmes existants. |
|   | Synergie des points de vente.   |
|   | Mettre en place une marque distinctive pour les produits de Charlevoix.   |
|   | Poursuivre l'accompagnement des entreprises après qu'elles ont démarrées.   |
|   | Préserver le capital agricole existant.   |
|   | Adapter les programmes et le financement à la réalité de la région.   |
|   | Respecter la cohabitation entre les usagés en zone agricole.  |
|   | Préserver les paysages agricoles.   |
|   | Réactiver la table de concertation agricole en fusionnant les deux MRC et les deux UPA.                             |
|   | Diffuser le potentiel du territoire afin d'inciter les gens à s'établir dans la région.                             |
|   | Protéger la ressource d'eau et sa récupération.   |
|   | Développer des filières de production et inciter les producteurs à en produire.                                     |

### Enjeux incontournables identifiés lors des ateliers

- Reconnaissance des disparités régionales le coût de production.
- Optimisation des coûts d'alimentation.
- Coûts des intrants.
- Changements climatiques.
- Assurer la survie de la diversité agricole dans Charlevoix-Est.
- Danger de perte de quotas si des entreprises ferment.
- Maintien de la masse critique des terres pour garder les services.
- Régionalisation des programmes avec le soutien de la MRC.
- Revitaliser CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole).
- Rentabilité d'entreprise (financement, mise en marché, etc.).
- Aide financière adaptée aux terres et aux gens.
- Diminution et manque de services à proximité (mécanique, abattoir, vétérinaire, menuiserie, etc.).

### Solutions et actions principales identifiés lors des ateliers

- Micro-table de concertation.
- Achats « organisés »
- Améliorer les marchés (publics).
- Association producteur (entraide, échange, partage de services, etc.).
- Concertation des agriculteurs afin d'avoir une seule voix unie.
- Faire valoir la région et ses enjeux devant les décideurs.



